

INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES



FORUM 1980

The review of international
associations and meetings

La revue des associations
et des réunions internationales

1980 -



- n° 6-7

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

former title: INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

32nd Year

... is published in Brussels by the Union of International Associations (UAI) every month, excluding July and August.

The two principal objectives of this review are, firstly, to introduce and promote the work of associations of all kinds, addressing both the public at large as well as those concerned with specifically related activities. Secondly, it seeks to help associations to go beyond their own immediate aims and preoccupations and to situate themselves within the context of the general evolution of international life as a whole.

Its columns are open to all those concerned with associations, including both those directing and working with associations, and also those attached to Universities and other specialists engaged in research connected with associations.

Articles do not necessarily express the views of UAI.

UAI's own research and surveys as well as regular supplements to UAI's major publications are published in « Transnational Associations »,

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

(ancien titre : ASSOCIATIONS INTERNATIONALES)

32^e année

... est publié mensuellement - excepté pendant les mois de juillet et d'août - par l'Union des Associations Internationales (UAI) à Bruxelles. Faire mieux connaître et apprécier le travail des associations dans le grand public et auprès de tous les secteurs concernés par leur activité: aider les associations à dépasser leurs buts immédiats et à se situer dans l'évolution générale de la vie internationale. Tels sont les deux objectifs principaux de « Associations Transnationales ».

Ses colonnes sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations et aux universitaires, chercheurs, spécialistes, pour qui le monde associatif est un sujet d'analyse ou d'étude. Ces articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'UAI.

Le résultat d'études et enquêtes menées par l'UAI trouve également sa place dans « Associations Transnationales » ainsi que les suppléments à l'« Annuaire des Organisations Internationales » et un « Calendrier des réunions internationales », deux autres publications de l'UAI.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS : 32nd year, 1980.

The subscription rate is: BF 950. or equivalent. per year (10 issues) + postage.

Method of payment :

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 on Compte n° 210-0451K51 71 à la Société Générale A/Banque. 48 rue de Nantur. 1000 Bruxelles.

London: Account no 04552334. National Westminster Bank Ltd.

Copyright 1980 UAI

Views expressed in whether signed or not, do not necessarily reflect those of the UAI

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES: 32^e année. 1980.

Le prix de l'abonnement est de : FB 950. ou équivalent, par an (10 numéros) + Frais de port.

Mode de paiement à utiliser :

Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.

Paris : Par virement compte n° 545150-42 au Crédit du Nord, Boulevard Haussmann. 6-8 (C.C.P. de la Banque) 170.09

Copyright 1980 UAI

Les opinions exprimées dans les articles, signes ou non ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UAI.



UNION DES ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS
COMITE DE DIRECTION
EXECUTIVE COUNCIL

Président : FA CASADIO, Directeur, Società Italiana per l'Organizzazione internazionale (Italie)
Vice-Présidents : Mohamed Al RIFAAT (A.R.E.)
Former Secretary-General of the Afro-Asian Organisation for Economic Coopération.
S.K SAXENA (India)
Director of the International Coöperative Alliance

Treasurer General : Paul E HIERNAX (Belgique)
Président honoraire de la Conférence Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Communauté Economique Européenne.

Members: F.W.G. BAKER (UK)
Executive Secretary, International Council of Scientific Unions.
Luis G. de SEVILLA (Mexique)
Président Doyen de l'Académie mexicaine de Droit International
Mehmed FOROUQH (Iran)
Ambassadeur, Directeur de l'Institut des Affaires Internationales au Ministère des Affaires étrangères d'Iran.
Johan GALTUNG (Norvège)
Director, Goals Process and Indicators Project, United Nations University.
Nikola A. KOVALSKY (URSS)

Ouvrier International de l'Académie des Sciences de l'URSS.
Marcel MERLE (France)
Professeur à l'Université de Paris 1.
Jef RENS (Belgique)
Président du Conseil National du Travail.
Andrew E. RICE (U.S.A.)
Executive Secretary of the Society for International Development.
Charles André SCHUSSELE, (Suisse) Conseiller aux relations internationales de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge, Délégué de l'UAI à

Secrétaire Général : Robert FENAUX (Belgique)

« ASSOCIATIONS -
- TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS »
Redaction/ Editorial
Robert FENAUX
Georges Patnck SPEECKAERT
Genevieve DE WILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Jennifer OTLET

Published monthly by MENSUEL publié par Union of International Associations - UAI (founded 1910)
Issn-0020-6069

Editorial and Administration : Rue aux Laines 1, 1000 Brussels (Belgium) Tel (02)511.83.96.
Editor responsable : R Fénaux I, rue aux Laines 1000 Bruxelles (Belgique) Tel (02)511.83.96

Publicite/Advertising : Union of International Associations, 1 rue aux Laines, 1000 Brussels, Belgium. Tel (02)511.83.96-512.54-42.

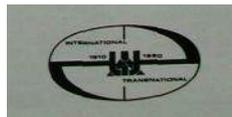
OUI/OR
France : Roger Rançon, Délégué-Directeur de pu-
W-CIT, 18 avenue du 19 janvier, 92380 Garches,
Tel. 741.81.80.
Belgium : J.J. Wolff, Ave P Hymans, 135 Bte 13,
1200 Brussels, Tel 741.8180.
UK : Mauraen Wingham Media Representations
Ltd 317-319 Kentish Town Road London N.W.5,
Tel 267.9447/0.

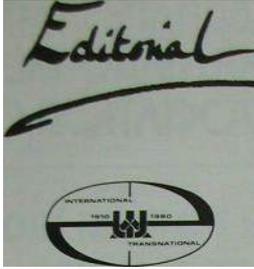
Numéro spécial FORUM '80 Special issue FORUM '80

june/july
juin/juillet

1980 - n° 6-7

Editorial	286
The premier siècle de la coopération internationale 1815-1914 - L'apport de la Belgique, par G.P. Speeckaert	288
De la sauvegarde du pluralisme social, par Roger Mehl	294
OING inquiry / Enquête OING	
The World Jewish Council	297
La fédération internationale des universités catholiques, par Edouard Boné	299
Le fait associatif libre et son apport à l'ordre mondial, par Me Anrys	300
Forum background sheet: Value of transnational associations, Part II, by David Horton Smith	302
Dossier CEE-ONG : Le bilan 1979 dans le domaine du développement, par Thom Kerstiëns	310
150 années de congrès internationaux en Belgique, par G. de Coninck	315
Le 20e anniversaire de la centrale belge des congrès, par Jean Gyory	319
Liste des publications de l'UAI 1908-1980 List of UAI publications 1908-1980	320
4ème supplément à l'Annuaire des Organisations internationales -édition 16-18	326
5th supplement to the international congress calendar - 20th édition 1980	329
Photo de couverture/Cover picture :	





OU PRES D'HIER ON ENTREVOIT DEMAIN

« Il est très remarquable qu'à une époque comme la nôtre où se produit une unification des genres de vie par la technique, où les Etats renforcent leur pouvoir centralisateur, où la planification scientifique et économique s'impose de façon irréversible, le phénomène associatif ait pris une intensité nouvelle ».

Roger MEHL

Où près d'hier on entrevoit demain. Ce beau mot de la « Légende des siècles » de Victor Hugo, dont nous faisons notre titre, s'applique parfaitement au dessein de notre Forum, double manifestation associative d'hommage au passé des précurseurs et d'imagination de la civilisation à venir.

Hier, en remontant notre siècle par delà deux guerres mondiales et la révolution inouïe des faits, c'était le temps de nos pères fondateurs, héritiers des richesses de la pensée associative du 19^{ème} siècle et promoteurs de la coopération internationale publique et privée. Un temps bourgeois de primauté européenne, dont les chroniqueurs et les historiens ont trop exclusivement mis en lumière les actes d'Etats souverains et les exploits d'entreprises expansionnistes, laissant dans l'ombre les œuvres de solidarité, l'action bénévole, désintéressée, des associations. Fâcheux éclairage, injuste négligence, qui a donné jusqu'ici du monde occidental une image d'hégémonie disputée et d'efficacité profitable, qui vaut encore aujourd'hui au fait associatif et à ses antennes universelles le soupçon d'être à la dévotion d'intérêts nationaux et particuliers plutôt qu'au service de l'intérêt général.

C'est donc justice d'apprendre à nos contemporains que, dans une humanité ambivalente, il y eut, à côté des appétits de pouvoir, de conquête et de lucre, des dévouements d'hommes et de groupes de beaucoup de foi ou d'idéal, qui ont mis leur talent, leur ardeur, parfois leurs biens, leurs ressources personnelles, au service de la tolérance des idées et des institutions, de l'équité sociale, de la paix des peuples.

Cette paix, les pionniers de l'organisation internationale la voyaient par la vertu du droit des gens, d'une documentation objective, de l'échange des différences, dans un système de relations internationales conjuguant les efforts d'initiative officielle et privée.

On aura remarqué qu'étrangement la science historique s'est à peine attachée à ce côté associatif des relations sociales et internationales. Les références s'arrêtent généralement à l'action syndicale et aux internationales politiques, à part des monographies, des ouvrages spécialisés, l'histoire de l'internationalisme de Christian Lange qui date de 1919 ou le livre mal connu du regretté Jean Meynaud sur les groupes de pression internationaux (1961).

A vrai dire, nul n'est encore allié jusqu'à présent, avec une vision d'ensemble et un souci de synthèse, aux sources de la coopération internationale d'initiative non gouvernementale, sans laquelle le monde serait peut-être encore loin des institutions existant et fonctionnant aux fins de l'autodétermination des peuples, de la sauvegarde des droits de l'homme et d'un ordre international répondant à des régies plus équitables.

Or voici, heureux événement, qu'après une carrière passionnément consacrée au mouvement associatif, notre ami Georges-Patrick Speeckaert publie, à point venu pour le Forum, un premier ouvrage d'histoire inaugurant une nouvelle collection de FUAI sur « Les racines nationales de la coopération internationale » en commençant par un volume sur l'apport de la Belgique (1815-1914).

On trouvera plus loin quelques extraits de l'ouvrage de G.P. Speeckaert, que nous avons dû abrégé malheureusement faute de place. D'autres extraits, à propos du réseau des OING et de l'UAI, nous retiendront deux mentions : En 1909, parlant de la promotion de la coopération et de la coordination des associations internationales, Auguste Beernaert, le président fondateur de l'UAI, Prix Nobel 1909, disait: «On voit qu'il s'agit d'un mouvement énorme d'idées, d'observations et d'études (qui) grandit avec le développement incessant des relations de peuple à peuple et avec le

progrès presque vertigineux de la science... Dois-je faire grand effort pour démontrer l'utilité qu'il y aurait à coordonner toutes ces forces et à leur faire appliquer des méthodes analogues, de manière à donner à chacune la puissance de l'ensemble. »

En 1913, La Fontaine et Olet, nos éminents prédécesseurs, précisèrent ce double objectif de coopération et de coordination : « La coopération a pour base, d'une part la division du travail et la répartition des tâches, d'autre part la concentration des résultats du travail ainsi organisé. La coordination a pour base des programmes d'ensemble, des buts collectifs arrêtés de commun accord et des ententes sur les meilleurs moyens pour les réaliser.

La coopération et la coordination entre les associations internationales peuvent porter soit sur l'objet de leur action (objet commun à plusieurs), soit sur les méthodes (unification des instruments, des systèmes d'unité, des éléments unitaires des travaux), soit sur les conditions d'exécution du travail (coopération de travail avec répartition des tâches à accomplir, ou coopération d'argent pour assurer les moyens de faire faire en une fois et au profit de tous ce qui dépasserait les forces isolées et coûterait plus cher) ».

Le même article insistait déjà sur la nécessité d'une collaboration entre les associations internationales et les institutions intergouvernementales. Dans le programme, édité en 1914, du 3^{ème} Congrès mondial qui aurait dû avoir lieu en 1915, sans la guerre, à San Francisco, il est souhaité « que désormais il n'y ait plus un seul domaine d'étude et d'activité pratique qui ne soit représenté par une association internationale; que toutes les fonctions de la vie des nations soient effectivement envisagées par des groupements appropriés et que des connexions soient établies entre eux de façon à ce que tous ensemble ils coopèrent à l'organisation générale du monde. »



Nous voici aujourd'hui, à l'autre bout du siècle, devant un Forum d'associations (OING) multipliées par dix depuis le premier Congrès mondial de 1910. Un Forum dont les traits comparés aux positions de nos devanciers apparaissent d'une continuité de principe d'autant plus significative qu'elle vient d'être sanctionnée par les réponses actuelles des réseaux associatifs à notre enquête. On inscrira dans cette continuité la collaboration voulue et réalisée avec les organisations intergouvernementales, universales et régionales.

Hier, aujourd'hui, demain. Les méthodes peuvent différer, forcément, avec les changements du contexte international, mais les principes fondamentaux de l'entité associative demeurent.

Ce sont les faits qui ont évolué et le langage est le signe de cette évolution. Ordre mondial, interdépendance, développement et coopération à cette fin, régionalisme (infra et supranational), pluralisme (idéologies et systèmes), participation, communication transnationale, sont l'expression nouvelle de la société moderne des peuples en mutation profonde, où le rapport des forces ne peut plus se calculer exclusivement, comme devant, en termes de puissance et de raisons d'Etat.

A l'ordre mondial qu'on cherche péniblement dans un climat lourd de crises, de tensions, d'inquiétudes, l'ensemble des réseaux associatifs offre un système de complément sinon de rechange susceptible de parer les écarts et les désordres du système international des Etats. Le dessin du Forum, préparé de longue main, attend maintenant des associations participantes et de leurs maîtres à penser un débat concluant et probant.

Ce serait là le plus bel hommage qu'on pût rendre à nos proches d'hier qui ont entrevu demain.

Robert FENAUX

1. The crises of the world, and in-

creasing confusion concerning what to do about them, are evident to international associations. People are now turning to such networks in the expectation that they offer a viable alternative to the inter-State system. Are the many NGOs in an appropriate condition to respond to this collective challenge and responsibility? Your association's special contribution to collective understanding of this is vital. That of others should prove valuable to your own future policy.

Five reasons to attend the Forum

A reminder recently addressed to international associations inviting them to participate in the Forum

This Forum occurs during a period of increasing difficulty for associations. The following are major reasons you may find it useful to participate:

2. Development problems are increasing. Many international associations have, or could have, an important role to play in relation to any new world order. But as « nongovernmental » bodies there are obstacles to their full participation - as well as to national participation in them. Together with others, however, your association can help clarify what might be done about these obstacles in the immediate future.

3. Associations are now widely accepted individually as a vehicle for professional business, and leisure activity - and as vital channel for social change. And yet, collectively as a network of interdependent bodies, their

key social role is poorly understood, if not ignored. By focusing with us on this question, you can help place your action in a better context in relation to national authorities, the mass-media, and the general public.

4. The outlines of the information society of the immediate future are becoming clearer - especially under pressure of the energy crisis and postal costs. International associations are communication networks with a vital role to play in this emerging context. What is that role and how can associations respond to the communication possibilities now opening to them? How will these affect the operations of your association?

5. It is mainly through meetings that associations have developed their activity in the past. Inflation and travel costs raise increasing doubts concerning their value - however efficient the organization. More subtle, however, is the widespread dissatisfaction with time wasted at international meetings and the limited utility of their results. If you have encountered this problem, you will want to share your insights with others. It strikes at the heart of the process of association to act in response to any condition.

LE PREMIER SIECLE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE 1815-1914

L'APPORT DE LA BELGIQUE

par G.P. Speeckaert

Le moment venu du Forum anniversaire de l'UAI, qui sera l'occasion à la fois d'un hommage au passé et d'une imagination de l'avenir, nous avons le plaisir d'annoncer la sortie de presse d'un livre captivant de notre ami Georges Patrick Speeckaert, Secrétaire général honoraire de l'UAI, dont nous avons la bonne fortune de publier quelques extraits diversement choisis.

Dans l'introduction de l'ouvrage, l'auteur explique son titre et panant son objet, disant pourquoi il s'est placé sous l'angle de l'apport de la Belgique en inaugurant le premier volume d'une nouvelle collection de l'UAI : « Les racines nationales de la coopération internationale ». Et cela pour trois raisons de permanence et de circonstance : d'abord la nécessité en général, selon lui, de mettre davantage en lumière l'importance et la valeur de ces racines nationales, puis son souhait, comme simple citoyen belge, d'apporter sa contribution à la célébration du 150ème anniversaire de son pays; enfin le fait indéniable que « la contribution de la Belgique à la fondation de la nouvelle civilisation internationale a été absolument étonnante, même si l'on ne tient pas compte des ses dimensions territoriales ».

Et G.P. Speeckaert d'ajouter plus loin : « nous avons estimé opportun de montrer que la coopération internationale s'opère, comme le veut l'adjectif même, « entre nations ». C'était vrai pour le passé, c'est encore vrai dans le présent, mais on l'a peut-être trop peu souligné. C'est la raison pour laquelle, il y a plus de vingt ans déjà, nous songions à créer parmi les collections de publications de l'Union des Associations Internationales, une série consacrée aux racines nationales de la coopération internationale, il fallait tout d'abord trouver le premier auteur et le premier ouvrage. C'est chose faite à présent. Nous espérons que d'autres suivront l'exemple et permettront de mieux connaître l'apport des autres pays. Si nous pouvons susciter une saine émulation et même développer un peu les orgueils nationaux, tant mieux, car il nous semble qu'il serait opportun d'être davantage fiers de la contribution de son propre pays au progrès humain ».

Le livre comprend six chapitres intitulés : la paix et le droit; l'action sociale, éducative et syndicale; la vie économique; l'administration publique; sciences et techniques; documentation, bibliographie et science de l'internationalisme.

Les échantillons forcément arbitraires de ces chapitres inciteront nos lecteurs à la lecture de l'ouvrage dans son ensemble, on n'en doute pas.

R.F.

La paix par les organisations internationales

La recherche d'une paix durable bâtie sur le droit, sur l'arbitrage, sur le désarmement, fut comme, nous l'avons montré, poursuivie durant le demi-siècle précédant la première guerre mondiale, avec une large collaboration de personnalités belges.

Une autre pensée : la paix par les organisations internationales, trouva en Belgique son principal essor. Dans le long article (1) qu'il consacra en 1908 à la deuxième Conférence de la Paix de 1907 dont la convocation par le Tsar de Russie fut largement due aux efforts de l'Union Interparlementaire, Henri La Fontaine après avoir tracé un tableau pessimiste de ses travaux, indiqua en terminant : « Puis M. de Nelidoff chercha à dégager la signification de la deuxième Conférence

de la Paix, puisque ses travaux avaient été plutôt négatifs : il signala fort justement que c'était la première fois que les représentants de tous les Etats constitués s'étaient trouvés réunis pour la discussion des intérêts qui leur sont communs et qui visent au bien de l'humanité tout entière, et il se félicita spécialement, à ce point de vue, de la présence des représentants de l'Amérique latine qui versèrent dans le trésor commun de la science politique internationale des éléments nouveaux et précieux. Mais plus suggestives et plus importantes furent certaines déclarations d'une portée plus générale. On a dit d'elles qu'elles étaient de belles phrases; nous croyons pouvoir affirmer que ce furent de bonnes phrases, car elles tracent virtuellement tout un pro-

gramme d'action qu'il importe aux hommes de bonne volonté de réaliser dans les faits. Voici ces déclarations : « On ne saurait méconnaître qu'une des principales garanties du maintien des rapports pacifiques entre les peuples ne soit la connaissance plus intime des intérêts et des besoins réciproques, l'établissement de relations multiples et variées dont le réseau toujours plus étendu finit par créer entre eux une solidarité morale et matérielle de plus en plus refractaire à toute entreprise guerrière... Les peuples doivent être éduqués de façon à pouvoir, tout en gardant chacun ses particularités et

(1) Henri La Fontaine, La Conférence de la Paix. Extrait de la Revue de Belgique Bruxelles, Weissenbruch, 1908, 102 p.

les traditions qui lut sont chères, apprendre à s'estimer et à s'aimer. Aussi devons-nous reconnaître que les voix qui se sont élevées autour de nous et dans la presse connexe à la Conférence pour faire dans ce sens une recommandation aux gouvernements proclamèrent certainement un principe dont les dirigeants des affaires du monde pourront faire leur profit. »

L'idée fut précisée et appuyée par le 17^{ème} Congrès Universel de la Paix, à Londres en 1908, dans les termes suivants :

« Le Congrès constate avec satisfaction le mouvement qui entraîne les hommes, dans tous les domaines de l'activité et de la pensée, à se grouper internationalement.

Le Congrès appelle sur ce fait l'attention spéciale des gouvernements et les invite à donner leur appui moral et matériel aux œuvres qui poursuivent un but international; il les invite spécialement à envoyer des délégués officiels aux divers congrès internationaux et à constituer le plus grand nombre possible d'unions d'Etats. Le Congrès impose comme un devoir à tous ses membres et aux membres des Sociétés pacifistes de promouvoir l'évolution vers l'internationalisme et notamment vers la fédération internationale de tous les intérêts intellectuels et économiques de l'humanité.

Le Congrès invite toutes les associations et institutions internationales existantes à se grouper d'elles-mêmes en fédération autour de l'Office central des institutions internationales de Bruxelles. (Londres 1908) » (2)

Nous verrons, au chapitre consacré à l'étude de la coopération internationale, les origines et les buts de cet Office central des institutions internationales, fondé à Bruxelles le 4 juin 1907 et le rôle assigné à l'organisme qui le compléta en 1913, l'Union des Associations Internationales.

Mais nous voudrions reproduire ici, pour expliciter l'idée de la paix par les organisations internationales, une anecdote rapportée par un des secrétaires généraux de cet Office central, Cyrille van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur, des sciences et des lettres au ministère des sciences et des arts de Belgique et directeur du « Mouvement sociologique international » dans un article qu'il publiait en 1912 dans la revue « La Vie internationale ».

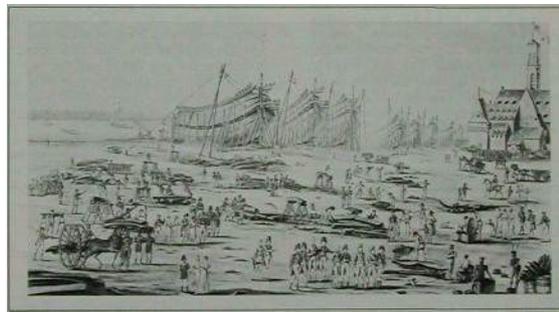
- Les secrétaires généraux de l'Office central des Associations Internationales ne peuvent presque plus s'aborder sans

L'apport de l'étranger à la Belgique

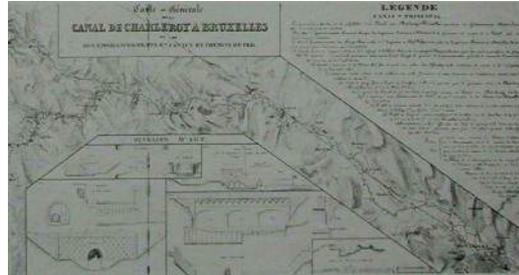
Dans un ouvrage Qui veut souligner l'apport de la Belgique au développement de la coopération internationale, il est peut-être équitable de rappeler que la Belgique a beaucoup reçu des nations étrangères depuis les apports des Romains et des Francs. Les régimes étrangers subis par les ancêtres des Belges ont laissé sur notre territoire, dans notre vie économique ou intellectuelle, des apports durables dont nous donnons trois exemples qui se situent au centre, au nord et au sud de notre pays.



La place Royale à Bruxelles que nous devons à l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.



Le port d'Anvers, que nous devons à Napoléon, qui y construisit un arsenal et qui disait « C'est un pistolet que je tiens sur la gorge de l'Angleterre ».



Le Canal de Charlevoix que nous devons au roi Guillaume 1^{er} des Pays Bas, qui se montra très soucieux du développement industriel de la Belgique.

(2) Résolutions textuelles des Congrès Universels de la Paix, tenus de 1843 à 1910 et des quatre Assemblées Générales substituées aux Congrès de 1848, 1899, 1909 et 1911. Berne, 1912. Publications du Bureau International de la Paix 151 + XI p.

Le 1^{er} siècle de la coopération internationale

se communiquer réciproquement la bonne nouvelle d'une fondation internationale nouvelle. Si bien que récemment, à une réunion de pacifistes, où l'un de nous exposait ce progrès, un homme d'Etat éminent s'écriait: «La voilà, la véritable base positive du pacifisme international. S'unir contre la guerre, c'est très bien; mais l'union est à but négatif. Combien préférable l'union qui édifie les institutions internationales, les multiplie et les perfectionne; je salue en elle le plus fécond des pacifismes civilisateurs». L'idée est exprimée ici dans la terminologie et le climat d'une époque où les élites des grandes et petites nations cherchaient par des conférences diplomatiques, dans des congrès et au sein d'associations multiples, les bases d'une paix durable bâtie surtout sur le droit, l'arbitrage et le désarmement. Mais cette pensée - la paix par les organisations internationales fut sans aucun doute dès la fondation de l'Union des Associations internationales une des idées directrices de son effort.

Elle est assez extraordinairement symbolisée par le fait que deux des trois auteurs de l'édition de 1908-1909 de l'Annuaire des Organisations Internationales, intitulé alors l'Annuaire de la Vie Internationale, reçurent le Prix Nobel de la Paix, Alfred A. Fried, en 1911 et Henri La Fontaine en 1913, pour d'autres contributions évidemment que celle de rédacteurs de l'Annuaire.

Elle est symbolisée aussi par le fait que cet Annuaire fut publié conjointement par l'Office Central des Institutions Internationales, par l'Institut international de Bibliographie et par l'Institut international de la Paix, ainsi que par le fait supplémentaire que l'édition suivante, celle de 1910-1911, fut publiée avec le concours de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale.

Le titulaire du prix Nobel de la Paix pour l'année 1912, Elihu Root, qui fut secrétaire d'Etat des Etats-Unis de 1889 à 1904, sénateur de New York, président de la Société américaine du droit international, président du Board of Trustees et du Comité exécutif de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale, définissait comme suit en 1911 la tâche commune à remplir par les associations internationales et comme on peut le voir cette réflexion d'outre atlantique rejoignait tout à fait les motivations qui inspiraient entr'autres en Belgique les fondateurs et animateurs de l'Union des Associations Internationales:

-La plupart de ces groupements n'ont pas pour but conscient de développer le droit international, mais ils établissent des usages dans le domaine de l'action internationale privée. Ils créent des précédents, formulent des règles destinées à les guider eux-mêmes; beaucoup d'entre eux mènent campagne pour l'uni-

formité des législations nationales et beaucoup recommandent la conclusion des traités et conventions de nature à favoriser l'avènement de leur idéal commun. Beaucoup d'entre eux représentent un grand nombre d'Associations Nationa-

une Fédération. Leur activité suscite une multitude de conducteurs de la pensée dans presque chaque branche de l'effort humain, avec un champ d'action qui dépasse les limites de n'importe quelle législation nationale et dans laquelle, si une réglementation est nécessaire, celle-ci doit être trouvée dans un accord international» (3).

Une autre voix qui reflète l'extraordinaire espoir dans l'œuvre de paix et de science à accomplir par les associations internationales, né dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale et dont la ferveur fut tuée par celle-ci et le triomphe des rivalités entre Etats qui la suivit, est celle de Georges Sarton, directeur d'Isis, revue internationale consacrée à l'histoire de la science (4).

«Le mouvement d'organisation intense auquel notre temps nous fait assister, est vraiment admirable: c'est un spectacle passionnant entre tous, et je me félicite souvent d'être né assez tôt pour pouvoir le contempler et y collaborer. Car il y a peut-être quelque chose de plus beau et de plus grand que l'harmonie déjà réalisée, ce sont les efforts des hommes pour l'établir...

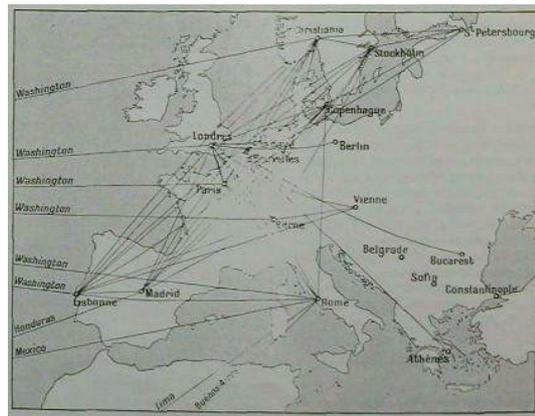
» En s'efforçant ainsi de déraciner les préjugés et les antipathies de race, et

d'introduire plus de vérité et de justice dans l'appréciation des mérites d'autrui et dans la répartition des plus hautes récompenses dont l'humanité dispose, je veux dire: la reconnaissance unanime des gens compétents, les Associations Internationales feraient faire à l'organisation de notre vie morale un progrès immense. Elles contribueraient puissamment à faire comprendre aux hommes, qu'au point de vue purement scientifique, il n'est plus admissible de parler d'une « culture nationale ». Sans doute, il est permis, et il sera toujours, de parler d'une culture nationale pour tout ce qui relève de l'émotion et de la sensibilité.

» En résumé, les Associations Internationales ont pour devoir de contribuer à l'amélioration des relations internationales. Et le mieux qu'elles puissent faire pour accomplir ce devoir, c'est de mettre en évidence les liens innombrables qui unissent les savants de tous les pays, en vulgarisant une connaissance aussi exacte et aussi complète que possible de l'histoire de la science et de l'organisation humaines. Elles rendront la collaboration et l'entraide internationales plus sensibles encore, en organisant des fêtes jubilaires internationales pour commémorer le souvenir des conquêtes de la science et célébrer la naissance des grands hommes ».

(3) Elihu Root. L'œuvre de codification du droit international. (Revue de droit international n° 5-6, 1911).

(4) Georges Sarton. L'histoire de la science et l'organisation internationale (La Vie Internationale, 1913, Tome IV, pp. 27-40).



Carte du premier réseau des Traités d'arbitrage.

L'expansion économique et le congrès de Mons

Le Congrès international d'expansion économique mondial tenu à Mons du 24 au 28 septembre 1905, à l'initiative personnelle et sous le haut patronage du Roi Leopold II mérite un paragraphe spécial dans notre ouvrage, car il constitue en quelque sorte le point d'orgue de l'intérêt extra muros du Gouvernement belge dans l'avant première guerre mondiale et aussi car ce congrès était une des principales manifestations organisées pour célébrer le 75e anniversaire de l'indépendance belge.

Le pouvoir d'attraction de ce congrès est démontré par le fait que sur 166 congrès internationaux tenus dans le monde entier durant l'année 1905, 49 eurent lieu à Liège et 9 à Bruxelles.

Pour terminer notre rappel du Congrès d'expansion économique mondiale de Mons, nous citerons la première moitié du discours d'ouverture prononcé le 24 septembre 1905, en présence du Roi Leopold II, par Auguste Beernaert. Il constitue en effet une magnifique fresque de l'effort belge dans le domaine de la coopération internationale, un hommage à la compréhension de nos gouvernants devant les impératifs de la société nouvelle, telle qu'elle se présentait en 1905, et un véritable récit par un des principaux pionniers belges de l'internationalisme des apports si multiples et si variés qui forment les racines locales et nationales de la coopération entre les nations.

« Sire, Mesdames, Messieurs, La vie moderne, si puissamment intéressante à tous les points de vue, a été notamment marquée par une série d'inventions extraordinaires. La vapeur et l'électricité, ces deux fées, suffisaient déjà à révolutionner les conditions de la vie. Mais que d'autres découvertes ! Le télégraphe Morse, le téléphone, la machine à coudre, la dynamite, l'éclairage électrique, les nouveaux moteurs rotatifs ou à gaz, la photographie, la télégraphie sans fil, le transport de l'énergie électrique, l'automobile, que sais-je encore.

Tout cela fait au monde une autre existence, avec de nouvelles ressources et de nouveaux besoins, de nouveaux biens, de nouveaux périls.

De là, déjà, la nécessité de réunions internationales telles que celle-ci. Jamais, il n'y eut entre les peuples plus de rapports, plus de transactions, plus de mélange d'intérêts et partant plus de raisons de bonne entente. Le monde entier ne forme plus qu'un vaste marché ; la mer est sillonnée de navires, le voyage est devenu le premier de tous les besoins ; on se rencontre, on se connaît, on se parle à travers les mers et ainsi tombent les préventions et les préjugés.

Ce n'est pas que la notion de la patrie s'affaiblisse. Jamais la terre natale n'a

apparu à tous plus chère et plus douce. Loin de se confondre, les races et les individualités nationales s'affirment avec une vigueur nouvelle et même les vieilles langues, naguère négligées, ressuscitent.

Mais ces intérêts divers, on ressent universellement la nécessité de les harmoniser, de les régler en commun, de s'entendre, de réduire les occasions de discorde et de conflits.

Déjà, dans cette voie, de grandes choses ont été faites, et la Belgique a eu l'honneur d'en prendre plus d'une fois l'initiative.

Il y a trente ans, c'était le règlement international des transports par chemin de fer, dont le projet fut d'abord traité d'utopie.

Puis, ce furent le règlement des rapports des postes et des télégraphes, le système métrique des poids et mesures.

Un code international des signaux maritimes a établi sur l'océan une langue muette qui dispose de milliers de combinaisons et que tous comprennent. Les observations météorologiques sur mer se font d'après un système uniforme. Une complète entente s'est établie sur les feux dont les navires ont à se couvrir la nuit et sur les manœuvres auxquelles ils doivent recourir. On a cherché à régler sur les routes très parcourues des voies différentes à l'aller et au retour, de manière à réduire le danger des collisions, et je souhaite ardemment qu'au cours de notre session, cette question de si haute importance puisse se rapprocher d'une solution.

Les lois qui régissent la navigation devraient être uniformes, et déjà en matière d'avaries grosses les règles d'York et d'Anvers sont devenues d'application générale.

En 1885, à l'occasion de l'Exposition d'Anvers, je crus que le moment était venu de tenter la réalisation d'un progrès plus considérable et, sur ma proposition, le Roi voulut bien ordonner la convocation d'un congrès en vue de l'unification du droit maritime, au moins dans ses éléments les plus internationaux. Il s'agissait aussi d'étudier l'établissement de règles communes quant à la lettre de change.

Ce Congrès eut un grand succès et à cet effort vraiment considérable demeura attaché le souvenir de trois compatriotes illustres, malheureusement morts tous les trois, le baron Lambert, E. Pirmez et V. Jacobs.

Les espérances que ce Congrès avait permis de concevoir ne se réalisèrent point, et d'autres préoccupations sans doute empêchèrent les Puissances de donner suite aux propositions qu'il avait arrêtées.

Mais depuis, son œuvre a été reprise par l'Association maritime internationale. Quatorze sociétés, groupées en une fédération, dont le centre est à Anvers, étudient, chacune dans leur pays, le perfectionnement et l'unification du droit maritime, et voici qu'à la suite de discussions réitérées, la question est entrée, quant à plusieurs de ses principaux éléments, dans la sphère des négociations diplomatiques. Et l'on peut compter, je pense, sur



Le Ministre d'Etat M. Beernaert lisant son discours.

un succès prochain. Votre Majesté sait qu'une conférence diplomatique, dont Son Gouvernement a pris l'initiative, doit avoir incessamment sa réunion finale, et que toutes les puissances maritimes y seront représentées. Antérieurement déjà, la Belgique avait pris d'autres initiatives utiles. En 1862, c'était le Congrès de l'Association pour le progrès des sciences sociales; en 1873, le congrès en vue de la réforme et de la codification du droit des gens; en 1873 aussi la fondation de l'Institut de droit international, fait de très haute importance; en 1888, l'institution de l'Union pour la publication des tarifs douaniers.

Une initiative plus récente fait à la Belgique plus d'honneur encore. Le régime des sucres se trouvait absolument faussé par tout un système suranné de primes à l'exportation et d'autres dispositions fiscales non moins arbitraires. Il était vraiment d'intérêt universel de faire disparaître un pareil état de choses et la Belgique en avait une première fois, fait la proposition, alors que j'avais l'honneur de faire partie du Gouvernement. Des négociations en ce sens aboutirent, mais des ratifications firent défaut. Une nouvelle tentative, habilement dirigée par le Cabinet actuel, a eu, au contraire, un plein succès. Toute espèce de prime à l'exportation est interdite, et désormais la production se réglera sur la consommation.

C'est là un fait et surtout un précédent économique de grande importance.

Plus importantes encore ont été, dans un autre ordre d'idées, les conventions de La Haye, qui ont arrêté les lois de la guerre pour en adoucir les maux, en l'humanisant, et qui règlent les conditions, le mode et la procédure de l'arbitrage en sollicitant ainsi à y recourir.

Une nouvelle réunion des Puissances dans le même but a été récemment provoquée par l'éminent Président des Etats-Unis, et ses ouvertures ont, dit-on, été universellement bien accueillies. Cette conférence aura une tâche grande et sainte entre toutes, il lui faudra résoudre les problèmes qui, à La Haye, ont été réservés et notamment le règlement des droits et des devoirs des neutres, qui intéresse tout spécialement notre pays; sans doute aussi, elle tiendra à l'honneur de reprendre les questions que l'Assemblée de La Haye a dû se reconnaître impuissante à résoudre, et surtout celle d'une limitation conventionnelle des armements de terre et de mer. Tel devait être l'objet essentiel de la première conférence et en prenant l'initiative de sa convocation, l'Empereur Nicolas II disait: » Les charges énormes qui, depuis 1871, résultent de l'état de paix armée où vit l'Europe, sont de nature à atteindre et à paralyser la prospérité publique à sa source; leur marche toujours ascendante entraînerait un fardeau écrasant que les peuples

auraient de plus en plus de peine à porter ». Rien n'était plus vrai, et cependant depuis, ces armements si lourds se sont accrues dans des proportions énormes. Il y a en ce moment près de 6 millions d'hommes sous les armes: depuis 1870, la dette publique de l'Europe a presque doublé; elle s'élève à 130 milliards et tous les ans, il faut qu'elle trouve pour payer les intérêts de cette dette et les dépenses militaires, environ 14 milliards - 14 milliards à demander chaque année à l'impôt ou à l'emprunt.

Se peut-il que semblable situation, que les temps passés n'ont jamais connue, soit sans remède et sans terme? Et ne peut-on, au contraire, espérer qu'après la sanglante guerre qui vient de finir, - et l'atmosphère rafraîchie comme après une pluie d'orage - cette entente qui, - même limitée, - n'a pas été possible il y a cinq ans, pourra s'établir aujourd'hui?

Toujours est-il que le seul fait de voir examiner en commun, par les Puissances, de semblables questions, est déjà par lui-même considérable et encourageant.

Et à côté de ce fait capital, que d'autres inspirés du même esprit. Voici que la Convention de Genève a réglementé le sort des militaires blessés sur le champ de bataille; voici que les trois Amériques ont fondé entre elles une vaste union inspirée de l'esprit le plus progressif. Voici qu'une conférence internationale vient de se tenir en Suisse, en vue d'étudier une entente sur la législation du travail. Un autre, à Washington, a préparé une réforme internationale des tarifs de chemins de fer.

En Belgique même, rien qu'à l'occasion de l'Exposition de Liège, nous aurons eu plus de quatre-vingt congrès, sur les sujets les

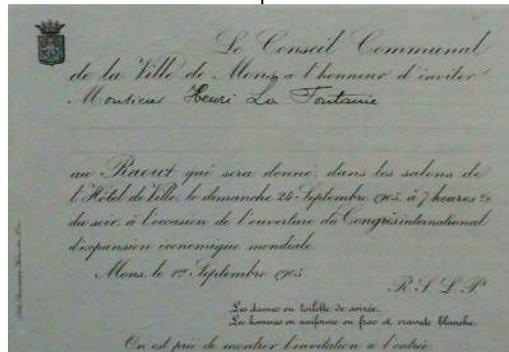
plus variés, et je ne crois pas qu'un seul ait été inutile. Tous ont attiré de nombreux concours.

C'est encore, Sire, un des aspects caractéristiques de notre temps que ces réunions internationales ou accourent, des contrées les plus diverses, des hommes qui ne se connaissent pas, ou ne se connaissent guère, et qui, sans aucune préoccupation d'intérêt personnel, d'intérêt national, ou même d'amour-propre, viennent étudier en commun des problèmes sociaux ou économiques, et se faire part du fruit de leur expérience et de leur savoir.

Le Gouvernement de Votre Majesté n'a cessé, Sire, d'encourager les assemblées de ce genre et voici qu'Elle a voulu leur donner, comme pour couronnement, une réunion de portée plus haute et plus vaste. C'est ce Congrès de Mons, que Votre Majesté daigne ouvrir Elle-même en ce moment, et qu'Elle a pris sous son haut patronage en en conférant la présidence d'honneur aux présidents des deux Chambres et à cinq de ses ministres. Je ressens comme il convient le grand honneur que m'a fait le Roi en m'en confiant la présidence effective.

Le titre du Congrès de Mons est essentiellement moderne et, à dessein sans doute, il est d'une généralité un peu vague. Mais le rapport adressé à Votre Majesté, au sujet de son institution, permet de dégager la haute pensée qui y a présidé.

C'est bien de l'expansion qu'il s'agit, mais non pas seulement de l'expansion économique. Ce qui est notre but, ce qu'il nous faut étudier, ce sont les voies du développement de la civilisation universelle, dans l'ordre de la solidarité des intérêts et par l'effort collectif. Il s'agit, pour les nations



Invitation du Bourgmestre au Congrès de Mons en 1910

parvenues au sommet de la montagne, d'aider les populations arriérées à y arriver à leur tour, et cela dans l'intérêt des unes comme des autres. De plus en plus, dit le rapport au Roi, un irrésistible mouvement d'expansion met en présence les producteurs des différentes nations. Il en est bien ainsi, et l'expansion a même un caractère plus général. Le voyage est devenu un besoin universel, un besoin de tous les jours, et ainsi s'opère, en dehors même des échanges commerciaux, une pénétration de peuple à peuple de plus en plus profonde. Naguère, l'homme était de son village et souvent il n'en sortait pas. Aujourd'hui, il tend de plus en plus à devenir citoyen du monde. Et c'est là une situation nouvelle, féconde en conséquences, même au point de vue économique. »

Internationalisme

Il nous reste à approfondir le contenu et la signification du mot « internationalisme », suranné aujourd'hui mais largement utilisé dans les premiers documents publiés par l'UAI. Récent et fascinant, il évoquait pour l'élite intellectuelle du début du siècle l'image d'une civilisation naissante, d'une organisation nouvelle de la société. Il s'employait aussi pour désigner « l'étude des faits internationaux et de leur coordination organique ».

Le fait suivant nous paraît assez révélateur. Le 6 mai 1910, en l'honneur des participants du Premier Congrès mondial des Associations internationales, lequel allait donner naissance à l'Union des Associations Internationales, une réception fut offerte à l'Institut de sociologie de Bruxelles. Son directeur, M. Waxweiler, y fit une conférence sur les rapports de la sociologie avec l'internationalisme et déclara : « La sociologie est l'étude de la vie. Il n'y a pas de monde social possible si on ne tient pas compte de son organisation, si bien que la sociologie se rapproche de l'internationalisme, tant au point de vue pratique que théorique. On s'inquiète de plus en plus de ce que seront les hommes auxquels on applique les lois ; une politi-



Edouard Ducpétiaux

que basée sur la science doit arriver à internationaliser l'effort ».

Pour les fondateurs de l'U.A.I., « l'internationalisme est une science en tant qu'il observe et théorise les faits de l'ordre international ; il est une doctrine sociale en tant qu'il s'efforce de dégager les buts à assigner à la société humaine, de rechercher les moyens d'atteindre ces buts et de les exprimer en règles ; il est un art et une politique sociale en tant qu'il s'efforce d'appliquer ces règles et de faire passer ses conceptions dans la pratique ».

En même temps qu'ils assignaient à l'U.A.I. la tâche de mesurer et de décrire le degré d'internationalisation du monde, ils lui donnaient l'objectif de dégager une conception et un programme de l'internationalisme.

Un document assez détaillé publié en août 1921 en précise la notion, entre autres en indiquant que « l'internationalisme s'oppose à d'autres doctrines, telles que - et nous citons le texte - la « philosophie militariste » qui est convaincue de la nécessité et du caractère bienfaisant de l'opposition entre les Etats, théorie qui conduit à la guerre ; la « théorie étatiste » qui fait de l'Etat l'expression suprême de l'idéal social et érige en but le maintien et le développement de la force de l'Etat ainsi que l'extension de son territoire et de son autorité ; la « théorie nationaliste », qui repose sur un patriotisme étroit et irréféchi, admirateur d'un peuple particulier aux dépens de tous les autres, convaincu de la mission providentielle d'un Etat particulier dans le monde ».

Cependant, ajoutons tout de suite que cet internationalisme entendait être bien différent du « cosmopolitisme » unitaire et envisageant l'humanité entière comme un seul groupement social sans égards aux groupes nationaux.

A la première page de l'édition 1908-1909 de l'Annuaire de la Vie Internationale, dans son article intitulé « La Science de l'Internationalisme », Alfred Fried écrivait : « La science de l'internationalisme est de date toute récente. Elle a pour base l'idée de la coopération internationale envisagée dans ses causes et son essence... L'internationalisme, tel qu'il s'affirme aujourd'hui, est loin de vouloir un mélange mécanique des Etats particuliers, de vouloir supprimer les nations et écarter les patries. Il se base au contraire, sur les nations, sur les patries, tire de ces formations sa force, le fondement de son existence. En unissant les nations isolées dans un travail commun pour atteindre une culture de valeur supérieure, pour assurer une représentation plus efficace des intérêts de toutes les patries, l'internationalisme veut tout d'abord aider au développement progressif des patries, au développement de la valeur vitale et de la grandeur de chaque nation ; il ne veut pas abroger les patries, mais plutôt leur assurer, par l'effet accumulé du travail, par



Auguste Beernaert

l'échange régulier de leur production, le plus grand bien-être, une plus grande sécurité. En réalité, l'internationalisme est un patriotisme élevé, ennobli ».

Dans ce passage qui entend réfuter les accusations d'ennemis de la nation, de traites à la patrie, qui étaient alors proférées contre les internationalistes, on notera l'idée de coopération au développement.

De même, dans le compte rendu du 2e Congrès mondial des associations internationales, tenu à Gand-Bruxelles en 1913, nous lisons que « Le Congrès a aussi dissipé le dernier doute qui pouvait encore exister dans les esprits sur la possibilité de combiner les intérêts légitimes du nationalisme avec ceux de l'internationalisme. Loin de viser à un cosmopolitisme niveleur et sans caractère, l'internationalisme, dont le Congrès s'est fait l'organe, repose sur l'existence des groupes nationaux eux-mêmes. Il les respecte et il souhaite leur développement, comme dans une même nation il y a lieu de souhaiter le développement des groupements qui la composent et des personnalités humaines qui forment ces groupements. C'est dans la mise en contact de plus en plus intime des nations, dans la mise en commun de leurs expériences et des œuvres réalisées par elles, que l'internationalisme trouvera sa grandeur et sa force et ainsi surgira, de toutes les civilisations nationales réconciliées et unies, la civilisation universelle ». (1)

Comment conclure autrement, après ces citations, qu'en disant que le développement pris depuis 1914 par l'organisation internationale et la place occupée aujourd'hui par les organismes internationaux dans notre civilisation solidaire, montrent à suffisance que les vues des pionniers dont nous avons rappelé le souvenir tout au long de ce livre, étaient prophétiques.

S'ils se trouvaient encore parmi nous, ils ne seraient pas étonnés, mais simplement déçus. Sans doute, diraient-ils avec Sabine, sœur des trois Curiaques et épouse d'un des trois Horaces : « C'est donc là cette paix que j'ai tant souhaitée ».

2e Congrès mondial des associations internationales, tenu à Bruxelles en juin 1913. vol. I. Bruxelles, 1914.

On entend par pluralisme le principe selon lequel il est légitime que coexistent au sein d'une société des groupes, des entités sociales avec leurs caractéristiques propres et leurs idéologies singulières. Le pluralisme s'oppose donc au confor-

Mais plus profondément, et peut-être plus inconsciemment, c'est une réaction contre l'uniformisation de la civilisation et de la culture, unification qui a sa source

DE LA SAUVEGARDE DU PLURALISME SOCIAL

par Roger Mehl *

misme imposé par un modèle unitaire d'organisation et de pensée, ainsi que, sur le plan institutionnel, au centralisme réducteur de toutes les particularités. Le pluralisme n'est certainement pas la caractéristique essentielle des sociétés modernes; mais il traduit une aspiration qui gagne en consistance et en force. C'est ainsi que dans les nations qui ont derrière elles une longue tradition d'unité et de centralisation apparaît une forte aspiration à la régionalisation, voire à un régionalisme à la fois culturel et politique. C'est ainsi que les grands Etats africains, dont les frontières ont été arbitrairement fixées par les puissances coloniales, sont aujourd'hui menacés par les ethnies qui réclament soit leur indépendance, soit la reconnaissance de leur originalité irréductible. C'est ainsi que les grandes idéologies fortement structurées, comme le marxisme, qui prétendaient avoir une valeur universelle, se fragmentent aujourd'hui, selon les régions du globe, au point que l'on est obligé de parler des marxismes, pluralisme religieux, pluralisme linguistique, pluralisme idéologique et culturel, pluralisme des modèles institutionnels - telle paraît être à l'heure actuelle l'une des revendications majeures de la conscience humaine. C'est bien sûr une réaction contre le totalitarisme niveleur dont l'Europe a fait l'expérience avec le fascisme hitlérien et avec le stalinisme russe. C'est aussi une réaction contre le centralisme administratif et bureaucratique qui depuis plus d'un siècle caractérise l'Etat moderne.

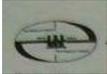
* Professeur à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg.

dans la primauté du facteur scientifique et technique. Civilisations et cultures ont été dans le passé tellement diverses qu'elles étaient imperméables les unes aux autres, que le passage d'une civilisation à une autre représentait pour la moyenne des hommes une épreuve difficile à supporter. C'est que civilisations et cultures dépendaient essentiellement d'un enracinement traditionnel extrêmement complexe. Quiconque ne participait pas à cet enracinement ne pouvait espérer, sauf rares exceptions, participer à cette civilisation. Sans doute cette diversité et cette pluralité ont-elles encore, surtout dans les zones agricoles, une réalité incontestable. Mais il n'en va pas de même dans les zones urbanisées et industrialisées, où les individus sont soumis au même genre de vie, à la même alimentation, aux mêmes cadences de travail et de repos, aux influences des mêmes mass-media, où la condition de la réussite sociale c'est précisément le déracinement, l'abandon de toutes les traditions ancestrales. l'adoption de comportements rationnels définis par la technique. L'uniformisation du style de vie urbain est l'une des caractéristiques majeures de notre époque et comme l'urbanisation se poursuit de façon accélérée cette uniformisation gagnera du terrain. Elle ne concerne pas seulement les modes de travail, mais aussi les loisirs et la culture. Les mêmes informations, les mêmes types d'éducation sont distribués à toute la population urbaine ou urbanisée. Les hommes utilisent les mêmes instruments pour leur travail et pour leurs loisirs. Sans doute cette création d'une civilisation universelle symbolise-t-elle de façon spectaculaire l'unité du genre humain, l'unité de la condition humaine. Mais elle comporte certainement le danger d'un nivellement.

Chacun dans la mesure de ses moyens et de sa lucidité s'efforce de préserver sa singularité individuelle en introduisant dans l'univers uniformisé où il vit quelques variantes qui attestent et sauvegardent sa personnalité. Dans les grands ensembles, tous les logements ont la même configuration ; ils sont souvent meublés de meubles provenant d'une même fabrication en série. Et pourtant les intérieurs ne se ressemblent pas. Ne fut-ce que dans la disposition des meubles dans la décoration chaque famille cherche à exprimer bien ou mal sa singularité et les valeurs auxquelles elle est attachée. Mais la survivance de l'originalité personnelle et familiale est fragile tant qu'elle n'est pas soutenue par l'appartenance à un groupe de référence ou d'enracinement. Ce groupe peut être de caractère géographique (le village des ancêtres, et où l'on retourne pour les vacances, où l'on prendra sa retraite), de caractère religieux (l'église à laquelle on appartient peu ou prou, mais dont on se souvient aux moments décisifs de l'existence), de caractère politico-idéologique. Peu importe la nature de ce groupe : ce qui compte c'est son existence, le fait que l'homme, pour ne pas perdre son identité singulière puisse se référer à lui, trouver en lui une sorte d'approbation ou de justification de son identité singulière. Tout se passe comme si, menacé de toute part par des puissances uniformisantes, l'homme ne pouvait maintenir sa singularité - sans laquelle il cesserait d'être homme pour se confondre avec l'espèce - flue s'il trouve la médiation d'un pluralisme social. Tout se passe comme si l'homme était menacé dans son identité dès qu'entre la société globale et lui disparaissent les unités sociales qui rappellent la nécessité du pluralisme. L'une des significations actuelles de la famille, même réduite à l'état de famille nucléaire c'est de constituer une médiation entre l'individu et la société globale uniformisante, c'est d'être un conservatoire de quelques traditions particulières, c'est d'être une référence à un enracinement possible. Elle est en même temps le lieu où peut s'édifier et parfois se préserver une éthique, qui par rapport à l'éthique de la société globale, constitue au moins une variante sur le thème général qui, lui, est imposé. Mais la famille constitue essentiellement un refuge. En dehors de cette capacité d'être un refuge, son pouvoir social est mince : elle a besoin pour survivre de la protection de la société globale et cette protection ne va pas sans un contrôle évident.

C'est bien pour cette raison que s'ouvrent à l'heure actuelle dans le champ social de façon timide sans doute, des espaces pour la mise en place d'institutions ayant elles des moyens financiers et politiques suffisants pour garantir un réel plura-

m



lisme : nous pensons essentiellement aux institutions de caractère régional. Mais avant d'en parler il convient de rappeler que les municipalités urbaines ont depuis des siècles en Europe lutté avec des fortunes variées contre l'uniformisation centralisatrice. Il ne reste cependant pas grand'chose des « franchises » qu'elles avaient acquises et défendues âprement contre le pouvoir de l'Etat centralisateur. Le titre de villes libres que certaines portent encore avec fierté n'est plus que le souvenir d'un passé révolu. C'est que la ville a eu besoin de l'aide financière, technique et administrative de l'Etat et a dû se conformer aux normes, souvent rationnelles mais uniformisantes qu'il lui imposait. L'Etat a - il convient de le reconnaître - parfois agi de façon à préserver l'héritage artistique et architectural que les villes ont reçu de leur propre passé et qu'elles ont trop souvent bradé pour se moderniser. Mais même sur ce point l'arme est à double tranchant : car le pouvoir de décision, sans lequel il n'y a pas de pluralisme réel, a été transféré aux organismes centraux.

La région qui recouvre un espace géographique doué d'une certaine homogénéité, qui a souvent des particularités économiques et qui a gardé ou retrouvé la conscience de son passé d'indépendance, est mieux armée que la ville pour servir d'infrastructure à un pluralisme. Elle est elle-même l'unité d'une diversité : grandes villes, villes moyennes, bourgs, campagnes, agriculture de plaine et agriculture de montagne, grandes usines et petites entreprises, diversités sociales et diversités religieuses, etc. Bien sûr, cette diversité on la retrouve aussi à l'échelle de la nation. Mais au niveau national cette diversité revêt un caractère moins concret, moins immédiatement vécu, donc moins précieux. La région peut prendre conscience à la fois de son héritage et de ses possibilités d'avenir. Il ne lui manque souvent que le pouvoir de décision. Elle possède bien des instances propres, mais leur pouvoir de décision est limité, leur caractère simplement consultatif est plus accentué, mais on connaît aussi son peu de poids par rapport aux instances centrales planificatrices. L'exemple français nous paraît significatif cet égard, car il met en évidence les lenteurs, les réticences de la régionalisation, dès l'instant où il s'agit de concéder aux régions un pouvoir de décision. Manifestement on préfère s'en tenir à la départementalisation, découpage artificiel, mais dont les instances exécutives sont une émanation du pouvoir central (préfet). Dans d'autres pays, comme l'Allemagne fédérale, une vieille tradition confère aux unités régionales, les Länder, une réelle autonomie dans des secteurs très larges d'activité ; mais on assiste là aussi à une récupération progressive de compétence par le pouvoir central.

Il est vrai que le caractère national et international de la production et du com-

merce, le recours à des moyens informatiques très sophistiqués et très coûteux,

Dossier Forum 1980



Bruxelles : Tapis de fleurs sur la Grande Place.

Photo C.G.T./Evard.

la nécessité d'introduire dans tous les domaines une rationalisation qui peut prendre la forme d'une planification plus ou moins libérale ou plus ou moins autoritaire constituent des facteurs plus favorables à un pluralisme régional. Or ces facteurs sont irréductibles. Ils n'étoufferont pas le pluralisme dans la mesure où la rationalisation et la planification, dont dépendent à la fois la rentabilité et la justice feront l'objet d'une concertation permanente, au cours de laquelle les instances régionales pourront présenter leurs desiderata, voire leurs exigences et où le plan une fois établi pourra faire l'objet à la demande des parties intéressées d'adaptation et de directions. Le maintien du pluralisme à l'intérieur d'une civilisation fondée sur la technique exige la mise au point de procédures, sans doute compliquées, mais indispensables si l'on veut éviter la centralisation bureaucratique qui rabote les différences et empêche le développement de personnalités collectives régionales.

Parmi toutes les institutions susceptibles de maintenir ou de former des personnalités régionales, une place particulière revient aux universités. Il est vrai qu'elles sont tiraillées entre les deux composantes de leur vocation : la science et la culture. La science, en raison de son caractère universaliste, est évidemment peu sensible à la valeur du pluralisme. La culture a elle aussi une visée universaliste, mais à la différence de la science elle n'effectue concrètement cette visée qu'à partir d'un enracinement dans un milieu humain particulier ayant ses traditions propres et ses valeurs spécifiques. La culture seule est en mesure de défendre et d'illustrer la valeur universaliste du

pluralisme. Mais pour ce faire, elle doit avoir une doctrine de l'homme et rappeler qu'il n'est d'homme véritable que situé historiquement. L'immense service que des penseurs aussi différents que Max Scheler et Gabriel Marcel ont rendu à la culture contemporaine, au moment précis où l'existence humaine était de plus en plus structurée par des institutions verticales et unifiantes a été de rappeler que l'homme n'accédait à son identité personnelle que par la médiation de sa situation historique. Vouloir oublier cet « être dans l'histoire » de l'homme, c'est forcément condamner celui-ci à une uniformisation mutilante.

Aussi bien le pluralisme même garanti au plan des institutions serait-il insuffisant et voué à la ruine, s'il n'était sans cesse soutenu et revitalisé par un pluralisme au niveau des idées, des opinions et des croyances. On a souvent déploré dans le monde occidental la perte d'unité religieuse qui s'est produite au XVI^e siècle. Pour nous en tenir à l'histoire de la France, il est significatif que la monarchie ait poursuivi au XVII^e siècle son effort d'unification, de centralisation, de réduction des particularismes en restaurant en même temps, par la violence, une apparente unité religieuse. Il est non moins significatif que les Jacobins, au moment où ils parachevaient l'œuvre de la monarchie, aient aussi eu la pensée de créer une religion unique, le culte de l'Être suprême. Quelles qu'aient été les conséquences négatives de la rupture religieuse du XVI^e siècle, il faut bien reconnaître qu'avec l'apparition de la Réforme, est aussi apparu, bien qu'il ait été longuement contesté, le droit à la différence religieuse. Or le droit à la différence est le fondement de tout pluralisme. Sans pluralisme religieux, pas de pluralisme idéologique et pas de pluralisme culturel.



Parc du Petit Sablon à Bruxelles.

Photo C. G.T. Levan.

Or c'est surtout le pluralisme culturel qu'actuellement il convient de préserver. Certes ce pluralisme culturel sera toujours en tension avec un occuménisme culturel. Cette tension est essentielle à la survie du pluralisme et de l'occuménisme. Le pluralisme sombrerait dans un particularisme borné s'il n'avait pas le souci de déboucher dans un occuménisme et ce dernier se stériliserait lui-même s'il n'avait pas le souci d'accueillir les voix plurielles.

Il est très remarquable qu'à une époque comme la nôtre où se produit une unification des genres de vie par la technique, où les Etats renforcent leur pouvoir centralisateur, où la planification scientifique et économique s'impose de façon irréversible, le phénomène associatif ait pris une intensité nouvelle. Au réseau institutionnel vertical est venu s'ajouter un réseau associatif horizontal d'une extrême diversité. Sociétés de pensée ou sociétés d'action, les associations permettent aux hommes de prendre conscience de leurs différences, et de choisir leurs engagements en relation avec ces différences. Elles transforment donc une aspiration latente, plus ou moins consciente, parce qu'employée, en une véritable vocation. Il n'est guère en effet de visée humaine qui ne trouve quelque association susceptible de la satisfaire. Or le propre d'une association, c'est qu'elle fait l'objet d'un libre choix. Le régime nazi a dissous toutes les associations et leur a substitué des organisations verticales et obligatoires. Par cette politique le nazisme visait deux objectifs inséparables : détruire la liberté et ruiner le pluralisme. La cause du pluralisme est toujours la cause de la liberté. S'il faut préserver une société pluraliste, c'est qu'il en va de la liberté. Comment en effet pourrais-je exercer ma

liberté, si je n'avais pas le choix entre une pluralité d'associations qui m'offrent la possibilité de coopérer avec d'autres hommes libres? Par l'engagement dans une association ma liberté acquiert une dimension sans laquelle, elle se détruirait elle-même, la responsabilité.

Aux institutions étatiques ou paratétatiques qui exercent sur moi une contrainte et m'imposent des comportements uniformisés j'ajoute donc un réseau de libres associations ou je récupère la possibilité d'affirmer ma vocation particulière. Or il convient de remarquer que beaucoup d'associations se constituent à l'occasion du fonctionnement d'institutions officielles : associations de parents d'élèves, associations d'amis des musées ou des monuments historiques, associations de téléspectateurs, associations de victimes de telle ou telle catastrophe naturelle ou politique, associations pour la protection de la nature, etc. etc. Ce fait est riche d'enseignement. Sa signification est double et heureusement contradictoire. D'une part ces associations apportent à une institution officielle un soutien non négligeable, ne serait-ce qu'en valorisant aux yeux de l'opinion les services qu'elle rend. D'autre part, elles exercent à l'égard de cette institution une fonction critique et lui apportent un correctif (tel est par ex. le rôle des mutuelles par rapport à la sécurité sociale). Cette critique et ce correctif, par de là les améliorations techniques qu'ils recherchent, maintiennent vivant le souci du pluralisme : pluralisme des filières pour les enfants des écoles, pluralisme des écoles artistiques, pluralisme des programmes culturels, pluralisme des formes de réinsertion sociale, pluralisme des sites, etc., etc. Dès l'instant où le pouvoir politique ou administratif doit compter avec la critique d'associations il est obligé de résister à sa propre tentation qui est la

tentation de la rationalisation uniformisatrice.

Les associations elles-mêmes, lorsqu'elles deviennent puissantes, ne succombent-elles pas à la même tentation ? N'ont-elles pas elles aussi des procédures statutaires qui les conduisent à chercher l'uniformité des opinions de leurs membres, à élaborer des doctrines monolithiques ? N'ont-elles pas des états-majors, un appareil qui, comme cela se voit dans les partis politiques et les syndicats, tendent de tout leur poids à créer une orthodoxie, à réduire au silence les tendances oppositionnelles, à nier à l'intérieur d'elles-mêmes le pluralisme qu'elles s'efforcent de défendre au dehors ? Ce danger ne doit certainement pas être méconnu. Mais il faut remarquer qu'à la différence des institutions étatiques ou administratives, les associations, tant qu'elles ont su préserver leur liberté à l'égard du pouvoir, se meuvent dans un champ concurrentiel : la même cause est défendue, avec des optiques et des tactiques différentes, par plusieurs associations qui offrent ainsi un pluralisme d'options. On fera valoir que cette situation concurrentielle nuit à leur efficacité. C'est certain, mais les associations ayant des objectifs similaires ont toujours la ressource que le pouvoir étatique ou administratif ne connaît pas, celle de constituer des fédérations qui respectent l'originalité des parties composantes et où les décisions résultent d'un accord négocié entre les parties. Ces décisions peuvent d'ailleurs avoir un caractère plus ponctuel que global. Ainsi se trouve conciliée l'obligation d'efficacité et le pluralisme, maintenez des libertés.

Ce même modèle de la fédération est généralement aussi celui qui permet aux associations de franchir les limites trop étroites du champ national. Les associations ont pris conscience du fait que notre monde devient un «village planétaire». Les associations internationales ont pour la plupart une structure fédérative, qui leur permet de respecter les pluralismes nationaux, voire régionaux, tout en agissant de façon efficace auprès des organismes internationaux à structure étatique.

Depuis plus d'un siècle le pouvoir étatique et administratif n'a cessé d'étendre son action dans des domaines de plus en plus nombreux et qui concernent l'homme dans tous les aspects de son comportement et de son existence. Cette extension obéit à la loi de la rationalisation en vue d'une plus grande efficacité. Cette rationalisation implique une schématisation, une réduction des différences et, à la limite une négation de l'histoire dans sa diversité. Le philosophe Cournot annonçait à la fin du siècle dernier, le double phénomène de l'âge administratif et de la fin de l'histoire. Le danger n'est pas écarté. Mais l'explosion associative constitue très certainement une parade non négligeable à ce défi.

L'ENQUETE OING



INGO ENQUIRY

De nombreuses OING de tous les réseaux associatifs ont maintenant répondu au questionnaire de l'enquête préparatoire au Forum. On trouvera ici quelques réponses encore, forcément choisies, faute de place dans la Revue. Le relevé de l'ensemble des réponses est fait systématiquement, d'abord au profit des dossiers de nos Rapporteurs et puis en vue de la publication ultérieure des Actes du Forum. (Le questionnaire a été publié en français et en anglais dans le numéro de la Revue de l'UAI de novembre 1979 (N° 11)).

We have now received a considerable number of replies to the Forum's preparatory questionnaire from all INGO sectors. Below, we are publishing a selection of these replied to add to those published over the past months. All the INGO replies are being collected together in the dossiers of the Forum Rapporteurs, and will eventually appear together in the Forum Proceedings. (Readers are reminded that the full text of the questionnaire was printed in N° 11, 1979 of this review.)

THE WORLD JEWISH CONGRESS

Replies to indicative questions of the World Forum Questionnaire

I. The associative phenomenon

a. The World Jewish Congress considers the associative phenomenon as being of considerable significance. Historically, non-governmental organisations or voluntary associations have been at the origin of many important social developments. The attainment of progress in various international fields of endeavour, commencing with international support of the peace and labour movements and the promotion of social, educational, scientific, cultural and religious goals, as well as in the area of economic development would have been unthinkable without the stimulus provided by the voluntary sector represented by the NGOs.

b. The concept of voluntary association is historically identified as of Western origin. In order to give the associative phenomenon worldwide acceptance, conditions would have to be created under which voluntary associations can develop everywhere without state interference.

c. A distinction has to be made between NGOs representing particular sectors of public opinion and those contributing knowledge and expertise in special fields. As regards NGOs representing distinct sectors of public opinion, they must represent the views of their constituents in a spirit of independence and without compromising their integrity. NGOs offering expertise have to demonstrate the validity of their contribution by its quality and uniqueness.

I.1. Associative freedom

a. The World Jewish Congress considers that freedom of association (including the right to establish branches in all countries), freedom of peaceful assembly, freedom of expression including freedom of thought, conscience and religion, freedom of movement within and across national boundaries of individual persons representing voluntary associations and freedom to make voluntary contributions and to transfer funds abroad for legitimate purposes of the association, are all essential for the existence and normal functioning of voluntary associations.

c. Non-governmental organisations can only function if they are independent of state authority. Their essential importance is that they represent a distinctive sector of the population or the interests of a specific group. NGOs can only serve as a conduit of public opinion with respect to intergovernmental bodies if they enjoy freedom of expression and the independence to act in pursuit of their legitimate aims to the fullest possible extent. Problems of the non-profit INGOs and the problems of multinational and transnational economic enterprises should be completely separated from each other since these two categories represent completely different social phenomena.

d. Theoretically, any organisation of a truly international character can only function adequately by enjoying a valid international legal status. However, studies un-

dertaken so far show that in the present climate of international relations such status would only conform to the lowest common denominator of freedom of association enjoyed at the national level. Further, such studies indicate that the supervision and the control machinery of any proposed international authority would be so cumbersome that it would probably outweigh the advantage of the facilities provided and in consequence the benefit of the status enjoyed.

In these circumstances it is probably better that a universal approach to the problem of granting such a status be postponed. However, certain possibilities might exist for progress in seeking solutions in a particular regional context where the legal framework is more uniform, for example among the member states of the Council of Europe.

e. The World Jewish Congress is a federation of Jewish communities and organisations throughout the world and as such it has a polyvalent character in the religious, social, cultural and educational fields as well as in questions coming within the realm of international affairs of vital interest to all its constituents.

I.2. Common interests

a. The World Jewish Congress believes that beyond the specific concerns of every organisation there is a wide convergence of interest, notably in the fields of preservation of peace, disarmament, the search

for social justice including development, and the protection of human rights and fundamental freedoms. There is also, of course, a common interest of international associations with regard to the facilities and status they enjoy with intergovernmental Organisations and concerning cooperation with such inter-governmental bodies.

b. In view of the large number of non-governmental organisations which exist and the multiplicity of member states represented in inter-governmental organisations, it becomes increasingly necessary for reasons of effective functioning, to organise sectoral groupings and encourage cooperation among NGOs with similar concerns. However, such sectoral cooperation among NGOs must be on a purely voluntary basis and should not be imposed on them by any state or inter-governmental pressures.

1.3. Worldwide dimension of associative action

We believe that the necessity of finding effective solutions to global problems induce organisational cooperation on an inter-regional basis. The sharing of experiences in solving regional problems with wider application is a positive development and part of an educational process demonstrating human solidarity and inter-regional dependence, e.g., finding solutions for the rehabilitation of refugees from South East Asia is an example of the exercise of solidarity on a truly global scale.

1.4. Regional dimensions

While the World Jewish Congress is based on national membership, its Constitution calls for the creation of regional branches. This facilitates cooperation in meeting needs peculiar to the individual regions. Such branches have competence limited to the geographical area concerned. However, the existence of regional branches does not limit the global mandate of the organisation on issues of general concern to its members as for example with regard to representation in the UN system, on questions affecting the entire membership.

1.5. Transnational scope

Re b. see answer in first paragraph of 3 above.

c. There does not appear to be any convincing grounds for favouring the adoption of the term « transnational associations ». This is for the reason that the term « international » is no longer limited to relations between states in the light of the development of international law which also clearly regulates the behaviour of individuals and recognizes them as its subjects. Further, the term transnational is notionally inadequate to describe relations, on a multilateral basis, of a multiplicity of na-

tional associations represented in one grouping on a basis of equality.

II. The role of associations in World Order and the participation of INGOs in international action

II.1. The NGO community should give its fullest support to the efforts to arrive at a New International Economic Order. NGOs should in particular assist in the elaboration of procedures of negotiation through which the goals of the New International Economic Order can progressively be achieved. NGOs have a special role to play in devising methods by which the process of change in international relations can be brought about gradually on a peaceful, evolutionary basis. It is certainly true that a New International Economic Order in which the emphasis is placed on economic development may well reinforce the power of States. It is

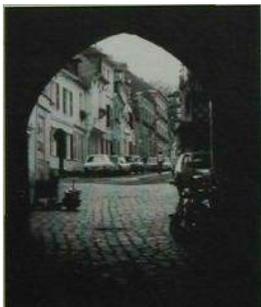


Photo : S. Jakovljevic.

therefore of paramount importance to stress the close relationship between the economic and social aspects of development and to ensure that progress is not confined to the economic sector alone, but that there is also a parallel concentration on the search for solutions for the more intractable problems in the social and human rights fields. NGOs have a particular responsibility to ensure that economic development is not pursued at the expense of social justice and of respect for human rights and fundamental freedoms.

II.2. a. Effective participation of NGOs in universal or regional action, presupposes that they be considered as partners by the inter-governmental authorities concerned. This requires that NGOs be associated by them with the entire process of decision making from the outset, at the preparatory, planning and implementation phases, which in turn necessitates appropriate consultative machinery at the various stages.

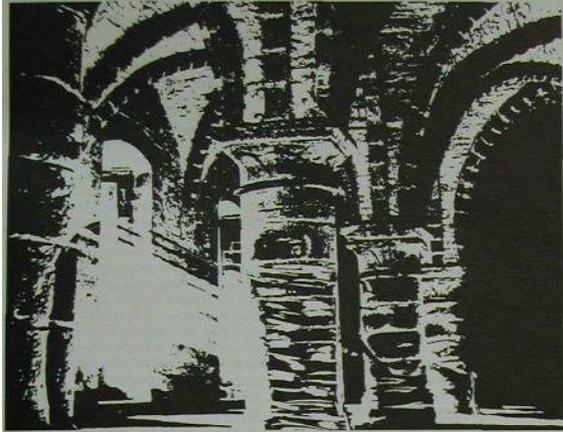
b. Real partnership between NGOs and inter-governmental bodies implies that equal importance be attributed both to the submission of NGO viewpoints as well as to the support and promotion of programmes of the inter-governmental agencies. It cannot be confined to the latter function alone.

c. A real partnership between NGOs in Consultative Status with inter-governmental agencies cannot be based on a concept which views the relationship as the conferral of a favour by the latter on the former, which can be withdrawn at any time. To be really effective, the relationship must be viewed as cooperation between both sides in their common interest and should also be considered as vital for their own purposes. The rules of consultative relationship should therefore provide for NGOs to contribute their ideas and experience in full freedom on matters in regard to which they represent important sectors of public opinion or in areas in which they have special competence.

d. NGOs in consultative status should conform to the rules for the consultative arrangements and support the principles and purposes of the UN. This does not mean that NGOs are committed to support any and all decisions of the UN organs of any particular agency position of the UN family on specific matters. It is evident that both member States of the UN as well as UN organs change their position from time to time on particular issues. It would therefore be absurd for NGOs to be expected to endorse automatically any change of political attitudes of UN organs. The freedom to comment and criticise such decisions both within and outside the UN should be considered as an inalienable right of all NGOs. Without this independence on which their effectiveness is predicated, NGOs would lose their raison d'être.

e. As previously noted, NGOs should strive to improve the quality of their representation and of their contribution. They should be encouraged to increase sectoral cooperation with other international NGOs having common interests, but on a completely voluntary basis, in order to achieve greater impact and effectiveness.

II.3. a. It is certainly considered desirable to improve consultative methods and procedures and to extend consultative status to certain UN organs and bodies with which such relations have not previously been established. A notable example would be the extension of consultative status in some appropriate manner with the UN General Assembly, to ad-hoc UN conferences and special programmes. b. The experience of the World Jewish Congress of consultative relations at the regional level is that the rules are more flexible and the possibilities for effective action of NGOs is consequently facilitated at all levels of consultation.



La crypte romane de Gérard le Diable. Flandre Orientale

Photo : INBEL

LA FEDERATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES

La. Le fait associatif

Le fait associatif international me paraît d'importance capitale dans le monde d'aujourd'hui. Contraint par la force des choses à une convivialité accrue, invité par la découverte nouvelle du sens de l'humain, habilité par les moyens techniques à se resserrer dans le réseau planétaire, le monde d'aujourd'hui ne saurait croître et s'épanouir dans le respect, la concorde et le progrès que par une association ouverte, souple mais étroite, étendue, bien au-delà du strict économique-politique, aux intérêts professionnels, aux divers projets de société, aux préoccupations philosophiques et aux croyances des familles spirituelles respectives, aux objectifs spécifiques poursuivis par les innombrables fédérations scientifiques, culturelles, caritatives et autres. Parallèlement à l'urgence du regroupement et de la coordination des gouvernements, dans une visée supranationale mais fatalement toujours étatique, le fait associatif me paraît s'imposer dans le domaine du non-gouvernemental, notamment pour trois raisons :

• Secrétaire Général F.I.U.C.

- (a) la protection et la garantie des objectifs « humains » qui risqueraient de disparaître sous le poids technocratique des contraintes exclusivement politiques ou économiques, appelle cet accent particulier, concret et diversifié ;
- (b) la défense d'une saine démocratie, au sein de sociétés de plus en plus pluralistes, ne saurait se passer de mettre en valeur la diversité des objectifs, sans niveler dans une sorte de monisme, sans inféoder davantage aux exigences et aux contrôles des pouvoirs effectifs concrètement en place ;
- (c) sur le plan psychologique et dans la ligne d'une saine organicité des cheminements de l'international ou du supranational, il apparaît que les OING occupent une situation particulièrement favorable, moins suspecte, bien faite pour inspirer confiance et respect, par delà les frontières nationales. Il faut construire à partir de la base, et le transnational sera d'autant plus désirable qu'il favorise, au-delà de la concurrence et de la dialectique du maître et de l'esclave, les objectifs communs des associés. Au lieu de se réjouir de sa complémentaire diversité, le monde d'aujourd'hui souffre d'un profond sentiment de dechi-

rement : résultat de la découverte de sa diversité culturelle, philosophique, socio-économique, il est menacé de se fragmenter, les divers blocs cédant aux tentations d'agressivité, de reproche, d'exploitation... Les grandes Conférences des Nations Unies (Environnement à Stockholm en 1972, Population à Bucharest en 1974, Science et Technologie au service du développement à Vienne en 1979) n'ont fourni que trop d'exemples d'un climat politique vicié à l'origine, du fait (vrai ou projeté) de ces tensions. On pourrait attendre - et l'expérience a démontré - le rôle modérateur et constructif des OING, toutes polarisées sans doute vers un objectif particulier, mais dont la découpe ne coïncide précisément pas à la division des Etats.

A ce propos, et pour préciser les libertés essentielles à l'existence des associations internationales (I, 1 a), il apparaît « non sens » de la part d'instances supranationales du type gouvernemental d'interdire par exemple aux OING (à objectifs professionnel, culturel, social...) d'accueillir des membres appartenant à des pays non reconnus (Taïwan aujourd'hui par ex., la Chine populaire hier...), il est de la vocation du culturel, du scientifique, du professionnel, du cantitatif... de transcender ces « frontières » et de promouvoir un « oecuménisme » planétaire, précisément là où il peut naître et fleurir organiquement, à l'abri du soupçon. J'estime donc qu'il faut défendre et garantir l'autonomie du non-gouvernemental dans sa volonté associative.

I.2 : Intérêts communs

Ils sont nombreux et appellent manifestement une meilleure coordination et une concertation accrue. En la matière, il faut pourtant être réaliste : or certaines formes de regroupement sont infiniment lourdes, administrativement onéreuses, restrictives de l'autonomie et des initiatives particulières. Mais par ailleurs, la dispersion actuelle des efforts entraîne de nombreuses pertes d'énergie ou conduisent à une efficacité réduite et à des rendements médiocres, là où la concertation minima permettrait une maximisation des investissements humains, temps et financiers. Le Forum aurait à se pencher sur les formes réalistes de concertation et les modèles concrets à mettre en œuvre.

I.3 : Dimension mondiale du fait associatif

Les arguments développés en I a trouvent une très particulière application et justification dans l'objectif « développement » et comblent le fossé séparant la Nord et le Sud de la planète. Tant au point de vue de la compétence mutuelle qu'au bénéfice de la loyauté et de l'efficacité des structu-

res d'aide et d'échange à mettre en place, les OING jouissent d'une position irremplaçable.

A condition pourtant d'accepter l'effort, souvent difficile et onéreux, de ne pas confier à ce point la réflexion et la direction aux cadres occidentaux, qu'on en vienne à paralyser le suscitement de modèles non-occidentaux ; qu'on ne se lie pas à ce point aux structures des pays industrialisés qu'on ne retombe, en matière de technologie et de financement, dans les OING, dans une certaine forme de colonialisme.

Commodité, disponibilité des compétences, impératifs financiers jouent pourtant souvent dans ce sens, et à mesure, les OING perdent la chance de l'exceptionnelle position dont elles pourraient jouir. Quadrature du cercle ?

1.5 : La portée transnationale d'une société à frontières ouvertes

Un des aspects essentiels des relations transnationales nouées à la faveur de la

vie des OING est sans doute la découverte des sensibilités, le respect des croyances, l'attention aux valeurs différentes, la relativisation de certains - absolus - acceptés confortablement dans la suffisance. En matière de morale et de droit, il y aurait à découvrir et à mettre en œuvre des codes de conduite qui, tenant compte de la relativité des « critères traditionnels », soient davantage construits dans la vérité opérationnelle (a) de valeurs plus réellement universelles (lesquelles?), et (b) dans le souci d'une convivialité respectueuse et des contraintes qu'elle impose moins au nom de - principes intangibles » souvent suspects et contestés aussi bien, qu'en raison d'une indispensable entente en bonne volonté...

II.2 (e) La qualité des représentations

Assez habituellement, la qualité des représentations me paraît laisser à désirer. Avec une double conséquence : moindre efficacité du travail de l'OING, et

perte de crédibilité vis-à-vis des instances internationales ou nationales gouvernementales impliquées.

Dans un certain nombre de cas, pour des raisons économiques très fréquemment la délégation est confiée à des personnes sur place, des « émérités » point toujours au fait des développements récents de la problématique, parfois des bénévoles très dévoués, mais mal éclairés, dont le mieux qu'on puisse attendre, c'est que, pour ne pas commettre d'impairs, ils gardent le silence ! Les vrais compétents sont parfois trop chargés pour accepter des longues réunions à distance. Mais l'efficacité de prise de parole en est perdue. Par ailleurs, beaucoup de représentations souffrent du remplacement et de la rotation trop rapide de leur personnel : il y a manque de « suivi » dans la réflexion. On sait combien les contacts prolongés, les discussions antérieures sont importantes pour comprendre les points de vue, pour faire aboutir une négociation... Il semble qu'en beaucoup d'occasions, il y a là un grand effort à réaliser pour améliorer la qualité de nos représentations.»

Dans la société en général, l'association non gouvernementale a la caractéristique générale d'être libre et volontaire. C'est à la fois sa valeur, car elle n'aura d'autorité que par son poids propre, et sa faiblesse car elle peut chercher à défendre des valeurs essentielles sans se faire entendre, faute de réunir le soutien volontaire de suffisamment de personnes ou de personnalités.

Les associations volontaires ne peuvent être imposées au respect des pouvoirs et du peuple que dans un système politique combinant non seulement le droit d'association sans restriction et la liberté d'expression mais aussi l'acceptation par les pouvoirs publics de la participation et de la concertation entre eux-mêmes et les représentants d'un groupe de citoyens volontairement associés pour défendre une idée ou un intérêt en commun. Cette concertation tend à devenir essentielle dans la mesure où les pouvoirs politiques agissent par compromis d'intérêt ou de programmes convenus entre partis plutôt que par décisions libres individuelles des représentants élus par les citoyens. L'association devient alors groupe de pression aux côtés ou parmi les groupes de pression économique, sociale, philosophique et politique, mais, même si le pouvoir éternel a la tentation de n'y voir qu'un corporatisme, elle constitue l'essence même du dialogue entre un groupe de citoyens et le pouvoir lorsqu'il aborde le domaine propre à ces citoyens. L'association devient par là l'instrument indispensable de la démocratie.

* Conseiller juridique de l'AMM (WMA).

LE FAIT ASSOCIATIF LIBRE ET SON APPORT À L'ORDRE MONDIAL

Le point de vue de l'Association Médicale Mondiale

par Me Anrrys *



WHO / Claude Huber Photo

La transformation de l'association en groupe de pression devient d'autant plus nécessaire à la survivance d'une société libre que la société est plus enrégimentée et réglée dans tous ses détails par un Etat providence. Qu'il s'agisse d'une association de pêche à la ligne ou d'une association de lutte contre la tuberculose, et a fortiori d'un groupe culturel ou de pensée ou d'un groupe impliqué dans le domaine de la santé, l'intervention de l'Etat dans ces mêmes domaines les contraint tôt ou tard à des positions de communication avec le pouvoir. La réalisation de l'objet de l'association sera conditionnée aux impératifs contradictoires de disposer de grands moyens financiers et d'une indépendance suffisante à l'égard des financements par des groupements économiques et à l'égard des subsides des organisations gouvernementales. Il s'en suit que les organisations non gouvernementales n'ont que trois voies pour sauvegarder leur indépendance et par là leur raison d'être :

- ou rester dans un domaine où elles ne sont concernées par aucun des domaines : politiques, social, économique, culturel ou sportif ;
- ou s'imbriquer dans des structures tellement proches du pouvoir qu'elles contrôlent celui-ci plutôt qu'elles ne sont contrôlées par lui ;
- ou ne dépendre par leurs adhésions et par leurs moyens financiers que de leurs ressources propres, telles les cotisations.

La multiplicité et la multiplication de ces associations destinés à défendre des opi-

nions ou des intérêts catégoriels de membres (syndicats) sont la résultante de cette nécessité de rencontrer les pouvoirs publics dans des domaines très sectorisés.

Le statut et notamment le statut consultatif donné par certains pouvoirs à une organisation internationale non gouvernementale constitue déjà une tentative de classer les OING en collaborateur du pouvoir d'une part, auxquels seront réservées documentation et participation et en parias d'autre part, dont au départ on décide implicitement de ne pas tenir compte. C'est une première manière de régir et de dominer les ONG, de décréter les opinions et les intérêts ayant droit de cité et ceux qu'on refuse de prendre en considération. C'est vrai sur le plan national et encore bien plus sur le plan international. Mais, d'un autre côté, il est admissible que toute association n'a pas la même légitimité à défendre des opinions, fussent-elles légitimes quant à elles, et tout groupuscule ne peut pas être pris en compte.

La recherche d'une solution excluant l'arbitraire représente un des problèmes les plus actuels du fait OING. L'Association Médicale Mondiale constitue un organisme dont les relations de collaboration avec les organisations gouvernementales internationales ne présentent pas de problème de principe. Elle est admise comme représentant la profession médicale mondiale dans ce qu'elle a de plus noble.

Pour citer ses statuts, l'AMM a pour but de servir l'humanité en s'efforçant d'atteindre les normes internationales les plus élevées en matière d'enseignement médi-

cal, de science médicale, d'art médical, de déontologie médicale et de soins médicaux pour tous les peuples du monde. Unissant des représentants des ONG médicales de tous les continents, l'AMM contribue au développement d'une société libre dominée par la défense des droits de l'homme, en l'espèce de l'homme malade. L'AMM a défini à cet égard des positions bien connues. La Déclaration d'Helsinki complétée à Tokyo sur les conditions de légitimité de l'expérimentation humaine et la recherche biomédicale a inspiré de nombreuses législations et codes de déontologie et sert de directives aux chercheurs dans les pays où ils se trouvent face au vide juridique lorsque cette matière n'est pas réglée par le droit.

La Déclaration de Tokyo sur le rôle du médecin en tant que protecteur de l'homme face à la torture et aux châtiements cruels a été confrontée aux dures réalités de nombreux pays et y sert de guide d'éthique comme tant d'autres principes adoptés par l'AMM en matière d'abus des drogues psychotropes, de secret des données médicales informatisées, de définition de la mort, etc...

L'AMM a adopté une structure mondiale mais avec une organisation de préparation du travail centrée sur des secrétariats régionaux. Cette structure facilite la communication et l'échange au plan de chaque continent pour déboucher sur une rencontre, un objectif et un esprit universel unique au sein d'une assemblée générale régulière « l'Assemblée Médicale Mondiale » qui fait entendre pour le monde extérieur et interne la voix de l'éthique médicale universelle. *

Photo SEDOS



VALUES OF TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

The first part of this article was published in « Transnational Associations » N° 5, p. 249.

by David Norton Smith *

VII. Expertise as a value for transnational associations

Definition

For transnational associations, expertise refers to the quality of having knowledge, competence, and intelligence in areas of activity relevant to the organization. As such, expertise is a kind of human resource that underlies other important values (see below) of organizations, it is to be distinguished from efficiency, rationality, and wisdom. The special test of expertise is whether or not the organization collectively embodies, through its staff, board, and members, a general capacity to understand the nature of and have relevant knowledge about whatever the organization is attempting to accomplish and the means by which this is being attempted.

Synonyms and subtypes

There are many acceptable synonyms for «expertise» in English, including proficiency, capability, skill, talent, competence, intelligence, ability, intellect, erudition, knowledge, acumen, insight, awareness, comprehension, understanding, thought, truth, accuracy, precision. The foregoing are not all precise synonyms for expertise, but touch on related aspects of expertise as well as suggesting some of the main sub-types of expertise that exist. Some of these main sub-types include expertise as a body of knowledge, expertise as an ability to use the powers of the mind effectively in dealing with an intellectual or practical problem, expertise as a capacity to see problems in their proper larger perspective, and expertise as a capacity to apply very precise knowledge to the solution of problems. These various sub-types of expertise can be captured in English perhaps by the terms knowledge, intelligence, comprehension, and accuracy, respectively.

Relationship to other values

As suggested above, the value of expertise is related to such other values as existence, development, autonomy, self-respect, adaptability, efficiency, creativity, rationality, effectiveness, impartiality, and

(*) *Professor of Sociology at Boston College, Mass., and Secretary General of the International Voluntary Action and Voluntary Associations Research Organization.*

wisdom, all of which expertise in part may be viewed as causing. On the other hand, an organization's level of expertise is itself the result, in part, of its efficiency, liberty, existence, development, creativity, rationality, and wisdom. Hence, there are " feedback loops » or mutual causation for several of these values.

Main examples of expertise

Some examples of expertise, based on the sub-types distinguished above, would include knowing how to lobby effectively with influential government officials in order to foster some organizational purpose or goal; having the intelligence to be able to solve a major organizational problem given the relevant facts - for instance whether or not to begin a certain program or to seek a merger with some other organization; comprehending the manner in which one's own organizational activities are likely to affect the activities of other organizations and what their resulting attitudes and actions towards one's own organization are likely to be; and being able to determine accurately the most appropriate amount of resources that should be allocated to each of a variety of organizational programs in order to optimize organizational effectiveness.

Problématique or root problems

One basic problem with expertise is the tendency for this value to become polarized in an organization - people either tend to put too much emphasis on it or too little emphasis on it. In either case, the lack of proper balance causes problems. When expertise is over-emphasized, this creates the root problem of expertise having become an end in itself rather than a means to accomplishing organizational purposes and goals. Of course, in the case of scientific and other intellectual organizations, expertise may be the ultimate purpose of the organization in some sense - though careful examination will usually show that the sharing or dissemination of expertise rather than sheer expertise itself is the ultimate purpose of the organization. The opposite root problem arises when expertise is ignored or denigrated as unnecessary or worthless, with intuition, feelings, religious insight or other sources of guidance in decision making and action given higher priority. Here there is again a lack of balance between expertise as a value and other va-

lues. Both extreme positions cause the root problem of moving from an established position of imbalance to a more fruitful and effective position of appropriate balance between expertise and other values. Given organizational inertia, making such changes in the basic balance of expertise versus other values is generally very difficult. Another kind of root problem is how to obtain and maintain expertise among one's staff, members, board, consultants, etc. And still another basic problem is being able to distinguish fakes and charlatans from real experts among those who claim expertise, whether individuals or organizations. If one just claims expertise for one's own organization without actually having much of it, then a root problem becomes keeping others outside (or even inside) the organization from finding out this fact, or finding ways to develop the claimed expertise before one's organization is exposed for its inflated claims to expertise.

Range of applicability

Expertise is a value that is most properly viewed as a means to organizational ends in the vast majority of cases, rather than an end in itself. Only when a transnational association is basically concerned with the creation and development of knowledge (rather than with the sharing or dissemination of knowledge, or a great variety of other activities) as its ultimate aim is expertise reasonably viewed as an organizational end in itself. Although there are areas of knowledge where expertise might seem to be subject to absolute standards, knowledge of the history of science and human thought indicates quite clearly that expertise is always and inevitably relative. What is evidence of expertise today may be considered nonsense or stupidity at a later time, when knowledge has progressed beyond its present state.

Ideal importance

Like a number of other values, expertise is one that tends to be valued with a high priority by most transnational associations. Even organizations with special emphases on intuition, feelings, or religious or political insight will generally tend to define their special approaches to organizational guidance as a kind of expertise, though they may use other terms for this value. Thus, expertise is very attractive in principle for virtually all organizations -

perhaps because there is a widespread recognition that, to some extent, knowledge and other forms of expertise constitute or bestow power. The latter is all the more important for transnational associations, since expertise is one of the few forms of power with substantial absolute magnitude that these kinds of organizations can reasonably expect to attain. The power of physical force or of wealth is certainly not very likely of attainment for most such associations (as contrasted with governments and corporations).

Actual realization

Although as usual highly variable, transnational associations tend to be rather high in expertise, at least in some of its aspects, on the whole. This is particularly true with respect to knowledge of their special areas of activity, but only moderately true for intelligence and comprehension, and least true for accuracy. Thus, most associations are more likely to have extensive general knowledge about their fields of activity than highly precise knowledge about these areas - they tend to be much stronger in breadth than in depth. Their moderate levels of organizational intelligence and comprehension are reflected in the facts that they are only moderately or fairly effective and efficient generally, where they would be higher on the latter two value dimensions in terms of actual realization if they were higher in actual intelligence and comprehension, presumably.

Practical problems involved

As suggested by the *problématique* section, one very important practical problem is determining how to obtain necessary expertise and then effectively doing so. Yet this search for increased expertise or its maintenance is complicated by the practical problem of keeping such expertise in its proper place as a means, generally, not as an end in itself. Further practical complications are added in that one has to try to separate the apparent («fake») from the actual («real») experts in attempting to raise or maintain one's level of organizational expertise, as well as in judging the expertise of other organizations as this might affect other aspects of one's organizational activity. And if one has made exaggerated claims to organizational expertise, it can be a very tricky problem indeed to prevent exposure of this fact, to raise actual expertise or lower claimed expertise levels so that the exaggeration vanishes without losing a great deal of organizational credibility, and to deal with exposure of one's false claims if this should occur.

Relevance to associational solidarity

Expertise is on the whole a value that should serve to foster general associational solidarity, since it is relatively neutral with respect to different kinds of organizational activity and because it is so widely given a high priority by transnation-

al associations. The most likely path to increased solidarity through the value of expertise is for associations to become more aware of their common desires in terms of this dimension and to make collaborative steps to raise their expertise levels. Such steps could be of many different kinds, but among them might be greater sharing of existing knowledge (especially about common tasks and problems of associations), research and training projects jointly supported by all associations (or interested subsets of them) and directed toward those areas where additional knowledge, comprehension or accuracy is most needed, etc. On the other hand, the process of sharing knowledge and other aspects of current expertise might prove to be highly embarrassing to those organizations whose claims to superior expertise are in fact exaggerated, for this would be likely to become apparent in the process. Also, those organizations that are genuinely most outstanding in their expertise may be too selfish to want to share their expertise with other organizations, thus reducing solidarity. This latter problem can be partially resolved by finding which areas of expertise the outstanding organizations themselves could use some help with, for no organization can be high in expertise in all areas and in all aspects of expertise.

Definition

What needs to be done next ?

(Same as for Value #4. substituting the term « expertise » for the term - uniqueness »).

What will happen if the general implications of this document are ignored ?

If ignored, the implications of this document will lead to less sharing of existing knowledge about a variety of useful techniques and activities, less sharing of comprehension of common problems facing many or all associations, less increase in the precision and accuracy with which associations can deal with their organizational intelligence in general. All of these outcomes will tend to decrease the efficiency and effectiveness of transnational associations, and hence contribute to poorer service of these organizations to their members and ultimate constituencies. The result can only be a weakening of the association movement generally as well as a diminished strength and ultimate worth of each such organization, at least relative to its potentials. Since expertise is a good basis for increasing solidarity, ignoring the implications of this document will also damage associational solidarity in a significant way.

ity as well as composite effectiveness in

VIII. Effectiveness as a value for transnational associations

For transnational associations, effectiveness refers to the capacity of accomplishing purposes, aims, goals, programs, projects, and other tasks that are intended to be accomplished, and doing so with high and intended standards of excellence. So defined, effectiveness is quite different from, though related to, efficiency. Where efficiency refers to how organizational resources are used in order to accomplish intended tasks, effectiveness refers to the actual accomplishment of those tasks and how well they are accomplished, irrespective of the manner in which resources of the organization are used in so doing. The test of effectiveness is thus whether or not intended tasks are accomplished at all and how well they are accomplished.

Synonyms and subtypes

There are several acceptable synonyms for effectiveness in English, including achievement, success, accomplishment, excellence, merit, and to a lesser extent advancement, quality, and value. Use of the latter word as a synonym would make things rather confusing, however, so it is probably best ignored as a possibly synonym of effectiveness. Some sub-types of effectiveness would include effectiveness in different realms of organizational activ-

the attainment of aims and goals. One set of sub-types of effectiveness deals with the functional/operational areas of activity of an organization (see the series of articles by Smith and Smith in *Transnational Associations*, numbers 3, 4 and 5, 1979, on « NGO Operational Tasks and Problems »), including effectiveness in financing, effectiveness in general management/leadership, effectiveness in planning, effectiveness in external relations, etc. Another set of sub-types of effectiveness deals with the substantive areas of activity of the organization, such as effectiveness in dealing with certain kinds of constituencies (e.g., the poor or the aged) rather than with others (e.g., the wealthy or the young), effectiveness in dealing with certain kinds of tasks rather than others (e.g., with preventing additional environmental damage rather than with restoration of prior environmental damage or harm), effectiveness in dealing with certain kinds of external organizations or individuals rather than with others (e.g., with governments rather than with NGOs, or with IGOs rather than with other INGOs), etc.

Relationship to other values

The value of effectiveness for transnational associations is related to other such va-

lues as efficiency, existence, liberty, development, adaptability, perseverance, purposefulness, individuality, autonomy, courage, expertise, creativity, rationality, enthusiasm, honesty, eloquence, integrity, moderation, impartiality, legality, equity, and wisdom, all of which might be seen as contributing in part to the effectiveness of an organization. Certain other values such as power, prestige, wealth, and size may be viewed as either causes or as effects of effectiveness, or both in succession (i.e., with a « feedback loop »).

Main examples of effectiveness

Some examples of effectiveness, based on the sub-types mentioned earlier, would include effectiveness in dealing with the problem of having an adequate cashflow during the year in order to meet expenses in a timely manner : effectiveness in being able to keep one's organization familiar to a wide cross-section of the world population through good public relations activities ; effectiveness in keeping one's members served well according to their expectations ; effectiveness in advancing the cause of peace as an organizational aim ; effectiveness in accomplishing a reduction in the rate of decline of an endangered species as an organizational goal ; etc.

Problématique or root problems

One basic problem of effectiveness is how to balance this often top priority value with other important values to which the organization gives priority (e.g., such as courage or orthodoxy, autonomy or solidarity, benevolence or power, etc.). One can seldom « have one's cake and eat it too - » ; and so it is with effectiveness that hard choices inevitably need to be made regarding what other values will be sacrificed in order to gain maximum effectiveness of optimal effectiveness. A second basic problem, just hinted at, is that effectiveness may become such an overpowering priority of the organization that other humane values are forgotten, and the organization uses any means necessary in order to gain its ends. Such behavior is usually attributed (and correctly so) more to governments and business corporations than to NGOs, but NGOs in many instances are also guilty of such expediency. It is a human trait to lose sight of other values in striving with all one's powers to realize a given value ; hence NGOs are not immune to this root problem. Another root problem is the choice of appropriate means to best accomplish one's organizational purposes and goals (assuming that one is choosing from among the set of humane and lawful means). This is a difficult and pervasive problem because, as with efficiency, there is not sufficient knowledge in most cases to make the choice of the single best program, project, or approach clear. And choice of a particular approach may reduce or even eliminate the future possibility of choosing

other approaches. There is a kind of inertia in organizational programs and approaches such that once they have become established they are usually very difficult to change, even though they may turn out to be quite ineffective. This leads to a final root problem to be noted here, namely, how to maintain flexibility and the possibility of changing to more effective approaches while at the same time maintaining strong commitment to existing approaches to organizational goal and purpose attainment.

Range of applicability

Effectiveness is a value that can be viewed in absolute terms, since one can state clearly whether or not a given purpose or goal has been accomplished (if proper data are gathered on this matter). But at the same time, for most organizations it is relative effectiveness in different areas of activity, or effectiveness relative to other similar organizations, that is most important. Thus absolute standards of effectiveness are in fact less likely to be used than relative ones. Effectiveness by definition a value that applies primarily to the ends, purposes, or goals of an organization. The « effectiveness of means » is really a matter of efficiency as the latter value has been defined in these materials (see Value =6).

Ideal importance

The value of effectiveness is without doubt one of the few values that is likely to be given very high priority by virtually all transnational associations. Not to do so is tantamount to organizational self-contradictoriness, except for the recognition of limitations on the means of accomplishment of organizational purposes and goals, referred to above.

Actual realization

There is a wide variation in the degree of effectiveness of transnational associations, perhaps more so than in terms of most other values. Some few associations are extremely effective, but many are only of moderate or even quite low effectiveness. There is much variation according to the sub-type of effectiveness considered, also, so that consistently effective associations in all areas of their activities are quite rare. Inadequate evaluation of effectiveness and of the most effective means for attaining various goals and aims is a major factor in the generally low to moderate effectiveness of transnational associations.

Practical problems involved

As with efficiency, so too with effectiveness it is vital to make frequent and careful evaluations of organizational effectiveness by means of applied and policy relevant research or information gathering. Determining and implementing the most appropriate evaluation techniques on a regular basis, taking into account the re-

sources and policy-making process of the organization, are some of the most crucial practical problems here. Another practical problem is establishing safeguards against the use of inhumane, illegal or otherwise illegitimate means by organizational staff or members who are attempting to maximize effectiveness. This kind of self-regulation is particularly important if associations are to avoid having much more policing and surveillance of their activities thrust upon them by external powers such as national governments, or even IGOs. Still another practical problem is how to implement some new approach to increasing organizational effectiveness when this approach is quite different from all prior and established approaches. There is likely to be a good deal of internal resistance to the new approach (e.g., program, project, procedures) among the staff and members, and overcoming such resistance successfully is a major practical problem.

Relevance to associational solidarity

Effectiveness is another of the values that is most likely to serve the cause of increasing associational solidarity, but acting as a two-edged sword with both advantages and disadvantages. On the one hand, there is likely to be some advancing of the cause of associational solidarity insofar as the full range of associations can see the potential rewards for their own organizations that could come from some kinds of collaborative efforts to improve NGO effectiveness generally (e.g., through greater cooperation among organizations with similar purposes and goals - see the article by Smith with Judge in Transnational Associations, number 10, 1978, on « Interorganizational Networking ») or for specific types of organizations (e.g., through the support of joint effectiveness evaluation projects that would provide useful results to all participating organizations). On the other hand, there are inevitably some serious conflicts between and among the goals of different organizations and types of organizations. Hence, increasing the effectiveness of any given organization or type of organization may result in reducing the relative effectiveness of other organizations or types of organizations. The simplest example might be to contrast the basic purposes of certain trade associations or manufacturers' associations with the purposes of consumer protection associations ; or alternatively, to contrast the purposes of different types of religious transnational associations with fundamentally incompatible worldviews and theologies. Hence, effectiveness is likely to be an important divisive value in some instances, unless vary carefully handled (and perhaps inevitably), as well as a force for greater associational solidarity. One of the key problems thus is to determine how greater effectiveness can be emphasized by all NGOs without activating the kinds of divisiveness that are suggested above.

(Same as for Value « 4, substituting the term « effectiveness » for the term « uniqueness »).

What will happen if the general implications of this document are ignored ?
 If ignored, the issues in this document will lead to continuing general ineffectiveness of transnational associations in absolute terms, as well as to only a small minority of organizations being effective even in relative terms. Without much more attention to effectiveness and impact evaluation than has generally been the case for transnational associations, only by chance or occasional genius and insight will effectiveness be markedly increased for particular transnational associations or types of associations, let alone for such associations as a broad set. The net result of ignoring the present set of issues will also be, most probably, a continuing lack of much solidarity among transnational associations and a failure to see how such solidarity could be enhanced and increased through joint and mutual attention to the discussion and implementation of solutions to the issues raised herein.



IX. Size as a value for transnational associations

Definition

For transnational associations, size refers to the quality of being large in terms of numbers of staff, members, organizational branches, individuals or organizations in one's constituency, or equivalent kinds of organizational affiliates. As defined here, size is thus distinguished from related values such as power and wealth, as well as being distinguished from the value of development, in the sense of change or evolution (which may or may not involve greater size). The test of size is some kind of counting of the number of affiliates of the organization that are present during some period of time (usually those present on a given day/date or those present for at least some part of a given calendar or fiscal year).

Synonyms and subtypes

Some acceptable synonyms in English for « size » are magnitude and quantity, each of which terms would be interpreted here as referring to numbers of organizational affiliates. The major sub-types of size as an organizational value have to do with which particular kinds of affiliates of an organization one counts in determining size and, when more than one affiliate type is counted, how these differing numbers are combined into some kind of overall size index (« composite size »). Some important sub-types of size, thus, are size of staff (paid staff, or total staff, paid and unpaid), size of constituency, membership size, nominal (« on paper only », non-functioning) membership size, actual (« real », functioning) membership size, size in branches of the central secretariat,

etc. However, there is another kind of sub-type of size that should also be kept in mind, namely, size change. Here we are referring (for any of the foregoing sub-types of size) to increasing size, stationary size, or declining size relative to some prior point or period of time. As a value, usually increasing size or at least size stability will be considered desirable, while declining size will be « disvalued » or not considered desirable for an organization. The exception is that at times reduction of paid staff levels may be a financial necessity, and hence declining size in this area may temporarily be a value - though seldom in other areas.

Relationship to other values

The value of size for transnational associations is related to such other values as universality, self-respect, prestige, wealth, and power, and orthodoxy, which are commonly thought to be in part results of organizational size. Some would argue that organizational effectiveness as a value is also related to and a result of size ; while others would argue that larger size leads to decreases in the values of uniqueness, adaptability, courage, challenge, efficiency, creativity, honesty, integrity, and purposefulness.

Main examples of size

The examples of size that might be given here follow directly from the various sub-types of size just discussed in a previous paragraph, including having a very large paid staff, having members from most countries of the world, having many branches located around the world under

the direction of the secretariat (as contrasted with member organizations or individuals located around the world), etc. Size increase, decrease and stability are likewise so obvious as to need no examples. However, it may be useful to give a few examples of size in the composite sense, where different measures of size are combined in various ways. For instance, one organization may report as its composite size the total number of individuals who are estimated to be in its constituency by each of the various organizational members making estimates of their national constituencies and then adding these estimates together. Another organization may report its size more conservatively in terms of active or « actual » (rather than merely « nominal ») members, whether organizations or individuals, ignoring other size measures of perhaps adding in size of paid staff and branches of the secretariat as well. Still another transnational association might report its size in terms of the estimates of what its composite size, by any of the foregoing methods, will probably be at the end of the year or some other time in the near future.

Problematic or root problems

One basic problem of size as a value is the trade-offs it necessarily involves between quality and quantity. If size is given the highest priority as a value, then quality of membership, staff, branches, etc. is likely to be sacrificed to quantity, with corresponding negative effects on organizational effectiveness and service to its ultimate constituencies. A second basic

problem of size as a value is the intrinsic problem of running a very large organization, even with high quality staff and members, etc. as contrasted with running a smaller organization. There is evidence that although size brings economies of scale up to a certain range, there are diminishing returns of increasing size after that range has been reached. Thereafter, bureaucracy and the complexities of adequate coordination can easily overcome the positive aspects of size. A third root problem of size is that when carried to extremes, it tends to be perceived by other organizations as dominance per se, irrespective of the behavior and activities of the organization; this kind of perception generates hostility and resistance among other organizations and among people in general that can hinder the work and goal attainment of the association, even if the two previous problems noted have been dealt with.

Range of applicability

Although there are clearly ways to play statistical tricks with the numbers that determine size, the value of size has clear meaning in absolute terms. Relative size has meaning also, of course, but absolute size is largely the aspect of size that is more important, except in the case of increase or decrease in size (where relative change may be as important or more important than absolute change). Size is a value that is primarily applicable to ends rather than means, in the sense that having large or larger size is usually viewed as an end in itself. However, a pre-sophisticated view would be that size is really most applicable only as a means, since unless large or increasing size contributes to the better achievement of organizational purposes and goals, it is useless.

Ideal importance

Most transnational associations would like to be as large as possible, viewing this as a means to other ends as well as an end in itself. Hence the value of size tends to have quite high priority among most if not all such organizations.

Actual realization

Obviously, most transnational associations are not as large as they would like to be, since over 90 percent of the most general transnational associations (of those reporting membership) in 1978-1979 Yearbook of International Organizations had less than 60 nations represented and over 70 per cent had less than 30 nations represented in their memberships. This is only one measure of size, of course, but the data here are probably indicative that less than optimal or preferred size has been reached by most associations, whether in terms of nations represented or other sub-types of size or composite size.

Practical problems involved

As with uniqueness as a value, one basic problem of a practical sort involved with size as a value is how to maintain the fiction of image of the largest size possible without completely losing credibility with other organizations, one's own members and staff, and with the public in general. This problem tends to be solved by labelling all size figures as «estimates», by confining knowledge of the «raw data» on which published estimates are based to a small set of trusted insiders, etc. Another practical problem is dealing with nominal or «low quality» members who either contribute nothing to the work of the organization or who detract more than they help, because they either need too much help to be able to contribute effectively or because their real commitment is not to the purposes of the organization but to other, perhaps quite different purposes. Then there is the practical problem of attempting to deal with the bureaucratic internal inefficiencies and complexities that size brings, as well as dealing with the hostility and external resistance that size also tends to bring.

Relevance to associational solidarity

Size is a transnational association value that can both help and hinder associational solidarity. It can help insofar as the size value brings about greater universality and the participation of people and nations of all kinds in an organization with purposes they all can share and affirm together. On the other hand, insofar as size brings with it the hostility of other organizations and the general public, then internal solidarity is gained while external solidarity with

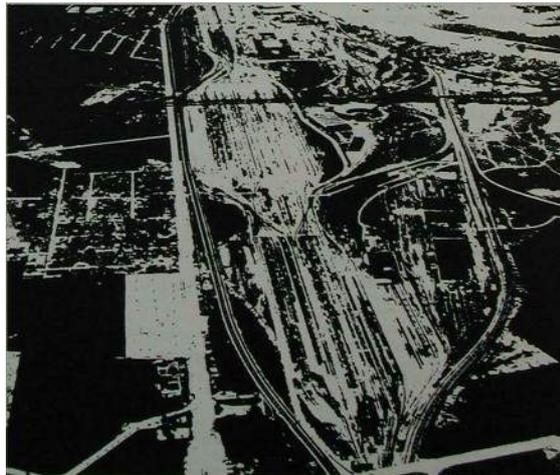
other transnational associations may be lost unless the latter also are able to achieve comparable increases in size. Envy, jealousy and even fear of a very large transnational association by other smaller ones is hardly conducive to solidarity among associations. This is not inevitable, but dealing with this tendency is a major practical and theoretical problem.

What needs to be done next ?

(Same as for Value #4, substituting the term «size» for «uniqueness»)

What will happen if the general implications of this document are ignored ?

If competition to achieve size at the expense of quality and at the expense of other organizations is widespread, as it is today, failure to deal with the problematic and practical problems mentioned here will probably lead to less solidarity among transnational associations, less credibility, more wastage of human resources, and ultimately less accomplishment of the purposes for which each transnational association was originally created. What any association does or fails to do has at least some effect on other associations. What the large or moderately large associations do tends to have quite a bit of effect on other associations, since the largest transnational associations are often looked to for leadership by smaller ones. If the largest ones show little or no concern for the problems of size discussed briefly here, then the result is likely to be detrimental for all transnational associations, for reasons suggested earlier.



X. Wealth as a value for transnational associations

Definition

For transnational associations, wealth refers to the characteristic of having large amounts of financially valuable assets or income, or a high degree of access to financially valuable facilities, goods, equipment, supplies, etc. Note that it is possible for a transnational association to be quite wealthy by the above definition in any of three ways or through a combination of them - assets, income, access. The test is very clear in the case of assets and income, which can usually be readily assigned a « current market value » in economic terms. However, the test of wealth in terms of access to financially valuable goods or services can be more tricky to perform, since it generally involves assigning economic value to organizational « inputs » that are not ordinarily so « monetized ». Nonetheless, they can be quite as important as actual owned assets or income for transnational associations, hence their inclusion in the foregoing definition.

Synonyms and subtypes

Some acceptable synonyms in English for « wealth » are affluence, prosperity, richness, monetary power, financial power, and financial security. The major subtypes of wealth are those suggested in the definition above, namely, assets wealth, income wealth, and access wealth, as well as some kind of combination of these which may be termed composite wealth. There are, of course, many kinds of assets to be considered as « sub-sub-types » of asset wealth - buildings, equipment, documents and books, bonds, money in savings or checking accounts, etc. There is a similarly wide and perhaps wider range of sub-sub-types of access wealth, with access to services of financial value included in this category. Composite wealth is usually computed and reported as a normal part of the annual accounting and auditing procedures of an organization, though such computations almost invariably ignore the additional access wealth over and above asset and income wealth. And if the access wealth, there are many ways of assigning a value to it, just as there are many ways of attributing a « current market value » to asset wealth. Hence, many varieties of composite wealth computations are possible, with many variations of asset wealth and access wealth computations underlying them.

Relationship to other values

The value of wealth for transnational associations is related to such other values as size, autonomy, power, benevolence, efficiency, expertise, effectiveness, prestige, purposefulness, and perseverance,

all of which are thought in part to contribute to the accumulation of wealth by an organization and some of which are also thought to result from wealth.

Main examples of wealth

Wealth is such a well known value that there is little need to give examples of it here. Asset wealth and income wealth, in the sense defined here, are exemplified by a transnational association that has a huge and opulently furnished secretariat, a large highly paid staff, and a budget in the hundreds of millions of dollars, pounds or other currencies of roughly equivalent value (i.e., of the same order of magnitude), etc. However, access wealth could use some further examples to clarify its meaning here : access to « loaned » executives from government agencies, IGOs, or business corporations (national or multinational/transnational) ; access to « free » buildings and facilities for headquarters or meetings, again donated by one of the types of organizations just mentioned, or perhaps by another NGO ; access to « free » consultation and expert advice on technical problems from personnel of some other organization or individual volunteer experts ; etc.

Problématique or root problems

One of the most basic problems of wealth as a value is balancing the need or desire for wealth against the basic not-for-profit « official » nature of transnational associations. If an organization becomes too wealthy, its donors may come to view it as needing no further contributions, or as misusing the organizational wealth for personal comforts and luxuries of the paid staff instead of for helping the constituency of the organization and serving organizational purposes. A related problem is that organizations that spend a great deal of their effort attempting to raise funds from the public, foundations, governments, IGOs, corporations, etc. in order to accomplish some laudable and benevolent purposes sometimes have a tendency to lose sight of the ultimate ends for which the funds were being raised. The result is that raising more funds and increasing organizational wealth become ends in themselves, instead of means to ends, and again the ultimate supposed beneficiaries of the organization may be harmed rather than helped in the long run (e.g., if other organizations believe that given organization, with its great wealth, is adequately attending to the needs of its supposed beneficiaries when in fact it is not). Another root problem of wealth as a value is that like size, power, prestige, and certain other values, wealth creates envy, jealousy and often hostility on the part of other, less wealthy organizations, especially ones in similar fields of activity or with similar goals.

cially ones in similar fields of activity or with similar goals.

Range of applicability

Perhaps more than any other value, wealth can be most readily expressed in absolute terms. The main exception to this generalization is that access wealth, which can be quite important as has been argued here, is often left out of the « absolute » computation. Yet other transnational associations may still find relative comparisons of wealth between themselves and other organizations of a generally similar kind most meaningful. Wealth can be pursued by an organization as an end in itself, but as pointed out above this is a paradox and calls into question as a not-for-profit entity. Hence, in the view of most impartial observers, wealth must be seen as simply a means to the organizational aims and goals that have been put forth by the founders or later leaders of a transnational association. Over-emphasis on wealth as an end in itself makes an NGO deviant and is likely to lead to problems eventually (see, for instance, the example of the United Way of America, a national NGO that seems to put primary emphasis on wealth in the sense of ever higher fund-raising income each year - and is coming under increasing attack in the U.S.A. for this approach).

Ideal importance

Most transnational associations would generally like to be as wealthy as possible, but they generally would view this wealth as a means to their official ends rather than as an end in itself. This high priority on wealth is often « unexamined », however, in the sense of considering the consequences and disadvantages that very substantial wealth might bring with it for the organization,

Actual realization

Although there are not adequate statistics on the wealth of all transnational associations, it is fair to state on the basis of fragmentary evidence that the great majority of transnational associations are not very wealthy by any kind of absolute standards, although there are some organizations that are very wealthy indeed (e.g., the larger world churches and charitable fund-raising organizations). Virtually all organizations are in fact less wealthy than they would like to be.

Practical problems involved

Perhaps the most obvious practical problem involved with wealth as a value is obtaining it, whatever priority the organization gives this value. Planning and imple-

menting the optimal fund-raising and access- and asset-acquisition program is not an easy task, let alone evaluating its success and repeating improved versions of the program of wealth increase or maintenance year after year. A second practical problem for the organization with wealth as a major value is to find a way to keep wealth acquisition as a means to broader organizational ends rather than letting it become an end in itself, either for the whole organization or for certain leaders and staff. There is a clear tendency of human nature that needs to be continually watched and resisted here. The hostility that having very substantial wealth evokes in other organizations, as well as in potential donors, also in an important practical problem to be dealt with for some organizations.

Relevance of associational solidarity

Like certain other values that cannot or tend not to be shared in their accomplishment with other transnational associa-

tions (because they are private rather than collective goods), wealth is probably more of a hindrance than a help in fostering associational solidarity generally.

Wealth may contribute greatly to increased solidarity of the member organizations of a transnational association, but substantial wealth is likely at the same time to be a divisive force with regard to all other transnational associations, especially those less fortunate and poorer. At most, solidarity is likely to be fostered with other wealthy transnational associations rather than with transnational associations in general. The only exception to this situation is likely to be when a substantially wealthy transnational association very clearly uses its wealth not only to foster its own organizational aims and goals but also to foster the growth and effectiveness of the associational movement as a whole - in short, when it shares its wealth, at least to some significant degree, outside its own organizational boundaries with other transnational associations.

What needs to be done next ?

(Same as for Value #4, substituting the term « wealth » for the term « uniqueness »).

What will happen if the general implications of this document are ignored ?

As with nations, corporations, families, and individuals, so too with transnational associations the rich are likely to get richer while the poor get poorer (or at least no richer) in relative and perhaps absolute terms as well. Inter-organizational hostility will be increased and associational solidarity will be decreased. The full potentialities of the whole associational movement that could come from increased cooperation, networking, and solidarity will never be realized. The most wealthy organizations will increasingly be perceived as selfish rather than benevolent, and in time the foundations of their wealth in terms of income and access may be gradually eroded, even if their assets are preserved. Their reactions to external hostility may be ever-increasing isolation.

XI. Power as a value for transnational associations

Definition

For transnational associations, power refers to the capacity to influence the actions of individuals and groups, formal and informal, both inside the organization and particularly outside the organization. Power ultimately refers to control over the actions of human beings, in the present context. The bases of this power can be varied in nature- moral authority, wealth, threat of physical force, expertise, courage, etc. The test of power is whether an organization, once having made a policy decision, can influence successfully both its own affiliates (staff, members, etc.) and especially external individuals, groups, and organizations to allocate their own efforts and other resources toward the accomplishment/implementation of the goals or programs indicated by that organizational policy decision.

Synonyms and subtypes

Some acceptable synonyms in English for « power » are influence, political power, organizational strength, organizational authority, potency, control, might (a very old and traditional word for power or strength), organizational ascendancy. There are several ways of separating power into sub-types. One way is to distinguish between direct, straightforward, overt power, on the one hand, and indirect, subtle, covert power on the other hand. Often the greatest power is of the

latter kind, just as someone once said that the strongest sword is the one that never needs to be drawn and used. Another way of distinguishing among sub-types of power is to identify the various bases from which power is derived, some of which were noted above in the section on « Definition ». It is hard to present a complete list of the foundations of power, so that we shall not try to do so in this brief space, merely referring the reader to the bases of power mentioned above as an indication. Still a third important distinction among sub-types of power is the matter of whether it is « real » or « apparent », although this issue would lead us into an involved discussion if we were to try to deal with it adequately. The root of the issue is whether an organization could somehow bring force of pressure to bear on a person or group who failed to comply with the indicated wishes of the given organization « voluntarily » (in a sense, whether or not the organization has a « sword » to draw and use, if it needs to do so). Political scientists and legal philosophers could provide a multitude of other important distinctions among different aspects of power, but the foregoing will have to suffice to give an idea of the sub-types that can be considered.

Relationship to other values

The value of power for transnational associations is related to such other values as wealth, size, autonomy, expertise, effec-

tiveness, prestige, liberty, existence, courage, challenge, purposefulness, and perseverance, all of which in part can contribute to organizational power acquisition and maintenance. Some of the foregoing values also can result from power, so that the causation may involve a « feedback loop ».

Main examples of power

Some examples of organizational power of the sub-types suggested above would include being able to influence legislation in ways that are favorable to one's organization, both at the level of national governments and in IGOs ; being able to ignore the pressures or demands of other organizations with impunity ; being able to mobilize public opinion quickly and effectively to counter accusations or attacks from other individuals or groups, including governmental and business organizations at different territorial levels ; being able to gain the cooperation of governmental authorities in implementing one's own organizational programs and projects ; being able to demonstrate for greater competence and expertise in some kind of competitive situation than can other similar organizations ; etc.

Problématique or root problems

One of the most basic problems of power, like wealth, is getting and keeping it. Both

are scarce and widely valued commodities, so to speak, and there is much competition for their attainment among transnational associations. Another root problem is finding the proper balance between seeking and wielding power in order to accomplish organizational aims and goals vs. simply for the enjoyment of the power itself. Again as in the case with wealth as a value, it is easy for an organization to slip over into the valuing of power for its own sake, thus quite probably neglecting the basic aims and goals of the organization. Transnational associations are not governments, and hence the sheer accumulation and wielding of power in an effort to maintain some kind of order and law is not a natural aim of such associations. A third root problem is again the envy, jealousy, and hostility that the powerful organization is likely to arouse in less powerful organizations, thus leading to problems of cooperation and even, in the extreme, concerted counter-action by a coalition of other organizations attempting to limit, reduce, or even eliminate entirely the power of a given organization. The latter is most likely to occur when the given organization has been particularly selfish and inconsiderate of the rights and self-respect of other similar organizations over a long period of time. Unlike governments, powerful transnational associations are usually unable to use physical force as the ultimate means of enforcing their wishes, and hence are subject to being « cut down to size » by the concerted efforts of other organizations. And even if a particular transnational association is protected by a particular powerful government or set of governments, the power of the organization can be minimized by isolating it and subjecting it to generalized public condemnation and ridicule. Thus there are clear limits to the accumulation and use of power by transnational associations.

Range of applicability

Power is a value that applies equally well to both the ends and means of an organization. However, it is most properly understood as a means to the accomplishment of the purposes and goals of a transnational association, rather than as an end in itself. The latter focus is a kind of deviance that is likely to be detrimental to the accomplishment of organizational purposes and goals, both because it leads to the ignoring of other organizational value priorities and because it tends to create external opposition to the organization among other organizations who do not like to see one organization attempt to dominate all the others (either in its particular area of activity or more generally). Power is clearly a relative matter for organizations, rather than something absolute. Even among its own staff and members, transnational associations very seldom have anything approaching « abso-

lute power », no matter if protected by or essentially an arm of a particular powerful national government or set of collaborating governments.

Ideal importance

Most transnational associations would generally like to have more power than they currently have, though their aspirations for power are generally somewhat less than their aspirations for wealth (which tend to be unlimited). Again as with wealth, however, this high priority placed on power tends not to have been carefully considered in terms of the consequences, side effects, and potential or likely disadvantages it may have in addition to its advantages.

Actual realization

Transnational associations are generally not very powerful in comparison with multinational corporations, national governments, or even IGOs. However, their power depends upon the realm of activity being considered, and in some realms they can be considered to have greater power than many or most of the other types of organizational actors just mentioned. As for individual associations, there would seem to be only a relatively small minority that have attained any reasonably substantial power either over their members/staff or over other organizations. It is an interesting question to consider why this is the case.

Practical problems involved

The accumulation and maintenance of power by transnational associations clearly involves a multitude of complex and difficult practical problems. Techniques that work for governments or business corporations often cannot be applied successfully by associations (i.e., coercion, and economic power in the marketplace). The great variety of purposes and goals of associations also contributes to these practical difficulties, since different techniques may be required for different types of associations. Another practical problem is dealing with the hostility and possible concerted efforts of other similar organizations to reduce or eliminate one's own organizational power. Rather than attempting to figure out how to deal with such concerted counteraction when it occurs, it is probably more fruitful for organizations to try to identify appropriate practical means of avoiding such confrontations (e.g., by unselfish, considerate, restrained use of power). A third practical problem is to establish internal safeguards in one's organization to prevent particular individuals or sets of individuals, let alone the entire organization, from becoming highly committed to power as an end in itself rather than as a means of facilitating better achievement of the organization's general purposes and goals.

Relevance to associational solidarity

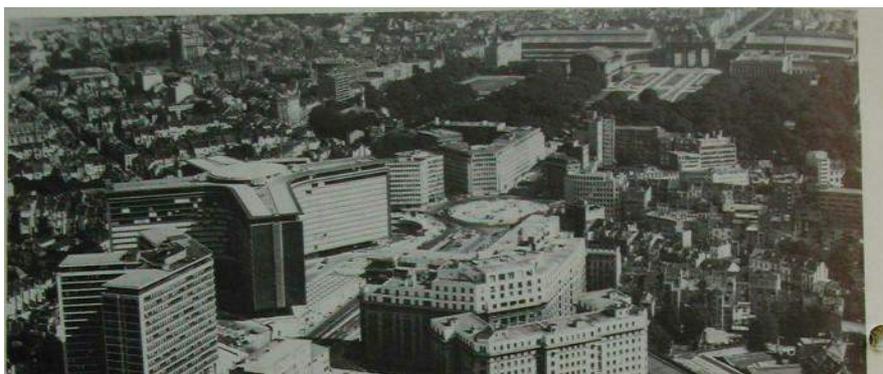
Putting a high priority on power is generally more of a hindrance to associational solidarity than a help. Unlike the value of the wealth, this negative effect of substantial power may be felt among the membership as well as among organizations external to the association (since members will probably be able to share in the wealth, but are less likely to be able to share in the power and may have it turned mainly against them and their own needs and perspectives). Thus, if associational solidarity is to be fostered generally, the tendency for particular transnational associations to have and wield great power over others will probably need to be dealt with through the concerted efforts of as many as possible of these less powerful organizations acting cooperatively. In this sense, the very substantial power of certain organizations may well foster solidarity among all the rest of the organizations, as the latter attempt to protect or regain more of their autonomy. Of course it is also possible that the most powerful transnational associations might themselves then band together in an attempt to preserve their special power collectively over the other associations. But such an effort could probably be stopped or minimized by mobilizing public opinion in condemnation of such actions that are inconsistent with the spirit and supposedly benevolent nature of transnational associations. It would obviously be much better for all associations if the most powerful ones were restrained in their use of power over other associations and if they used their power to help other similar associations (or to help all associations), rather than being selfish in their use of their power.

What needs to be done next ?

(Same as for Value =4. substituting the term « power » for the term « uniqueness »).

What will happen if the general implications of this document are ignored ?

If the issues raised in this document are ignored, then there is likely to be a general increase in conflict among transnational associations in the long term. Powerful associations are likely to rise and fall, or at least to become isolated or outcasts among other associations, unless they are circumspect and unselfish in their wielding of power. Some greater polarization of the transnational association community is likely to occur, but in the very long run unbridled search for and wielding of power by some associations is likely to lead to increased solidarity among the less powerful simply for the sake of their own protection. But in this process, much effort and many resources of other kinds will be diverted away from the main purposes and goals of all associations, to the detriment of mankind in general.



LE BILAN DE 1979 DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT

par Thom Kerstiëns

L'Assemblée générale des ONG de développement auprès des Communautés européennes a discuté et adopté le rapport de son « Comité de liaison » sur les activités réalisées et les progrès accomplis au cours de l'exercice 1979. Nous publions volontiers ce rapport extrêmement instructif présenté par son président, Dr. T. Kerstiëns, dans la suite de nos compte rendus antérieurs.

1. Introduction

1.1 Cette année, nous avons fait un pas en avant en vue de renforcer le caractère officiel de l'Assemblée Générale, ainsi que du futur Comité de Liaison. C'est pourquoi, comme par le passé, il paraît utile d'informer les ONG européennes s'occupant de développement des activités déployées par leur Comité de Liaison durant l'année écoulée, pour qu'une discussion générale puisse avoir lieu lors de l'Assemblée à Bruxelles.

1.2 Outre la présentation des actions entreprises dans différents domaines, le président a estimé utile d'exprimer ses idées sur la philosophie actuelle des ONG. Le succès engendre ses propres difficultés, ce qui se vérifie notamment pour la collaboration des ONG avec la Communauté. Il semble donc opportun d'ouvrir une discussion portant sur ces difficultés.

1.3 Les ONG spécialisées dans l'aide au développement constituent un aspect particulier du phénomène ONG. En général, leurs activités ne se limitent pas à une communauté particulière. Leur esprit de solidarité les amène à donner une dimension internationale à la réalisation de la

justice sociale. C'est pour cette raison qu'elles exigent des changements dans les structures sociales et économiques existantes, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. Cet esprit de solidarité peut se manifester de différentes façons :

- aide en faveur de projets dans les pays en développement ;
 - éducation au développement, y compris l'information, la sensibilisation et les pressions politiques ;
 - aide alimentaire ;
 - aide d'urgence ;
 - programmes de volontaires.
- Pour mener à bien leurs activités, les ONG de développement préféreront travailler avec d'autres ONG, même si celles-ci ne sont pas orientées vers le développement.

1.4 La force et en même temps la faiblesse des ONG réside dans leur grand nombre et dans leur caractère pluraliste. La collaboration avec le Marché Commun n'aurait jamais pu se développer aussi bien, si les ONG européennes s'occupant de développement n'avaient pas senti qu'elles devaient faire preuve de la plus grande solidarité entre elles et à l'égard de la Communauté. La tâche principale du

Comité de Liaison au cours des quatre dernières années a été précisément de défendre, maintenir et promouvoir ce sens de l'unité et de le traduire de façon pragmatique dans des actions communes avec les Communautés européennes.

2. Le Comité de Liaison

2.1 En 1979, la composition du Comité de Liaison est restée la même qu'en 1978, à part l'adjonction d'un nouveau membre (du Luxembourg) qui a permis d'assurer au sein du Comité de Liaison la représentation de tous les pays membres de la Communauté européenne. Comme par le passé, un expert a été désigné pour l'aide alimentaire, et deux groupes de travail traitant respectivement de la coopération industrielle et agricole entre l'Europe et le Tiers Monde et de la qualité des projets des ONG, ont estimé devoir demander le conseil d'experts, lorsque cela était nécessaire. Le sens de l'unité et de la diversité des membres du Comité de Liaison, a permis d'accomplir beaucoup de travail, parfois dans des circonstances difficiles.

2.2 La collaboration avec la Commission européenne a été excellente à tous points

de vue, et le voudrais exprimer ma gratitude aux représentants de la DG VIII (Direction Générale Développement) et de la DG X (Direction Générale de l'Information) qui ont rendu notre collaboration non seulement fructueuse, mais également agréable.

2.3 Le même esprit de collaboration a été entretenu avec le Parlement européen. Des contacts ont été établis en vue d'organiser le plus tôt possible une audition avec la Commission du Développement du Parlement européen.

2.4 Le Comité de Liaison s'est réuni huit fois.

Une réunion a eu lieu avec des fonctionnaires des ministères du développement des Etats membres de la Communauté européenne.

2.5 Un groupe de travail a étudié les aspects de l'Education au Développement sur les thèmes de la coopération industrielle et agricole entre l'Europe et le Tiers-Monde.

2.6 Un groupe de travail sur la qualité des projets des ONG a commencé ses travaux.

2.7 Une nouvelle activité est née, sous la forme de la collaboration du Comité de Liaison avec la section concernée de la DG VIII, en vue de procéder à une évaluation des systèmes de micro-projets des ONG et du FED. Cinq missions de deux personnes (un expert des ONG et un expert de la Communauté) ont eu lieu au Cameroun, au Sénégal, en Sierra Leone, en Haute Volta et au Bangladesh. Un groupe de travail sur l'éducation s'est réuni pour préparer les missions qui ont eu lieu à la fin de 1979 et au début de 1980.

2.8 La convocation, demandée par l'Assemblée de 1979, de réunions nationales d'ONG s'occupant de développement a constitué une innovation. Ces réunions ont été organisées par les membres nationaux respectifs du Comité de Liaison et elles avaient notamment pour tâche de constituer les délégations nationales en vue de l'Assemblée de 1980, dans le cadre du nombre de places attribuées, ainsi que de nommer le membre national du Comité de Liaison. Bien que la convocation de telles réunions fut une première expérience, le résultat a été positif dans tous les pays de la Communauté. Dans plusieurs cas, c'était la première fois qu'un nombre ainsi important de représentants d'ONG de Développement se rencontraient.

2.9 Dans mon rapport sur l'année 1978, j'avais énuméré cinq objectifs de notre Comité de Liaison :

- définition et reconnaissance d'ONG authentiques au sein de la Communauté européenne ;
- promouvoir la collaboration entre les ONG et la Communauté européenne dans tous les domaines du développement ;

c) promouvoir la coopération entre les

ONG de développement tant au niveau national qu'au niveau européen ;

d) encourager la création et la promotion d'ONG véritables dans les pays en développement et la mise en place de structures de relations sur un pied d'égalité avec elles ;

e) contribuer à former l'opinion publique européenne dans les questions de coopération au développement. Il ne fait pas de doute que l'organisation de rencontres au niveau national a contribué à atteindre les objectifs a), c) et e), tandis que d'autres formes de collaboration entre les différentes ONG sont en train de se développer, par exemple dans le secteur de l'aide alimentaire ainsi que dans celui de l'aide d'urgence. Cependant, lions.

La récapitulation de toutes ces activités montre très clairement que le Comité de Liaison a considérablement élargi son champ d'action. L'Assemblée de 1979 a donc fait preuve de sagesse en demandant que le Comité de Liaison acquière un statut légal, ce qui a été fait, et en se donnant des statuts qui ont été votés au cours de notre dernière réunion et dont le texte final est joint au présent rapport (voir annexe III).

Toutefois, il convient de préciser trois points :

- il ne peut y avoir qu'un seul Comité de Liaison, qui devrait être aussi représentatif et aussi efficace que possible (la création de différents Comités de Liaison pour les différents domaines est inacceptable pour la Communauté et préjudiciable aux ONG) ;
- le Comité de Liaison ne devrait jamais empêcher une véritable ONG d'avoir des contacts directs avec la Communauté à propos de ses projets ou de ses programmes spécifiques dans quelque domaine que ce soit ;
- appartenir au Comité de Liaison signifie lui consacrer toujours plus de temps ; les directeurs des ONG devraient garder cet impératif présent à l'esprit, lors de l'élection des candidats.

3. Cofinancement

3.1 Le programme de cofinancement se déroule bien, peut-être même trop bien. En 1979 la somme de 12 millions d'UCE a été ré-inscrite au budget, alors que dans le passé il y avait eu de fortes augmentations :

- 1976 : 2,5 millions d'UCE
- 1977 : 4 millions d'UCE
- 1978 : 12 millions d'UCE.

Le résultat a été qu'à la fin de l'année, 152 projets présentés par 63 ONG, pour un montant de 11,9 millions d'UCE, avaient été cofinancés, mais que 38 projets correspondant à un total de 4,8 millions d'UCE ont dû être reportés au budget de 1980. Pour cette année, le Parlement européen avait initialement approuvé un montant de 15 millions d'UCE, avant de rejeter le budget de la Communauté dans sa totalité, ce qui crée certains problèmes

pour le cofinancement de projets cette année.

3.2 Si la quantité est un facteur important, la qualité des projets présentés par les ONG est tout aussi importante. On peut espérer que les résultats des missions d'évaluation ainsi que ceux du comité Walker sur la qualité des projets, aideront les ONG à réaliser de meilleurs projets.

3.3 La Communauté européenne devrait continuer à innover dans le domaine du cofinancement. Le fait que plusieurs gouvernements aient élargi leur programme de cofinancement et allégé leurs conditions, ne doit pas amener les ONG à ne pas utiliser le canal de la CEE ou à ne l'utiliser que pour des projets de deuxième priorité.

4. Education au développement

4.1 A la suite de notre séminaire sur la convention de Lomé, l'Assemblée des ONG de 1979 a décidé de donner la priorité au thème suivant: « la coopération agricole et industrielle entre la Communauté européenne et le Tiers Monde, et ses effets intra-communautaires ». L'année dernière, 17 projets de 15 ONG ont été cofinancés, pour un total de 194.000 UCE. Cette année un montant de 300.000 UCE est prévu pour de tels projets. Une étude sur le travail que les ONG effectuent dans ce domaine a été entreprise : les résultats de cette étude ainsi que des études spécifiques seront présentés à l'Assemblée pour discussion.

5. Aide alimentaire

5.1 En ce qui concerne l'aide alimentaire, le programme des ONG pour l'année 1979 a été approuvé en novembre 1979 et il portait sur 25.000 tonnes de poudre de lait ainsi que sur trois programmes spéciaux pour le Chili, Haïti et le Zaïre (comprenant respectivement 2.000 tonnes de butter oil, 15.000 tonnes de céréales et 3.800 tonnes de poudre de lait). Du programme global de 25.000 tonnes de poudre de lait, 15.000 tonnes ont été transportées par l'intermédiaire des ONG. Le programme spécial pour Haïti a été exécuté entièrement, celui en faveur du Chili à 90 % et celui pour le Zaïre sera complété vers la fin de mars.

5.2 Une difficulté a surgi à propos des demandes des ONG pour le Vietnam. Le Conseil des ministres des Communautés européennes a décidé de bloquer l'aide alimentaire officielle octroyée au Vietnam, en vue de favoriser les « boat people ». Le Comité de Liaison a protesté contre cette décision. A cet égard la position du Comité de Liaison est que l'aide passant par les ONG soit considérée comme séparée de l'aide intergouvernementale. Notre position qui a été portée à l'attention de la Communauté peut être résumée comme suit :

- Les populations ne devraient pas être « punies » ou « récompensées » selon qu'elles ont un « mauvais » ou un



Bruxelles, la Commission des Communautés Européennes

Photo C.G.T./Isselee

« bon » gouvernement. Tout en reconnaissant aux Gouvernements le droit d'arrêter l'exécution de programmes d'aide alimentaire dont bénéficient d'autres Etats, il n'y a pas lieu d'intervenir en ce qui concerne l'aide humanitaire dispensée par les soins des ONG.

- L'aide humanitaire doit être accordée à ceux qui en ont le plus besoin, et les décisions portant sur l'aide alimentaire ne devraient pas être fondées sur des motifs d'ordre politique ou économique (excédents agricoles).
- Lors de l'exécution des programmes d'aide alimentaire, les ONG devraient s'assurer qu'il est possible d'effectuer un contrôle pour savoir si l'aide arrive vraiment à ceux auxquels elle est destinée.

5.3 Nous avons de bonnes raisons de croire que cette position a été acceptée par le Communauté, comme la plupart des gouvernements européens l'ont acceptée depuis plusieurs années.

5.4 Des discussions sont en cours pour clarifier le rôle d'« interlocuteur unique » et les relations, auprès du Comité de Liaison, du groupe des ONG d'aide alimentaire qui ont créé un nouvel organe de coordination.

6. Aide d'urgence

6.1 L'aide d'urgence a été une des préoccupations majeures des ONG, notamment

à l'égard du Cambodge. Grâce à la Croix Rouge, aux ONG françaises et à Oxfam, l'attention du monde entier a été attirée sur la situation du peuple cambodgien. Depuis lors, de même la Croix Rouge et l'UNICEF, les ONG - en particulier celles qui sont réunies au sein du Consortium créé par Oxfam, le Conseil Océanique des Eglises et le C.C.F.D. France - ont déployé des efforts considérables pour éviter un désastre.

6.2 Cet exemple montre ce que les ONG peuvent faire si leur attitude reste souple et si elles sont disposées à appuyer les ONG qui sont en mesure d'accorder une aide en créant des groupes ad hoc.

6.3 C'est également à l'initiative du Comité de Liaison qu'un groupe de consultation dirigé par l'UNICEF a été institué en vue de coordonner les différentes activités des ONG au Cambodge et le long de sa frontière. Jusqu'à présent quatre réunions ont eu lieu à Genève.

6.4 La CEE a beaucoup appuyé les ONG dans le domaine de l'aide d'urgence, et il y a lieu de féliciter les personnes responsables de la DG VIII pour la rapidité avec laquelle elles ont agi. Un montant total de 2,8 millions d'UCE a été dépensé pour le Vietnam par le biais des ONG.

6.5 En outre, la CEE a secondé la Croix Rouge et d'autres ONG dans l'exécution de programmes spéciaux en faveur de la

Dominique et de la République Dominicaine, de Timor (Indonésie), de l'Ethiopie et de l'Ouganda.

6.6 Etant donné l'expérience du passé, il semble utile qu'un membre du Comité de Liaison soit familiarisé avec les programmes d'aide d'urgence et qu'un représentant de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge et un du Conseil des Agences pour le Volontariat, de Genève, soient invités à nos réunions comme experts.

7. Volontaires à l'étranger

Peu d'attention a été consacré cette année au problème des volontaires. Une question qui pourrait être discutée est celle de savoir si l'on peut parler de volontariat en soi ou si les ONG envoient en fait du personnel qualifié pour des projets spécifiques.

8. Conclusions

8.1 En guise de conclusion, il peut être affirmé que le programme établi par les ONG et les Communautés européennes se déroule correctement dans les différents secteurs : cependant, il conviendrait d'examiner avec attention les aspects suivants :

- Comment maintenir l'unité des ONG dans toute leur diversité, de façon à élargir et à approfondir notre coopéra-

tion, tout en respectant le caractère de chaque ONG ?

- Nous avons renforcé notre légitimité en créant une association d'ONG européennes s'occupant de développement ; il faudra donc veiller désormais à ce que, tant dans les réunions nationales qu'à l'Assemblée générale les différents aspects de nos activités soient traités avec suffisamment d'attention - il s'agit essentiellement du cofinancement, de l'éducation au développement, de l'aide alimentaire, du secours d'urgence et des volontaires. Au demeurant, le nombre des ONG travaillant pour l'éducation au développement est bien plus important que le nombre d'ONG agissant dans d'autres secteurs, même si leur champ d'action est plus limité.
- Comment pouvons-nous assurer de meilleurs liens et de nouveaux programmes de relation sur un pied d'égalité avec les ONG dans les pays en développement ?

Espérons que ces questions pourront être discutées au cours de notre prochaine assemblée.

9. Le phénomène ONG (remarques du président)

Pour terminer, je voudrais ajouter à ce rapport quelques réflexions personnelles sur le phénomène ONG.

9.1 Que représentent les ONG ? Elles se définissent elles-mêmes par la négative, en s'affirmant non gouvernementales. Nous pourrions donc dire que les ONG comprennent toutes les organisations et tous les groupements qui agissent de façon indépendante des gouvernements, mais dont la fonction est d'offrir à leurs membres des services de nature sociale

» que les gouvernements eux-mêmes ne sont pas à même d'assurer dans d'aussi bonnes conditions. En voici quelques exemples :

- les activités qui ont pour objet l'épanouissement des individus dans la société, que ce soit dans le cadre des organisations féminines, des mouvements de jeunesse, des organisations de travailleurs ou des associations sportives, etc. ;
- les activités qui ont pour objet de protéger leurs membres ou de les aider à défendre certaines positions ou certaines situations, comme les sociétés coopératives, les syndicats, les mouvements pour la paix, la Croix Rouge ou les organisations charitables, etc. ;
- les activités qui ont pour objet d'édifier, de modifier ou de conserver des systèmes de valeurs dans la société, que ce soit dans le cadre des églises, des Alcoïques Anonymes ou des organisations à caractère culturel, etc.

9.2 Bien qu'elles aient un caractère privé, les ONG ne sont pas identiques aux organisations privées. En général, elles n'ont pas de but purement économique et ne

recherchent pas le profit. Dans ce contexte, les coopératives et les syndicats constituent des cas limites. En effet, du point de vue de leurs activités éducatives, ces organisations peuvent être considérées comme des ONG, mais en ce qui concerne leurs activités à but plutôt économique, elles tombent en dehors du champ d'action des ONG.

9.3 Les partis politiques tombent également en dehors de la catégorie des ONG véritables car ils s'identifient trop aux gouvernements (ou bien ils en font partie, ou bien ils sont dans l'opposition). Cependant, sur le plan de la recherche et de l'éducation, ils ont souvent des activités comparables à celles des ONG.

9.4 Le problème de chaque nation est qu'elle doit éduquer ses membres en vue d'inculquer un sens des responsabilités civiques qui va au-delà de l'appartenance à une famille ou à une tribu. L'Etat ne peut suffire à dispenser cette éducation, il a besoin pour ce faire de l'aide d'organismes intermédiaires. C'est là que les ONG ont un rôle unique à jouer. Elles aident les gens à acquérir le sens de l'appartenance à la société et à promouvoir le bien-être

Résolution adoptée par l'Assemblée générale des ONG de développement lors de la session de mars 1979 en ce qui

ANNEXE

concerne la constitution et le statut du Comité de Liaison.

Préambule

Dès le début la Commission des Communautés européennes a invité des particuliers à représenter les ONG de développement à titre personnel à une Assemblée générale annuelle ; ces personnes ne sont par conséquent que des délégués et non pas des représentants ; leur statut n'a pas changé jusqu'à présent. D'autre part, les mémoires de l'Assemblée générale ont indiqué clairement que le Comité de Liaison devrait accepter certaines responsabilités en matière de représentation et devrait de temps à autre faire rapport aux membres de l'Assemblée.

Ces deux considérations sont dans une certaine mesure contradictoires mais la solution pratique suivante a été retenue lors de l'Assemblée générale de mars 1979 :

1. Nom

1.1 Le titre officiel du comité sera « Comité de liaison des organisations non-gouvernementales de développement auprès des Communautés européennes ».

des individus dans un contexte social. L'harmonie et le développement démocratique de la société dépendent, dès lors, en grande partie de l'existence de toute une gamme d'ONG, ceci est du moins ce que l'histoire européenne nous apprend.

9.5 La fonction des ONG apparaît clairement lorsque l'on se rappelle la naissance du nazisme et du fascisme en Europe. L'élimination des ONG a été l'une des premières actions de ces deux régimes. Les ONG furent soit supprimées ou intégrées dans un grand mouvement, organisme tout-puissant, dirigé par l'Etat, et ouvert aux jeunes, aux femmes, etc., soit freinées dans leurs activités, comme les syndicats, les églises, etc. En Amérique latine, nous assistons au même processus sous de nouvelles formes de dictature, du type « sécurité nationale ».

9.6 Les ONG sont les globules blancs de la société, et la promotion du phénomène des ONG est donc bénéfique pour la société en tant que telle. C'est ce que comprennent de plus en plus les gouvernements et les institutions intergouvernementales.

2. Objet

2.1 Le Comité de Liaison donnera le travail des ONG de développement » bona

fide » avec celui de la Commission européenne dans les différentes activités en matière de développement telles que le cofinancement, l'éducation au développement, l'aide alimentaire, le secours d'urgence, les volontaires, etc.

2.2 Le Comité fera rapport aux ONG périodiquement, à intervalles réguliers.

2.3 Le cas échéant, le Comité représentera les ONG auprès de la Commission et/ou du Parlement européen, tout en se conformant aux dispositions du paragraphe 3.3 ci-dessous.

2.4 Le Comité sera reconnu comme personne morale conformément à la demande de la Commission ; ceci permettra de présenter un budget pour ses activités, budget qui serait approuvé dans le cadre du budget général de la Commission.

2.5 Le cas échéant, le Comité servira d'intermédiaire aux ONG du Tiers-Monde désirant participer aux domaines d'activité décrits au par. 2.1 ci-dessus.

3. Composition

3.1 Le nombre des membres du Comité de Liaison sera limité à 13, y compris un pre-

ANNEXE (cont.)

sident et un vice-président (voir paragraphe 8 ci-dessous).

3.2 Tandis que chaque pays de la CEE aura au moins un représentant, chacun des différents domaines d'activité tels que cofinancement, éducation au développement, aide alimentaire, secours d'urgence, volontaires, etc. sera représenté dans toute la mesure du possible.

3.3 Le Comité cherchera à obtenir une reconnaissance formelle de la part du président de la Commission des Communautés européennes, mais il ne devra pas essayer d'obtenir auprès de la Commission des Communautés européennes un statut analogue, par exemple au statut consultatif des ONG auprès du Conseil Economique et Social de J'ONU.

3.4 Le Comité de Liaison est habilité à demander que lui soit reconnu en Belgique le statut légal d'association internationale à but philanthropique religieux, artistique ou éducatif conformément à la loi belge du 25 octobre 1919, modifiée par la loi du 6 décembre 1954 ; toutefois, ce statut sera rédigé de manière à laisser à l'Assemblée générale annuelle des ONG le pouvoir de statuer en dernier ressort.

3.5 Le mandat des membres actuels du Comité de Liaison est prorogé jusqu'à l'Assemblée européenne de 1980.

4. Registre des ONG

4.1 Par analogie avec le paragraphe 3.3 ci-dessus, les ONG de développement ne devront pas essayer d'obtenir un statut individuel et formel auprès de la Commission des Communautés européennes. Cette dernière ouvrira cependant et révisera périodiquement un registre des ONG de développement admises à la coopération et aux opérations de cofinancement. Toute ONG de développement désireuse d'être enregistrée devra remplir les conditions suivantes :

4.1.1 Son siège principal devrait être établi dans l'un des pays membres des Communautés européennes.

4.1.2 Elle devrait être reconnue par le service compétent de la Commission des Communautés européennes.

4.1.3 Elle devrait être reconnue comme ONG de développement « bona fide » par la réunion nationale des ONG de développement de son pays.

4.1.4 En outre, les ONG supranationales et internationales ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté européenne pourront être reconnues comme ONG de développement « bona fide » pour autant qu'elles obtiennent l'agrément à la fois du Comité de Liaison des ONG et du service compétent de la Commission des Communautés européennes. En cas d'accord, elles pourront être invitées à envoyer un observateur à l'Assemblée générale définie au paragraphe 6 ci-dessous.

Réunions nationales des ONG

5.1 A partir de 1979, et à titre expérimental, une réunion des ONG de développement « bona fide » sera convoquée dans chaque Etat membre des Communautés européennes par les membres nationaux du Comité de Liaison.

5.2 Les invitations à cette réunion devront être adressées :

5.2.1 Aux ONG de développement figurant actuellement sur la liste tenue par la Commission des Communautés européennes.

5.2.2 Aux ONG de développement qui expriment clairement de désir d'entrer en contact régulier avec la Commission des Communautés européennes.

5.3 Les ONG de développement participant à ces réunions nationales devront répondre aux conditions suivantes pour autant qu'elles soient applicables dans leur pays respectif :

5.3.1 Avoir le statut légal d'association sans but lucratif dans leur pays respectif.

5.3.2 Exercer de préférence leurs activités au niveau national et, en tous cas, à un niveau plus large que l'échelon local.

5.3.3 Etre reconnues par les services compétents de leur gouvernement comme ONG admises à la coopération dans les domaines de l'aide au développement, tels que cofinancement, éducation au développement, aide alimentaire, secours d'urgence, volontaires, etc.

5.4 Chaque réunion nationale des ONG de développement aura désormais la possibilité de vérifier que les organisations existant dans son pays sont effectivement « bona fide » et de faire des commentaires à cet égard.

5.5 Compte tenu du nombre de participants auxquels chaque pays aura droit, chaque réunion nationale soumettra :

5.5.1 à la DG VIII la liste des délégués nationaux que la Commission des Communautés européennes devra inviter à l'Assemblée annuelle qu'elle convoque pour les ONG ;

5.5.2 au secrétariat du Comité de Liaison des noms de deux candidats maximum aux élections du Comité de Liaison.

5.6 Le Comité de Liaison prendra à sa charge les frais de courrier afférents à la convocation des réunions nationales ; tous les autres frais de la réunion nationale elle-même, y compris les frais de voyage, de salle de réunion, etc., seront supportés par les ONG du pays en question.

5.7 La fréquence des réunions nationales sera déterminée par elles-mêmes, avec toutefois un minimum d'une réunion tous les trois ans.

6. Assemblée générale annuelle des ONG

6.1 Conformément au précédent déjà établi, la Commission des Communautés européennes convoquera chaque année une Assemblée générale des ONG. Cette assemblée aura pour objectif :

6.1.1 de permettre au Comité de Liaison de faire un rapport détaillé de ses activités annuelles et de répondre à des questions sur ces activités ;

6.1.2 de permettre aux délégués de discuter, et le cas échéant, de décider des questions relatives aux différents domaines d'activité, tels que cofinancement, éducation au développement, aide alimentaire, secours d'urgence, volontaires etc. ;

6.1.3 de permettre à la Commission des Communautés européennes d'indiquer ses intentions en ce qui concerne ses activités communes avec les ONG et de les conseiller sur la stratégie budgétaire qu'il convient d'adopter ;

6.1.4 d'élire tous les trois ans les membres du Comité de Liaison.

7. Elections au Comité de Liaison

7.1 Le mode d'élection sera le suivant :

7.1.1 Si un seul candidat est proposé pour un pays membre des Communautés européennes, ce candidat sera considéré comme élu d'office.

7.1.2 Si un pays donné propose plus d'une candidature, l'assemblée sera invitée à élire le délégué national par un vote secret.

7.1.3 S'il ne reçoit aucune candidature, le Comité de Liaison proposera ses propres candidats qui seront considérés comme élus. Toutefois, des candidats pourront être désignés au sein de l'assemblée et, dans ce cas, le vote sera effectué sans débat.

7.2 L'Assemblée désignera par vote secret en son sein les quatre autres membres du Comité de Liaison.

7.3 Aucun délégué ne pourra être réélu pour plus de deux mandats consécutifs afin de maintenir un équilibre entre la nécessité d'une certaine continuité et celle du renouvellement des membres.

8. Président et vice-président

8.1 Lors de sa première réunion, le Comité de Liaison élira son président et son vice-président parmi ses membres pour une période n'excédant pas trois années. Si le pays représenté par le président n'a qu'un seul membre dans le Comité, le Comité pourra coopter un délégué de ce pays afin d'en assurer une représentation adéquate.

9. Sous-Comités

9.1 Le Comité de Liaison est habilité à créer des comités ad hoc pour des périodes limitées afin de traiter de problèmes spécifiques, quand il le jugera utile.

9.2 Le Comité de Liaison peut coopter des experts qui n'ont pas le droit de vote.

10. Coûts

10.1 Les frais de secrétariat du Comité seront supportés par le budget du Comité de Liaison.

150 ANNEES DE CONGRES INTERNATIONAUX EN BELGIOUE (1830-1980)

par G. de Coninck *

Hier...

Si la Belgique a, dès son origine, occupé une place importante dans le mouvement des relations internationales publiques et privées, elle le doit à l'esprit d'initiative et de coopération de beaucoup de ses nationaux épris d'un idéal de paix.

Les premières organisations internationales se créèrent en 1815 à l'issue du congrès de Vienne.

C'est en 1847 que s'ouvre l'ère belge des congrès, en effet, en septembre de cette année, se tient en Belgique, le premier congrès international celui des économistes convoqué à l'initiative de M. Ad. le Hardy de Beauleu, secrétaire de l'Association belge pour la liberté commerciale.

A cette occasion, le Duc d'Harcourt, pair de France et président de l'Association libre-échangiste de Paris, s'adresse en ces termes à Victor Faider, secrétaire du congrès :

« Comme cette belle fille qui, selon notre grand poète, était l'objet des vœux de toute l'Italie, la Belgique a toujours été l'objet de la convoitise des grandes puissances de l'Europe. C'est là qu'elles ont versé leur sang et leurs trésors. Aujourd'hui, par un admirable retour de la Providence, c'est elle qui est appelée à faire la conquête de ses vainqueurs ».

Dans le même temps, à Bruxelles, s'ouvre le congrès international pénitentiaire. Ces deux congrès sont les 5^e et 6^e congrès internationaux organisés dans le monde.

L'année d'après, c'est à un congrès d'agriculture et un congrès de la paix, de se réunir à Bruxelles. En fait, ce sont là les quatre seules réunions internationales tenues dans le monde durant les années 1847 et 1848, à l'exception d'un congrès tenu à Copenhague.

Il est intéressant de noter ici, que c'est en Belgique que s'est tenu le premier congrès véritablement international des sciences médicales, qui fut le congrès international d'ophtalmologie, organisé en 1857.

Sur les 9 congrès internationaux qui se tiennent durant les 20 premières années du mouvement international, soit de 1840 à 1859, la Belgique en abrita 11, soit exactement 38 %.

* Chef Département Congrès UAI

Jusqu'en 1861, Bruxelles est la seule ville belge à recevoir les congrès; il semble que les raisons qui ont le plus favorisé cette situation, soient d'après G.P. Speeckaert, tout d'abord : «... la situation géographique, les caractéristiques et le charme de Bruxelles. Ensuite, le véritable esprit international, le dynamisme et la foi de pionnier d'un certain nombre de nos compatriotes, qui ont joué un rôle absolument extraordinaire dans les cinquantes premières années de la coopération internationale. Enfin, l'appui réel et pas de simple patronage accordé par les plus hautes autorités du pays. Que de congrès placés sous le haut patronage de nos rois qui assistèrent à de nombreuses séances inaugurales; que de congrès présides effectivement par les Ministres en fonction ou par des Bourgmestres de Bruxelles, tel le 1^{er} congrès de l'Association

internationale pour le Progrès des Sciences Sociales, tenu du 22 au 25 septembre 1862 sous la présidence M. Fontainas et auquel assista le roi Léopold II, alors Duc de Brabant. Ouvrant, trois ans plus tard à Berne, le 4^e congrès de cette Association, le président de la Confédération Helvétique, M. Schank, devait déclarer: «Nous nous réjouissons de ce que la Belgique a introduit un nouvel instrument de civilisation en Europe en fondant Ses congrès des sciences sociales ».

Si on consulte la liste - courte - des congrès internationaux tenus dans le monde en 1880, il y a cent ans, on relève parmi les lieux de congrès : 10 fois le nom de Bruxelles, 1 fois le nom de Gand, « 6 fois le nom de Milan, 5 fois le nom de Paris et 19 autres villes européennes. En 1919, seule la France dépasse le chiffre des congrès tenu en Belgique.



S.M. LE Roi Albert assistant à la cérémonie d'ouverture du 1^{er} congrès maritime organisé à Bruxelles les 5-6 juin 1910.

**Tableau I :
Historique des congrès internationaux
en Belgique**

	en		1900.a
	1889	1847 a 1913	
Bruxelles	847	130	177
Anvers	861	39	23
Namur	862	2	2
Gand	963	11	46
Liège	865	13	57
Charleroi	885	2	1
Ostende	895	3	6
Courtrai	1902	1	
Autres villes	-	14	
		200	326

D'après une étude de l'UAI, les organisations internationales constituées depuis l'origine jusqu'en 1956, le furent à raison de 14 % sur le sol belge.

Malgré le rôle important joué par la Belgique dès les premières heures du mouvement des congrès, peu de personnes en dehors de celles qui y participaient personnellement, s'intéressaient à ceux-ci; l'aspect global du phénomène et de ses répercussions diverses, entre autres pour la ville hôte, ne retenaient guère l'attention. Ceci n'était pas seulement le fait en Belgique, mais dans bien d'autres pays également.

De fait il a fallu attendre 1958 et l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, pour voir naître une nouvelle ère des congrès.

Agissant comme un aimant, l'Exposition de Bruxelles a attiré sur le sol belge pendant cette seule année, 290 réunions internationales soit environ un cinquième du chiffre mondial.

Il est à noter ici, que toutes les « années » d'expositions connurent un accroissement du nombre des réunions internationales (voir tableau II).

1958 vit également un événement important pour l'avenir des congrès en Belgique : l'inauguration des Palais des congrès de Bruxelles et de Liège; les deux premiers du genre en Belgique; précédant Paris, Londres, Genève, Berlin, etc. en effet à cette époque seule Rome pouvait s'enorgueillir de posséder un bâtiment conçu principalement pour les réunions internationales.

Cet essor du nombre de congrès provoqua en parallèle l'évolution de l'opinion publique à ce propos; les milieux du tourisme prirent conscience de l'intérêt que représentait ce secteur de la vie internationale ainsi que des retombées économiques en résultant.

L'ampleur du mouvement entraîna également le développement des professions

d'interprète et de traducteur de conférences, et la création de nouvelles professions telles que celles d'organiseurs professionnels de congrès, d'hôtesse d'accueil, etc..

Ces professionnels qui travaillaient au début de façon assez empirique se sont rapidement organisés et de nombreuses

écoles spécialisées ont bientôt délivré les diplômes aujourd'hui indispensables.

La création en 1960 de la Centrale Belge des Congrès et la publication en 1962, par cet organisme du Commissariat au Tourisme, de la revue « Congrès en Belgique » ne fit qu'accroître l'idée de l'importance des congrès pour le pays.

**TABLEAU II
Attraction exercée à l'égard des congrès internationaux
par les villes hôtes des Expositions universelles**

Années d'Exposition	Total de Congrès pour l'année	Nombre de Congrès se tient l'Exposition
Paris 1867	20	13 soit 65 %
Paris 1878	47	32 soit 69 %
Paris 1889	97	87 soit 89 %
Paris 1900	175	127 soit 72 %
Saint-Petersbourg et Saint-Louis 1904	106	2 St-Petersbourg 11 St-Louis soit 12 %
Liège 1905	141	52 soit 36 %
Bruxelles 1910	187	76 soit 40 % 57 à Anvers et Bruxelles
Liège 1930	527	48 à Liège
Bruxelles 1935	455	soit 20 % en Belgique
Bruxelles 1958	1432	151 en Belgique soit 33 % 290 en Belgique soit 20 %

Aujourd'hui...

Au niveau international le nombre de congrès organisés annuellement est en augmentation constante; cette augmentation est due en grande partie aux tendances actuelles de régionalisation et de spécialisation qui voient éclater de nombreux grands congrès en divers petits congrès.

Au niveau national malgré l'arrivée sur la scène des congrès, de nombreux « nouveaux » pays de congrès désireux d'accueillir un maximum de réunions sur leur territoire, la Belgique maintient sa position au classement des principaux pays hôtes de congrès (voir tableau III).

Ceci notamment grâce aux réalisations concrètes effectuées ces dernières années pour stimuler cette industrie; développement de l'infrastructure

congressuelle; construction de nouvelles salles dont la capacité maximum est de 2000 places. A côté des salles « Mammoth » construites chez nos voisins ces dernières années, ce nombre peut paraître assez modeste, mais il répond à la grande majorité des demandes.

Parmi les nouveaux centres, figurent les palais de congrès de Bruges et de Gand.

Quant à ceux de Bruxelles et de Liège, ils terminent leur réaménagement.

De plus, de nombreux petits centres de conférence résidentiels ont été équipés dans les différentes régions du pays.

L'éventail des possibilités ainsi offertes est assez complet; les équipements techniques de ces salles figurent parmi les plus sophistiqués d'Europe.

TABLEAU III
Les congrès internationaux en Belgique de 1950 à 1980

Totax.	1950	1955	1958	1960	1966	1968	1973	1976	1979
Belgique	46(6)	65(5)	290(1)	110(7)	130(6)	105(6)	195(5)	169(7)	224(6)
Europe	588	865	1115	1344	1573	1898	2327	2327	2884
Mondial	725	1125	1432	1899	2226	2728	3473	3699	3245

Le chiffre entre parenthèses () indique la place occupée par la Belgique par rapport aux autres pays.

NB:

Ces chiffres concernent uniquement des congrès internationaux patronnés et/ou organisés par des organisations internationales: durée moyenne 4 jours.

Il est important de noter que ne sont pas comprises toutes les réunions restreintes, d'experts et de consultation qui ont lieu journalièrement au niveau des Communautés Européennes et de l'OTAN. En ce qui concerne uniquement la Commission des Communautés Européennes, il s'y tient en moyenne 6000 réunions par an (réunion d'une journée).

Ne sont pas comprises également les réunions à caractère commercial, organisées par des sociétés multinationales.

Il est intéressant de noter ici que parmi les quelques sept cents organisations internationales ayant leur siège en Belgique, figurent deux des organisations internationales s'occupant des congrès : la Fédération Européenne des Villes de Congrès et l'Association Internationale Organisateurs professionnelles de Congrès; à noter aussi le fait que le président de l'Association Internationale des Palais de Congrès est un Belge.

Conclusion

Le but principal des congrès est de donner aux participants l'occasion de se retrouver, de confronter leurs recherches, de mettre au point leurs objectifs et programmes de travail, d'en diffuser les résultats, en un mot de « communiquer » en dehors de toute contrainte de

C'est dans ce sens que les pionniers belges de la coopération internationale l'entendaient et c'est dans ce sens que cette industrie devrait continuer à se développer.

Références

Présence de Bruxelles dans les congrès internationaux
 été 1955
 La vie internationale en Belgique - une 10^e province par G.P. Speeckaert, ABCI 1973.
 La Belgique pays hôte des organisations et réunions internationales par G.P. Speeckaert, ABCI 1969.
 Les Congrès internationaux de 1681 à 1899. UAI, 1960
 Les Congrès internationaux de 1900 à 1919. UAI, 1964.
 Réunions internationales et extension géographiques
 Les réunions internationales en 1958 par G. Deville.
 - Associations Internationales - 1959 n° 6.
 Congress Phenomena par G. Deville. « Associations Internationales » 1957, n° 6.
 Répartition Géographique des Réunions internationales. - Associations Internationales -, 1968, n° 2; 1974, 1977, 1980 n° 1.



BRUXELLES - CONGRES

Bruxelles a vu en 1977, la création pour l'Office de Tourisme (TIB), d'un service spécialisé « Bruxelles Congrès ». Ce service a pour mission de regrouper et de valoriser les équipements existants tout en centralisant les efforts de promotion.

« Bruxelles Congrès » regroupe tous les fournisseurs de service congrès : hôtels, salles de conférences, organisateurs professionnels, bureaux d'interprètes et de traducteurs, traités, agences de voyages, installateurs d'équipements techniques, hôtesses, guides etc... Ils publient ensemble leurs prix annuels, leur calendrier, leurs brochures.



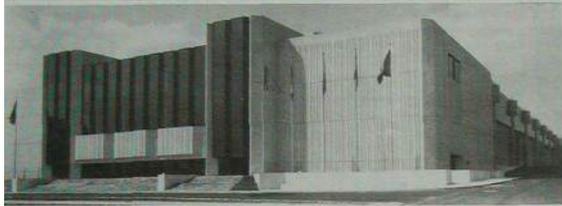
Les premières installations destinées aux grands
 Bruxelles, au Palais Mondial (Cinquantenaire) dans le cadre du Centre International créé par l'UAI. L'ensemble se composait d'une centaine de salles, dont 5 spécialement destinées aux congrès.



Liege - Palais des Congrès.



Brugge - Le beffroi.



Bruxelles - Centre International de Conférences



Charleroi - Palais des Expositions.



Bruxelles - Palais des Congrès.



Kortrijk - Palais des Congrès.



Namur - Palais des Congrès.



Knokke - Le Casino.



Antwerpen - Le jardin zoologique.



Photos C.G.T.



LE BELGIQUE, TERRE DE CONGRES, FETE LE 20^e ANNIVERSAIRE DE LA CENTRALE

BELGE DES CONGRES
Gyory •

par Jean

Ce petit pays en forme de triangle pointé vers la mer, au cœur de la région la plus industrielle du monde, est volontiers comparé à un carrefour. Carrefour géographique, d'abord : avec ses 1.445 km de frontières seulement, la Belgique à pour voisins les Pays-Bas, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, la France et, au-delà de la mer, la Grande-Bretagne. Nœud ferroviaire : avec près de 32 km de voie ferrées aux 100 km², son réseau est le plus dense du monde; et c'est en Belgique que se croisent les axes autoroutiers qui relient Paris à la Ruhr et aux grands ports hollandais, l'Europe du Nord à l'Europe du Sud. A bien des égards, l'aéroport de Bruxelles-National constitue la porte d'entrée au vieux continent des voyageurs venus d'outre-Atlantique, la plaque tournante d'où les lignes aériennes éclatent, dans toutes les directions.

Plus de neuf millions de personnes habitent cet espace réduit - une des plus fortes densités de population du globe - tant et si bien que la Belgique semble n'être qu'une seule et vaste agglomération, et nul point du pays n'est éloigné d'un autre de plus de quatre heures de voiture.

(Bruxelles, la capitale, heureusement située en plein centre du pays, est à une heure de la côte, à une heure aussi des belles forêts d'Ardenne.

C'est ici, pourtant, que s'est faite l'Europe : à Liège, où les Princes-Evêques qui se sont succédés témoignaient de la grandeur de l'Empire germanique, à Gand, où est né Charles-Quint, dans les villes flamandes où sont nées l'industrie et les libertés bourgeoises. Plus, peut-être, qu'aucun autre pays d'Europe, la Belgique a connu les guerres et les occupations : Rome, la France, l'Espagne, l'Autriche-Hongrie puis les Pays-Bas l'ont occupée; et c'est dans la plaine de Waterloo que s'est joué le sort du monde moderne.

Dans cette histoire mouvementée, les Belges ont glané les éléments qui ont, progressivement, composé le visage d'un peuple à la fois traditionaliste et novateur, inspiré par son passé mais résolument tourné vers l'avenir.

Synthèse d'Europe

Carrefour des civilisations qui s'y sont succédées au cours de deux millénaires,

la Belgique a conservé des traces profondes de son passé, que racontent les fleches des cathédrales, les façades enluminées des maisons de Bruxelles, d'Anvers, de Gand ou de Bruges, les hauts beffrois de ses villes flamandes, symboles des libertés, ses musées, aussi, où semble rôder encore l'esprit des frères Van Eyck, de Breughel, de Memling, de Rubens, élégance de l'architecture italienne de la Renaissance, austère simplicité des cloîtres romans, puissance et équilibre du gothique, délicate orfèvrerie rhénane sont autant de témoignages des courants culturels qui ont traversé le pays, qui ne pouvait pas ne pas s'en imprégner. Rien d'étonnant donc, à ce que la Belgique ait mérité le titre de « synthèse d'Europe »; rien d'étonnant, non plus, à ce qu'elle ait toujours voulu affirmer sa vocation européenne, jusqu'à accueillir le siège des Communautés européennes et celui d'un nombre important d'institutions internationales.

Dès la naissance, en Europe, de ces réunions de spécialistes que sont les congrès, la Belgique avait su prendre une place prépondérante dans un mouvement qui n'allait cesser de se développer. En 1847, elle accueille le cinquième des congrès internationaux convoqués dans le monde, celui des économistes. Entre 1847 et 1848, quatre congrès seulement se tiennent dans le monde entier, tous quatre à Bruxelles; et sept des vingt congrès qui auront lieu entre 1850 et 1859 se réuniront dans la capitale belge.

Mais ceci appartient déjà à l'histoire. Depuis lors, l'évolution des relations internationales, la nécessité de rencontres périodiques entre des spécialistes appartenant à diverses disciplines - économiques, scientifiques, sociales - ont multiplié les congrès dans le monde, dont l'organisation est devenue une véritable industrie. La Belgique n'est pas demeurée en arrière, au contraire: une dizaine de villes belges offrent, aujourd'hui, d'accueillir n'importe quelle réunion, dans les meilleures conditions d'organisation. En 1960 fut fondée avec l'aide du Commissariat Général au Tourisme, la Centrale Belge des Congrès, premier organisme de ce genre en Europe réunissant des villes de congrès belges en une association dont le double but est premièrement de favoriser l'infrastructure des

congrès de la ville et deuxièmement faire ensemble la promotion de la Belgique pays de congrès.

La Centrale Belge des Congrès fêtera donc cette année son 20^{ème} anniversaire avec une séance académique suivie d'une réception qui aura lieu dans le cadre du forum mondial des associations internationales le lundi 23 juin à la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles.

Un équipement ultra-moderne

Bruxelles, la capitale, dispose d'une infrastructure hôtelière capable d'absorber les réunions les plus nombreuses; Anvers est un des premiers ports du monde; Liège est la première ville industrielle du pays; Charleroi, capitale du « Pays noir » et Courtrai constituent deux centres industriels de premier plan; Bruges est la merveilleuse ville d'art, que ses canaux romantiques ont fait surnommer « la Venise du Nord » Namur est une porte ouverte sur le tourisme en Ardenne; Spa, la « perle des Ardennes », est la première ville d'eau d'Europe, et Ostende et Knokke-le-Zoute offrent leurs célèbres plages de la Mer du Nord.

Chacune de ces villes possède un équipement ultra-moderne pour accueillir des congrès : des salles conditionnées, traduction simultanée, techniques audiovisuelles, etc. Mais il faut souligner, aussi, l'environnement de chacune de ces cités, qui offrent aux congressistes une région typique et verdoyante, ou l'air iodé du littoral, ou le charme d'un passé artistique plusieurs fois centenaire. Les congressistes, comme les touristes, trouveront en Belgique mille occasions de se détendre, ou de satisfaire leur curiosité intellectuelle.

Fenêtre ouverte sur le monde, la Belgique possède une tradition d'hospitalité que nul n'a jamais pu démentir. Et c'est par fidélité à sa vocation que la Belgique continuera d'accueillir de plus en plus de réunions internationales, de congrès et de séminaires. Car synthèse d'Europe et carrefour des idées et des hommes, la Belgique reste avant tout une merveilleuse terre d'accueil.

Secrétaire de la Centrale Belge des Congrès



LISTE DES PUBLICATIONS DE L'U.A.I. 1908-1980 LIST OF U.A.I. PUBLICATIONS 1908-1980

A. 1908-1939

1. *Bulletin de l'Office Central des Associations Internationales*. Rapport sur les travaux de l'année 1907. Notice sur l'organisation des Associations Internationales et les bases d'une coopération à établir entre elles. Mars 1908. Bruxelles, in-8°, 42 p.
2. *Actes du Congrès Mondial des Associations Internationales* (Bruxelles 1910). 1er vol. in-8°, 1911, 830 p.; 2e vol. in-8°, 1912, 415 p.
- 2a. *Actes du Congrès Mondial des Associations Internationales* tenu à Bruxelles en mai 1910. Bruxelles, 1910-1911, in-8°, 1.246 p.
3. *Annuaire de la Vie Internationale*, publié avec le concours de l'Institut International de Bibliographie et l'Institut International de la Paix, par A. FRIED, H. LA FONTAINE et P. OTLET. (Tome I). Bruxelles, 1908-1909, in-8° relié, 1.370 p.
4. *Annuaire de la Vie Internationale*. (Extrait de 48 pages de la publication n° 3).
4bis. *Id.*, 1908, 112 p. (Fasc. I).
5. *Revue Internationale des Congrès et des Conférences*. Publiée sous les auspices du groupe des Congrès et des Conférences de l'Exposition de Bruxelles de 1910. 11 numéros parus du 22 avril 1910 au 21 septembre 1910. Bruxelles, in-4°, 132 p.
6. *Pour conserver à Bruxelles, le Parc de l'Exposition Universelle et affecter un de ses Palais aux œuvres internationales* (6 août 1910), in-8°. 4 p.
7. MUSEE INTERNATIONAL. *Notice et catalogue sommaire*. (Catalogue n° 1). Bruxelles, 1910, in-8°, 39 p.
8. MUSEE INTERNATIONAL. *Catalogue du Musée Administratif International. Fonds de la participation du Gouvernement espagnol*. (Catalogue n° 2). Bruxelles, 1910, in-12°. 104 p.
9. MUSEE INTERNATIONAL. *Notice et catalogue sommaire du Musée International de la Route*. (Catalogue n° 3). Bruxelles, gr. in-8°, 1910, 40 p. ill.
10. *Bulletin de l'Office Central* du 10 janvier 1911. Bruxelles, gr. in-8°, 6 p.
11. *Recueil des résolutions et vœux votés par les Associations et Congrès Internationaux en 1910*.
12. *Service collectif de librairie des Institutions Internationales*. (Catalogue général).
13. *Liste chronologique des Conférences*. Réunions et Congrès Internationaux à partir de 1911.
14. *Liste des Associations Internationales*. (Noms et adresses). Bruxelles, gr. in-8°, 1912, 47 p.
15. OFFICE CENTRAL DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES. *Son organisation, ses travaux et ses services*. Bruxelles, gr. in-8°, 1911, 72 p. ill.
16. OFFICE CENTRAL DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES. *Liste des publications*. Bruxelles, 1911. in-8°, 6 p.
17. Extraits des Actes du Congrès Mondial.
18. BAUER, Etienne. *L'Association Internationale pour la protection légale des travailleurs et l'Office International du Travail*. (1901-1910). Origines - Organisation - Œuvre réalisée - Documents. Bruxelles 1910. gr. in-8°. 112 p.
19. INTERNACIA MUZEO. *Notice, catalogue en espéranto du Musée international de langue espérantiste organisé par l'Office Central espérantiste*. (Catalogue n° 4). Bruxelles, 1910. in-8°, 23 p.
20. CENTRAL OFFICE OF INTERNATIONAL INSTITUTIONS. *Notice anglaise*. Bruxelles, in-8°, 11 p.
22. LE MUSEE INTERNATIONAL. *Notice sommaire*. Bruxelles, 1911. in-8°, 4 p. ill.
23. MUSEE INTERNATIONAL. *Catalogue sommaire de la section de bibliographie et de documentation*. (Catalogue n° 5). Bruxelles, 1912, gr. in-8°. 18 p. ill.
24. MUSEE ADMINISTRATIF INTERNATIONAL. *Catalogue. Fonds de la participation du Gouvernement espagnol*. Bruxelles, 1910, in-8°, 104 p.
25. UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. *Constitution d'un centre international*. Déclarations et opinions sur l'organisation internationale, les associations internationales, documents et notices. Bruxelles, 1912, gr. in-8°, 162 p. ill.



26. *La Vie Internationale*, Revue mensuelle des idées, des faits et des organismes internationaux, In-8°. 26 fascicules parus de 1912 à 1921. 100 à 120 p. par fasc.
27. MUSEE INTERNATIONAL. *Catalogue général sommaire*. Bruxelles, 1912. in-8°, 31 p. ill.
- 27a. MUSEE INTERNATIONAL. *Catalogue général*. Bruxelles, 1914, in-8°, 41 p. ill.
- 27b. MUSEE INTERNATIONAL. *Supplément n° 1 au catalogue général*. Bruxelles, 1914, in-8°, 8 p. ill.
28. LA FONTAINE, H. et OULET, P. *La Vie Internationale et l'effort pour son organisation*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, n° 1, 34 p.).
29. HALDANE. (Viscount). *Grande-Bretagne et Allemagne*. Etude sur les caractéristiques nationales. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, n° 1, 26 p.).
30. LANGE, Ch. L. *Coordination et coopération dans le domaine du mouvement international de la paix*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, n° 1, 22p.).
31. WANG MOU TAO. *Conséquences politiques mondiales de la Révolution chinoise*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, n° 2, 8 p.).
32. CHANGY, Comte Eugène DE. *L'Union économique internationale et la Conférence de Bruxelles*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, n° 2, 22p.).
33. UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. *Compte rendu de la Commission Internationale du 15 et 16 avril 1912*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 2), 23 p.).
34. VAN OVERBERGH, Cyr. *La documentation internationale et l'ethnographie*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 3, 25 p.).
35. STAEL-HOLSTEIN, Baron L. DE. *L'air et l'avenir*. Considération sur le trafic aérien. (Extrait de la *We Internationale*, 1912, fasc. 3, 28 p.).
36. *Le régime juridique des associations internationales*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 4, 12 p.).
37. DOP, Louis. *L'Institut international d'agriculture*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 4, 26 p.).
38. MARINUS, Albert. *Syndicalisme et internationalisme*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 4, 27 p.).
39. BRENTANO, Lujo. *Sur le caractère international de l'économie politique contemporaine*. (Extrait de la *We Internationale*, 1912, fasc. 5, 10 p.).
40. ORGANISATION OUVRIERE INTERNATIONALE. *Syndicalisme et internationalisme* : le Secrétariat international des fédérations syndicales nationales, la Fédération internationale des métiers. Bruxelles, in-8°, 250 p.
41. BOURLET, Carl. *Le 8^e Congrès universel d'espéranto*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 5, 10 p.).
43. OLIVEIRA LIMA, M. D'. *La formation de l'Amérique latine et la conception internationale de ses fondateurs*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 1, 23 p.).
44. COUNSON. *Les métèques*.
45. LECOINTE. *La Conférence internationale de l'Heure de Paris*.
46. *Actes du Congrès mondial des Associations internationales*, tenu à Bruxelles du 15 juin au 18 juin 1913. Bruxelles, 1914, in-8°, 1.264 p.
47. *Annuaire de la Vie Internationale*, publié avec le concours de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale et de l'Institut international de la Paix. 1910-1911. 2e série, vol. II, in-8°, 2.652 p.
48. ROTHUSBEHGER, E. *Le droit des auteurs et des artistes et les Unions internationales*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 7, 46 p.).
49. MEZ, D' John. *Le chèque postal international et les résultats des virements postaux en Autriche, en Hongrie, en Suisse et en Allemagne*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 7, 13 p.).
50. LESQUIRE, Paul. *Les crises générales et la solidarité des marchés économiques nationaux et internationaux*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 8, 21 p.).
- 50bis. OULET, Paul. *Les problèmes internationaux et la guerre, les conditions et les facteurs de la vie internationale*. Organisation de la Société des Nations. Genève, 1916, in-8°, XII, 593p.
51. SCHUCKING, W. *La mission essentielle du droit international*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1912, fasc. 8, 9 p.).
- 51bis. OULET, Paul. *Constitution mondiale de la Société des Nations*. Le nouveau droit des gens. Genève, 1917, in-12, 253 p.
52. GUILLAUME, Ch. Ed. *Les systèmes de mesures et l'organisation internationale du système métrique*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 9, 39 p.).
53. MYERS, Denys P. *La concentration des organismes internationaux publics*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 10, 25p.).
54. HUSZAR, D' G. *L'influence littéraire envisagée au point de vue international*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 11, 17p.).
55. FISHER, M. Irving. *De la nécessité d'une conférence internationale sur le coût de la vie*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 12, 16 p.).
56. *Congrès mondial des Associations internationales*. Compte rendu sommaire de la deuxième section. Gand-Bruxelles, 15-18 juin 1913. (Extrait de la *We Internationale*, 1913, fasc. 14, 35 p.).
57. STARR JORDAN, David. *Ce que l'Amérique peut enseigner à l'Europe*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 15, 20 p.).
58. VALENSI, Alfred. *Le Sionisme*. (Extrait de la *Vie internationale*, 1913, fasc. 13, 22p.).
59. SARTON, Georges. *L'Histoire de la science et l'organisation internationale*. (Extrait de la *We Internationale*, 1913, fasc. 15, 13p.).
60. UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS. *A World Center*. Brussels, 1914, in-8°, 60 p, ill.
61. OULET, Paul. *Le Musée international et l'enseignement*. Bruxelles, 1913. in-8°, 11 p.
62. OSTWALD. *Théorie des unités*.
63. PEETERS, Edward. *Unification des termes dans la désignation des divers degrés de l'enseignement*. (Extrait de la *We Internationale*, 1913, fasc. 16, 4 p.).
64. *Centre International*. Bruxelles, in-8°, 15 p.
- 64a. *La Belgique et le mouvement international*. Pour la création à Bruxelles d'un Palais international. 1 numéro. 1913, in-8°, 45 p. ill.
65. MARINUS, A. *La statistique internationale du commerce*.
66. VAN CAENEGEM, Chanoine F. *Couts international d'expansion économique*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 18, 8 p.).
67. BLONDEL. *La revision internationale de la technologie médicale*. (Extrait de la *We Internationale*).
68. EEMAN, Albert. *Une législation internationale en Egypte*. (Extrait de la *We Internationale*, 1913, fasc. 19, 10 p.).
69. KORN, Dr A. *Terminologie du potentiel et de l'élasticité*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1913, fasc. 19, 9 p.).
70. *Les Congrès internationaux de San Francisco 1915*. Procès-verbal de la réunion des délégués des Associations internationales, tenue au siège de l'Union à Bruxelles, le 21 février 1914. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1914, fasc. 20, 19 p.).
71. THOMPSON, Silvanus P. *Le but et l'œuvre de la Commission électrotechnique internationale*. (Extrait de la *We Internationale*, 1914, fasc. 20, 21 p.).
72. DESCOMBES, Paul. *L'Utilité internationale des forêts*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1914, fasc. 21, 30 p.).
73. LÉGRAND. *Les Sociétés de la Croix-Rouge dans les différentes nations*.
74. *Création d'un Musée technique à Bruxelles en connexion avec le Musée international*. Documents préliminaires. Enquête. Bruxelles, 1914, in-8°, 19 p.
75. PILOTY, Robert. *Diplomatie et anarchie*. (Extrait de la *Vie Internationale*, 1914, fasc. 21, in-8°, 11 p.).

76. ROSSIGNOL. *Le Bureau international des fédérations d'instituteurs*.
77. LAURENT, Marcel. *Les grandes agences internationales d'informations*. (Extrait de la *Vie Internationale*. 1914, fasc. 22, in-8', 17 p.).
79. SARTON, Georges. *L'organisation scientifique du journalisme*. (Extrait de la *Vie Internationale*. 1914, fasc. 23, in-8', 36 p.).
80. MYERS, Denys P. *Codification of Resolutions adopted by the International Congresses of Chambers of Commerce*. Report presented to the World Congress of International Associations. Brussels, 1913. in-8'. 36 p.
81. *tes Congrès de 1915 à San Francisco*. La 3^e session du Congrès mondial des Associations internationales. Bruxelles, 1914, in-8'. 44 p.
82. *Exposition urbaine internationale de Lyon*. (1914).
83. MUSEE INTERNATIONAL. *Catalogue de la section du Bien-Être de l'Entent* Bruxelles, 1914, in-8'. 29 p. ill.
- 83a. EXPOSITION URBAINE INTERNATIONALE DE LYON (1914). *Le bien-être de l'enfant*. Catalogue de l'Exposition préparée par les - Child's Welfare Committees » de New York et de Chicago et présentée par le Musée international dans la section des Associations Internationales, in-8', 29 p. ill.
84. MOCH. *La Monnaie internationale*.
85. RENAUD. *La Carte marine internationale*.
86. OTLET, Paul. *La fin de la guerre*.
87. OTLET, Paul. *Notice sommaire sur les institutions internationales ayant leur siège en Belgique*. Bruxelles, 1907, in-8', 39 p.
88. OTLET, Paul. *Centre intellectuel mondial au service de la Société des Nations*. Bruxelles, 1919, in-8', 27 p.
89. UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. *Feuille de correspondance*. 15 nov. 1919, in-8', 4 p.
90. OTLET, Paul. *Sur la création d'une Université internationale*. Rapport présenté à l'U.A.I. Bruxelles, févr. 1920, in-8', 38 p.
91. UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. *Programme général de la Quinzaine internationale*. Bruxelles, 5-20 sept. 1920. Bruxelles, in-8', 31 p.
92. *Université Internationale*. Bruxelles. 2e session, 20 août-15 sept. 1921. Programme, in-8', 4 p.
- 92bis. *Université Internationale*. 1^{re} session 5-20 sep. 1920. Programme des cours et conférences. Bruxelles, in-8', 8 p.
94. UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. *Le Palais de la Ligue des Nations à Bruxelles*. Projet Francotte. Bruxelles, in-4', 7 p.
95. *Sur l'Organisation internationale du Travail intellectuel a créer au sein de la Société des Nations*. Rapport et vœux présentés par l'U.A.I. Bruxelles, nov. 1920. in-8', 20 p.
96. CENTRE INTERNATIONAL. *Les établissements scientifiques installés au Palais MonoVal*. Bruxelles. 1920. in-8', 16 p. ill.
97. *Organisation internationale du Travail intellectuel*. Bruxelles. juin 1921. 19 p.
98. CENTRE INTERNATIONAL. *Conceptions et programmes de l'inter-nationalisme*. Organismes internationaux et U.A.I. Etablissements scientifiques installés au Palais Mondial. Bruxelles, août 1921, in-8'. 130 p. ill.
99. *Plan d'organisation scientifique*. Complément au Rapport sur l'Organisation internationale du Travail intellectuel. Bruxelles, août 1921. in-8', 12 p.
100. TARDE, Alfred DE. *L'Organisation des intellectuels en France*. Rapport au Congrès international du Travail intellectuel. Août 1921, in-8', 26 p.
102. *L'Institut international de Bibliographie*.
103. OTLET, Paul. *L'Exposition universelle de 1930 en Belgique et l'établissement d'une Cité internationale*. Rapport présenté à l'U.A.I. et à l'Union internationale des Villes. In-8', 8 p.
104. *Code des vœux internationaux*. Codification générale des vœux et résolutions des organismes internationaux, etc., élaboré et publié par l'U.A.I. sous l'égide de la Société des Nations. Tome 1^{er} Bruxelles, 1923, 940 p.
105. OTLET, Paul. *Introduction aux travaux de la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations*. Bruxelles, juill. 1922, in-8' 20 p.
106. *Conférence pour le Développement des Institutions du Palais Mondial*. Bruxelles, 20 au 22 août 1922, gr. in-8', 16 p.
107. OTLET, Paul. *La Société des Nations et l'Union des Associations internationales*. Rapport sur les actes de la Commission de Coopération intellectuelle. Bruxelles, janv. 1923. in-8'. 28 p.
108. OTLET, Paul. *Mémoire sur les rapports du Gouvernement belge avec l'U.A.I. et le Palais Mondial*. 19 juin 1923, in-8'. 7 p.
109. *Bulletin du 15 juillet 1923 de IV.A.I.* in-8', 4 p.
110. *Les titres du Palais Mondial*. 2e mémorandum sur les rapports avec le Gouvernement belge. Septembre 1923, 32 p.
111. *Le Conflit du Palais Mondial. Appel des Amis et coopérateurs belges du Palais Mondial*. Janvier 1924, in-8', 12 p.
112. *L'affaire du Palais Mondial*. Documents. Bruxelles, mars 1923. in-8', 82 p.
113. *Conférence des Associations internationales*. Genève, 8 septembre 1924. Bruxelles, 1924, in-8'. 67 p.
114. *Tableau de l'organisation internationale. Organismes internationaux et activités internationales*. Bruxelles, septembre 1924, in-8', 37 p.
115. *Conférence des Associations internationales*. Genève, septembre 1924. Compte rendu sommaire. Bruxelles, 1924, in-8', 22 p.
116. MUNDANEUM. *Le nouveau Palais Mondial organisé au Centre intellectuel international*, in-8', 32 p.
117. MUNDANEUM. *A World University*. Museum. Bibliography and library, and Head Quarters for International Associations in a World International Center, in-8', 18 p.
118. SOCIÉTÉ DES NATIONS - UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. *Réimpression du mémoire du Secrétaire général de la Société des Nations*. (Texte français et anglais). Renaix. 1926. in-8'. 16 p.
119. OTLET, Paul. *Le siège définitif de la Société des Nations en une cité mondiale, centre autonome et extériorisé des organismes internationaux*. Rapport aux associations internationales. Bruxelles, février 1926, in-8', 8 p.
120. OTLET, Paul. *Pour une monnaie internationale. Le franc postal universel*. Bruxelles, 1926, in-8', 48 p.
121. OTLET, Paul. *L'éducation et les instituts du Palais Mondial*. Centre. Musée international de l'enseignement, éducation et synthèse universaliste. Bruxelles, 1926, in-8', 28 p.
122. Hou, T.M. *Les transformations morales et sociales de la Chine depuis la révolution de 1911*. Bruxelles, 1927, in-8', 134 p.
123. *La coopération nationale aux instituts du Palais Mondial*. Bruxelles, 1927. in-8', 4 p.
124. MUNDANEUM. *Les instituts internationaux du Palais Mondial*. Bruxelles. 1927, in-8'. 6p.
125. *Actes de la IV^e Quinzaine internationale (VII^e Congrès des associations internationales - VI^e Conférence bibliographique internationale - IV^e Session de l'Université internationale)*. Bruxelles, août 1927, in-8', 18 p.
126. *Sur l'organisation générale des Forces internationales et leur concentration à Genève*. Bruxelles, octobre 1927, 2 p.
- 126bis MUNDANEUM. *Institution et monuments à parfaire à Genève le centre de la vie collective universelle*. Bruxelles, 15 octobre 1927. in-8', 1 p.
127. OTLET, Paul et ODERFELD, M^{me} A. *Le matériel didactique*. Rapport présenté à la Commission internationale pour le Matériel didactique. Bruxelles, février 1928, in-8'. 8 p.
128. OTLET, Paul et LE CORBUSIER. *Mundaneum*. Exposé général et projet architectural. Bruxelles. 1928, in-8°. 46 p. ill. + plans.
129. *Le Mundaneum*. Résumé en trois langues.
130. *Bases organiques*.
131. *A New Proposal Regarding the Solutions of the Problem of Debts and Reparations*. Summary of the Enquiries, Studies and Proposals, presented in an English Translation the 25th November 1928 by the U.I.A. In-8'. 4 p.

132. OTLET, Paul et ODERFELD, A. *Atlas de la civilisation universelle. Bruxelles. 1929. in-8'. 23 p. ill.*
133. OTLET, Paul. *Cité Mondiale. Geneva : World Civic Center : Muncidanevm. Bruxelles. 1929, in-8'. 37 p. ill.*
134. *Le Palais Mondial.* (Bulletin périodique).
136. LAVACHERY, M.H. *L'archéologie et l'art au Mexique. Conférence faite au Palais Mondial le 22 février 1930. Bruxelles, 1930. in-8'. 6p.*
137. OTLET, Paul. *La Banque mondiale et le Plan économique mondial. Bruxelles. 1932. in-8'. 40 p.*
138. *La Cité mondiale.* Demande présentée au Gouvernement et au Parlement de Belgique au sujet de la Cité mondiale. Bruxelles, 8 mai 1931. in-8', 4 p.
139. *Programme mondial présenté à la considération des délégués aux Conférences internationales de Lausanne et de Genève 1932.* Bruxelles, janvier 1932, in-8', 2 p.
140. *L'alimentation dans le monde.* Enquête internationale. Institut international de l'alimentation. Exposition de la crise et de l'alimentation, le soya. Bruxelles. 1932, gr, in-8', 16 p.
141. *La Cité mondiale à Anvers.* Mémoire. Bruxelles, décembre 1932, in-8', 17 p. ill.
142. *Annuaire des Sociétés Pacifistes.*
143. WILSSON, Anna T. *ABC du Mouvement pour la paix.* Dates et faits. Traduction augmentée et refondue de l'édition anglaise. Bruxelles, 1933, in-8', 83 p.
144. *Prospectus Muncidaneum.*
145. OTLET, Paul. *Constitution mondiale de la Société des Nations.* Mise au point 1934 du projet publié par l'auteur en 1917. Bruxelles, février 1934, in-8', 7 p.
- B. 1949-1980**
146. *Annuaire des organisations internationales/Yearbook of International Organizations 1950.* 3e éd. Bruxelles, 1950, 23 x 16 cm. 902 p.
147. *Yearbook of International Organizations 1951-52.* 4th Ed. Brussels, 1951, 23 x 16 cm, 1.229 p.
148. *Repertoire des périodiques publiés par les organisations internationales non gouvernementales. Directory of Periodicals published by International Non-Governmental Organizations.* Bruxelles, 1953, 21 x 14,5 cm. 109 p.
149. *Yearbook of International Organizations 1954-55.* 5th Ed. Brussels, 1954. 23 x 16 cm, 1.200 p.
150. *Les Organismes internationaux et l'organisation internationale: bibliographie sélective établie par G.P. Speeckaert* Bruxelles, 1956, 21,5 x 14,5 cm. 116 p.
151. *International Institutions and International Organization: A Select Bibliography compiled by G.P. Speeckaert.* Brussels, 1956, 21.5 x 14.5 cm, 116 p.
152. *L'avenir des organisations internationales non gouvernementales.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales, n° 1). Bruxelles, janvier 1956, 20 x 14 cm, 55 p.
153. *Annuaire des organisations internationales 1956-1957.* 6^e éd. Bruxelles, 1957, 23 x 16 cm, 1.266 p.
154. *Commentary on Article 71 of the Charter of the United Nations and Official Basic Texts.* (Series : Documents for the Study of International Non-Governmental Relations, N° 2). Brussels. 1956, 20 x 14 cm, 40 p.
155. MEYNAUD, Jean. *Un plan d'évaluation des organisations internationales non gouvernementales.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales, n° 3). Bruxelles. 1957. 20 x 14 cm, 32 p.
156. ROHN, Peter H. *Relations between the Council of Europe and International Non-Governmental Organizations.* (Series : Documents for the Study of International Non-Governmental Relations, N° 6). Brussels, 1956, 20 x 14 cm, 78 p.
157. *Les 1.978 Organisations internationales fondées depuis le Congrès de Vienne: liste chronologique.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales, n° 5). Bruxelles, 1957, 20 x 14 cm, xxviii-204 p.
158. MEYNAUD, Jean. *Plan for Evaluating International Non-Governmental Organizations.* (Series : Documents (or the Study of International Non-Governmental Relations, N° 4). Brussels, 1957. 20 x 14 cm. 32 p.
159. *The 1,978 International Organizations founded since the Congress of Vienna : Chronological List.* (Series : Documents for the Study of International Non-Governmental Relations, N° 7). Brussels. 1957, 20 x 14 cm, xxviii-204 p.
160. *Yearbook of International Organizations 1958-59.* 7th Ed. Brussels. 1958. 23 x 16 cm. 1.269 p.
161. *Repertoire des périodiques publiés par les organisations internationales.* 2e éd. Bruxelles, 1959, 21 x 14 cm, x-241 p.
162. *Directory of Periodicals published by International Organizations.* 2nd Ed. Brussels, 1959, 21 x 14 cm, x-241 p.
- 1626/s. *Compte rendu resume des débats du 1^{er} Congrès des Organismes et Techniciens de Congrès Internationaux.* Organisé à Düsseldorf du 5 au 7 février 1959 par l'Union des Associations internationales et l'Association internationale des Palais de Congrès. Bruxelles, avril 1959, 27 x 21 cm, 24 p., duplic.
163. *International Congress Calendar 1960-1961 .A Chronological List of International Congresses, Conferences, Meetings and Symposia scheduled to take place between 1 January 1960 and 31 December 1961 . with addresses of organizing bodies and a subject index.* Brussels. 1959, 25 x 20 cm, 40 p.
164. *Les congrès internationaux de 1681 à 1899: Liste complète/International Congresses 1681 to 1899 : Full List.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales, n° 8). Bruxelles, 1960, 20 x 14 cm. 76p.
165. *Théorie et pratique de l'organisation des congrès internationaux.* (Collection : La Science des congrès internationaux, vol. 1). Bruxelles, 1960. 25 x 20 cm, 135 p. ill.
166. *International Congress Organization: Theory and Practice.* (Series : International Congress Science, vol. 1). Brussels, 1960. 25 x 20 cm, 128 p. ill.
167. DUCHESNE, Lucien, *Manuel de l'organisateur de congrès.* (Collection : La Science des congrès internationaux, vol. 2). Bruxelles, 1961, 25 x 20 cm, 98 p.
168. DUCHESNE, Lucien. *Congress Organizer's Manual.* (Series: International Congress Science, vol. 2). Brussels, 1961, 25 x 20 cm. 98 p.
169. *Annuaire des organisations internationales 1960-1961.* 8^e éd. Bruxelles, 1961. 23 x 16 cm, 1.444 p.
170. *International Congress Calendar.* Brussels, 1961, in-4', 88 p.
171. RODGERS, Raymond Spencer. *Facilitation Problems of International Organization.* (Series : Documents for the Study of International Non-Governmental Relations, N°9). Brussels. 1961. 20 x 14 cm, 175 p.
172. VERNIERS, Louis. *La coopération internationale et nous.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales, n° 10). Bruxelles, 1961, 20,5 x 13,5 cm, 96 p.
173. *International Congress Calendar,* 1962 edition. Brussels, 1962, 25 x 20 cm. 96 p.
174. *International initialese. Sigles internationaux.* Brussels. 1962. 25 x 20 cm. 40 p.
175. *Index International Associations 1949-1958.* Brussels, 1962, 25 x 20 cm, 40 p.
176. KNOTT, James. *Freedom of Association. A Study of the Role of International Non-Governmental Organizations in the Development Process of Emerging Countries.* (Series : Documents for the Study of International Non-Governmental Relations, n° 11). Brussels, 1962, 20,5 x 13,5 cm, 93 p.).
177. VERNIERS, Louis. *International Cooperation and You.* (Series : Documents for the Study of International Non-Governmental Relations, N° 12). Brussels. 1962. 20.5 x 13.5cm. 82 p.
178. VERNIERS, Louis. *Wij en de internationale Samenwerking.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non-gouvernementales, n° 13). Bruxelles. 1962, 20.5 x 13.5cm. 96p.

179. *Yearbook of International Organizations 1962-63*. 9th Ed. Brussels, 1962. 23 x 16 cm, 1.562 p.
180. *Who's Who in International Organizations 1962-63*. Brussels, 1963. 21 x 14,5 cm, 84 p.
181. *The Annual International Congress Calendar, 1963 edition*. Brussels, 1963. 25 x 20 cm, 124 p.
182. *International Initialia. Guide to Initials in current international use. Enlarged 2nd Edition. Sigles internationaux. Répertoire alphabétique des abréviations d'usage courant. 2^e édition revue et augmentée*. Brussels, 1963, 25 x 20 cm, 48 p.
183. *Bibliography of Proceedings of International Meetings held in 1957. Bibliographie des comptes rendus des réunions internationales tenues en 1957*. Brussels, 1963. 21 x 14 cm, 386 p.
184. *Compte rendu du 3^e Congrès des organisateurs et techniciens de congrès internationaux, Rome, 12-15 novembre 1962*. (Collection : La Science des congrès internationaux, vol. 3). Bruxelles, 1963, 25 x 20 cm, 120 p. ill.
185. *Proceedings of the 3rd Congress of International Congress Organizers and Technicians, Rome 12-15 November 1962. Audio-Visual Equipment. Associated Exhibitions. Public Relations*. Brussels, 1963, 25 x 20 cm, 112 p. ill.
186. *The Annual International Congress Calendar. 1964 Edition*. Brussels, 1964, 25 x 20 cm, 124 p.
187. *Bibliography of Proceedings of International Meetings held in 1958. Bibliographie des comptes rendus des réunions internationales tenues en 1958*. Brussels, 1964. 21 x 24,5 cm, 400 p.
188. *Les congrès internationaux de 1900 à 1919. Liste complète. International Congresses 1900 to 1919. Full List. Vol. II. (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non-gouvernementales n° 14)*. Bruxelles, 1964, 20,5 x 13,5 cm, 143 p.
189. *Yearbook of International Organizations 1964-65*. 10th Ed. Brussels, 1964, 23 x 16 cm, 1.692 p.
190. *Who's Who in International Organizations 1964-65*. Brussels, 1964. 21 x 14,5 cm, 84 p.
191. SPEECKAERT, G.P. *Bibliographie sélective sur l'organisation internationale. 1885-1964. Select Bibliography on International Organization*. Bruxelles, 1965, 21 x 14,5 cm, 150 p.
192. *The Annual International Congress Calendar, 1965 Edition*. Brussels, 1965. 25 x 20 cm, 100 p.
193. *First Supplement to the Enlarged 2nd Edition International Initialia. Guide to Initials in Current International Use. Premier supplément à la 2^e édition revue et augmentée de Sigles internationaux. Répertoire alphabétique des abréviations d'usage courant*. Brussels, 1965. 25 x 20 cm, 12 p.
194. *Petit Répertoire des organisations internationales*. Bruxelles, 1965. 19 x 12 cm, 160 p.
195. *The Annual International Congress Calendar 1966-1972*. Brussels, 1966, 25 x 20 cm, 124 p.
196. *Bibliography of Proceedings of International Meetings held in 1959. Bibliographie des comptes rendus des réunions internationales tenues en 1959*. Brussels, 1966. 21 x 15 cm, 320 p.
197. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE. *Guide pratique à l'usage des utilisateurs de services d'interprétation de conférence*. (Collection : La Science des congrès internationaux n° 4). Bruxelles, 1966, 25 x 20 cm, 24 p.
198. INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONFERENCE INTERPRETERS. *Practical Guide for Users of Conference Interpreting Services*. (Series: International Congress Science Nr 4). Brussels, 1966. 25 x 20 cm, 24 p.
199. SPEECKAERT, G.P. *Les divers types de réunions internationales, l'aménagement des salles, l'équipement et les services*. (Collection : La Science des congrès internationaux n° 5). Bruxelles, 1967, 25 x 20 cm, 76 p. ill.
200. SPEECKAERT, G.P. *The Various Types of International Meetings. Arrangement of Rooms, Equipment and Services*. (Series : International Congress Science N° 5). Brussels, 1967, 25 x 20 cm, 76 p. ill.
201. *The Annual International Congress Calendar 1967-1982*. Brussels, 1967. 25 x 20 cm, 128 p.
202. PAPINI, Roberto. *tes relations entre l'Unesco et les organisations non gouvernementales*. (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non-gouvernementales n° 15). Bruxelles 1967, 20,5 x 13,5 cm. 115 p.
203. *Comment participer aux réunions internationales : 82 conseils*. Bruxelles, 1967. 15,5 x 10 cm. 12 p.
204. *How to Take Part in International Meetings. 82 Ideas*. Brussels 1967. 15,5 x 10 cm., 12 p.
205. *Yearbook of International Organizations. The Encyclopaedic Dictionary of International Organizations, their Officers, their Abbreviations*. 11th (1966-67) Edition. Brussels, 1966, 26 x 21 cm, 1-007 p. Edited by E.S. Tew.
206. *Le 4^e Congrès international sur l'organisation des congrès. Copenhague 1966. Compte rendu. Les divers types de réunions internationales et leur aménagement matériel. Les participants et les orateurs. Les investissements financiers consacrés aux congrès et leur rentabilité*. (Collection ; La Science des congrès internationaux n° 6). Bruxelles, 1967. 25 x 20 cm, 84 p. ill.
207. *Fourth International Congress on Congress Organization, Copenhagen 1966. Proceedings. Types of International Meetings and Material Arrangement for them. Participants and Speakers. Economic and Financial Aspects of Congresses*. (Series ; International Congress Science Mr 6). Brussels 1967. 25 x 20 cm. 84 p. ill.
208. COUNCIL FOR INTERNATIONAL ORGANIZATIONS OF MEDICAL SCIENCES. *The Planning of International Medical Meetings*. (Series: International Congress Science N° 7). Brussels, 1967, 25 x 20 cm, 116 p.
209. CONSEIL DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DES SCIENCES MÉDICALES. *L'organisation des réunions médicales internationales*. (Collection : La Science des congrès internationaux n° 7). Bruxelles, 1967, 25 x 20 cm, 124 p.
210. *Yearbook of International Organizations. The Encyclopaedic Dictionary of International Organizations, their Officers, their Abbreviations*. 12th (1968-69) Edition. Brussels, 1969, 26 x 21 cm, 1.200 p. Edited by E.S. Tew.
211. *Yearbook of International Congress Proceedings. 1st Edition. Bibliography of Reports arising out of Meetings held by International Organizations during the years 1960-1967*. Brussels, 1969. 26 x 21 cm, 640 p. Edited by E.S. Tew.
212. *Directory of Periodicals, published by International Organizations. Répertoire des périodiques publiés par les organisations internationales*. Brussels, 1969, 21,5 x 14 cm, 240 p.
213. *60^e Anniversaire de la fondation en Belgique de l'UAI. L'Union des Associations Internationales 1910-1970. Passé, présent et avenir*. (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales n° 16). Bruxelles. 1970, 21,50 x 13,50 cm. 120 p. Existe également en langues néerlandaise, anglaise (ci-dessous n° 214), allemande, espagnole et italienne. Extrait de la revue internationale « Synthèses » n° 288. Juin 1970, Bruxelles-Paris.
214. *60th Anniversary of the Founding in Belgium of the UAI. Union of International Associations 1910-1970. Past, Present, Future*. (Series : Documents for the Study of International Non Governmental Relations n° 17). Brussels. 1970, 21,50 x 13,50. 118 p. Available also in Dutch. French (n° 213), German, Italian and Spanish editions. Extracted from the International Review « Synthèses », n° 288. June 1970. Brussels-Paris-
215. *International Associations/Associations Internationales*. Bruxelles, 10 n par an, ill. janvier 1954 - dec 1971. 25,5 x 20,5 cm; janv 1972 - dec 1976, 29,5 x 21 cm. Fait suit à : *Union des Associations Internationales / Union of International Associations. Bulletin mensuel/Monthly Review* (Bruxelles, janv 1949 - dec 1950); *WGO Bulletin/Bulletin ONG* (Bruxelles, janv 1951-dec 1953). Remplacé par *Transnational Associations/Associations Transnationales* (Bruxelles, janv 1977).
216. *Leitfaden für die Teilnahme an International Tagungen. 82 Anregungen*. Brussel, 1967, 15,50 x 10 cm. 12 p.
217. *Como participar en las Reuniones Internationales. 82 Consejos*. Bruselas, 1967. 15.50 x 10 cm. 12 p.

218. *International Organizations and the Budgetary and Economic Aspects of their Congresses. Proceedings of the International Congress on Congress Organization, Barcelona 6-10 May 1970.* (Series: International Congress Science n° 8E), Brussels, 1971. 25 x 20 cm. 158 p. ill.
219. *Yearbook of International Congress Proceedings. Bibliography of Reports arising out of Meetings held by International Organizations during the Years 1962-1969.* 2nd edition, Brussels 1971. 26 x 21 cm. 864 p. Edited and indexed by E.S. Tew. Published in cooperation with International Federation for Documentation.
220. *Yearbook of International Organizations* 13th (1970-71) Edition. Brussels, 1971. 26 x 21 cm. 1053 p. Edited by R.A. Hall.
221. *Les organisations internationales face à l'aspect budgétaire et économique de leurs congrès. Situation présente, perspectives d'avenir, conseils pratiques, budgets types. Compte rendu du 5^e Congrès international sur l'organisation des congrès, Barcelone 6-10 mai 1970.* (Collection : la Science des Congrès Internationaux n° 8F), Bruxelles, 1971. 25 x 20 cm, 160 p. ill.
222. INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONFERENCE TRANSLATORS. *Practical Guide for Users of Conference Language Service (excluid i n g Interpretation).* (Series : International Congress Science n° 9E), Brussels, 25 x 20 cm, 27 p.
223. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRADUCTEURS DE CONFERENCE. *Guide pratique à l'intention des organisateurs de conférences, services linguistiques (traduction, comptes rendus analytiques, édition) à l'exclusion de l'interprétation.* (Collection : la Science des Congrès n° 9F), Bruxelles, 25 x 20 cm, 27 p.
224. *Yearbook of International Organizations.* 14th (1972-73) Edition. Brussels, 1972. 26 x 21 cm. 919 p. Edited and indexed under the direction of E.S. Tew.
225. *The Annual International Congress Calendar* 13th Edition 1973-1985. Brussels, 1973, 29,5 x 21 cm, 336 p.
226. *Yearbook of International Organizations.* 15th Edition 1974. Brussels, 1974, 26 x 21 cm, 968 + 77 p.
227. *Annuaire des Organisations Internationales.* 15^e édition 1974, Bruxelles, 1974. 26 x 21 cm. 1000 + 76 p.
228. *La nouvelle société ouverte. Un séminaire de réflexion sur le rôle à venir du réseau des associations internationales.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales). Bruxelles, 1973. 21,5 x 13,5 cm, 152 p. Existe également en langues néerlandaise, anglaise (ci-dessous no 229), allemande, espagnole et italienne.
229. *The Open Society of the Future. Report of a Seminar to reflect on the Network of International Associations.* (Series : Documents for the Study of International Non Governmental Relations n° 19). Brussels, 1973. 21,5 x 13,5 cm, 148 p. Also available in Dutch, French (n° 228). German, Italian and Spanish editions.
230. *The Annual International Congress Calendar.* 14th Edition 1974-1985, Brussels, 1974. 29,5 x 21 cm, 376 p.
231. *The Annual International Congress Calendar.* 15th Edition 1975- Brussels, 1975, 29,5 x 21 cm. 364 p.
232. *Yearbook of World Problems and Human Potential.* 1 st Edition. ISSN 0304-0089. ISBN 92-834-1 232-X. Brussels, 1976. 26 x 21 cm, 1 136 p. Compiled and published as a joint project by the Secretariats of Union of International Associations and Mankind 2000.
233. *Les problèmes du langage dans la société internationale. Compte rendu du colloque organisé par l'UIA à Paris, les 28 et 29 mars 1974, en association avec le Comité pour l'analyse des concepts et de la terminologie (COCTA) de l'Association internationale de science politique.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales n° 20). Bruxelles, 1975, 29,5x21 cm. 266 p.
234. *Annual International Congress Calendar.* 16th Edition 1976. Brussels, 1976, 29,5 x 21 cm, 332 p.
235. *Yearbook of International Organizations.* 16th Edition 1977. ISSN 0084-3814. ISBN 92-843-1235-4. Brussels, 1977. 26 x 21 cm, 806 p.
236. *Annual International Congress Calendar.* 17th Edition 1977. Brussels, 1977, 29,5 x 21 cm. 334 p.
237. *L'Avenir des associations internationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial. Un colloque de réflexion générale.* (Collection : Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales n° 21). Bruxelles, 1977, 21,5 x 13,5 cm. 214 p. Existe également en langue anglaise (ci-dessous n° 239).
238. *New Techniques in Congress Organization. International Congresses in Asian Pacific Region. Proceedings of the 6th International Congress on Congress Organization, Kyoto 1-4 December 1975.* (Series: International Congress Science n° 10). Brussels, 1977, 29,5 x 21 cm, 234 p.
239. *The Future of Transnational Associations from the Standpoint of a new world Order. A General Review Symposium convened by the UIA.* (Series : Documents to be used for the Study of International Non Governmental Relations n° 22), Brussels, 1977, 21,5 x 13,5 cm. 211 p. Also available in French edition (n° 237).
240. *Annual International Congress Calendar.* 18th edition 1978. ISBN 92-834-1240-0. Brussels, 1978. 29,5 x 21 cm, 332 p.
241. *Yearbook of International Organizations.* 17th Edition 1978. ISSN 0084-3814, ISBN 92-843-1241 -5. Brussels, 1978. 26 x 21 cm, 1104 p.
243. *Annuaire des Organisations Internationales. Encyclopédie de l'action transnationales description des organisations (version française).* Edition 16-18, 1980, ISSN 0084-3814. ISBN 92-834-1243-3. Bruxelles, 1979, 26 X 21 cm, 1 216 p.
242. *Annual International Congress Calendar.* 19th Edition 1979. ISBN 92-834-1242-5. 29,5 x 21 cm. 304 p. Brussels 1979.
244. SPEECKAERT G.P. *Le premier siècle de la coopération internationale. L'apport de la Belgique 1815-1914.* (Collection : Les racines nationales de la coopération internationale no 1). ISBN 92-834-1244-1. Bruxelles, 1980, 14,8 x 21 cm, 192 p., 61 ill.
245. *Annual International Congress Calendar.* 20th Edition 1980. ISBN 92-834-1245-8. Brussels, 1980. 29,5 x 21 cm. 320 p.





ANNUAIRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 16-18

4^{ème} SUPPLEMENT Changements d'adresse et/ ou de nom

4th SUPPLEMENT Changes of address and/ or name

contains the following changes of which we have been informed :

1 THE NAME(S) OF ORGANIZATIONS : The names are given below in English and French. Where names in other languages have been modified, they will also be found, if they are not there, such names have not been changed. Such changes are given immediately after the entry number in the Yearbook and preceded by .

2 THE ADDRESSES OF ORGANIZATIONS : The new address is given in the place of the old. When there are several addresses for the same organization, those which do not change are not indicated. The indication « Dernière adresse

address.

3 NAMES OF SECRETARIES GENERAL (SG), Présidents (Prés) recently nominated.

4 DISSOLVED ORGANIZATIONS (« Dissoute ») and those which are provisionally dormant (« En veilleuse ») are appropriately indicated.

Ce supplément a l'Annuaire des Organisations Internationales, édition 16-18, com-

1 LE(S) NOM(S) DES ORGANISATIONS. Les noms sont donnés ci-dessous en français et en anglais, parfois en anglais seulement pour la section B (comme

2 LES ADRESSES DES ORGANISATIONS. La nouvelle adresse est donnée à la

les adresses qui ne changent pas ne sont pas reprises. L'indication « Dernière

dilatation actuelle.

3 LES NOMS DE SECRETAIRES GENERAUX (SG), Présidents (Prés) récemment

4 LES ORGANISATIONS DISSOUTES et celles provisoirement sans activité.

Section A

A 4397 Organisation européenne des unions de foyers et services pour jeunes travailleurs (OEFSTJ)

European Organization of Homes and Services for Young Workers
Secrétariat même adresse.
Siège 1 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles, Belgique. T. 5 11 8396 - 5125442

A 4418 Conseil international de la danse (CIDO)

SG Mme Susana Furgone. Unesco. ONG (s 338). 7 Place de Fontenoy, F 75007 Paris, France.

A 4471 Conseil international des industries alimentaires pour enfants
International Council of Infant Food Industries (ICIFI)

Secrétariat PO Box 328, Nordstrasse 15, CH 8035 Zurich, Suisse. T. 60 10 30. Tx 52872 Chimt ch.

A 4492 Conseil des conférences épiscopales européennes
Council of the European Episcopal Conferences

SG Rev Ivo Puer. Klosterhof sb. CH 9000 St Gallen, Suisse.

A 4498 Association internationale de standardisation biologique
International Association of Biological Standardization

Contact W Hennessen, 37 Willadingweg, CH 3006 Berne, Suisse.

A 4512 Association internationale d'études Scandinaves
International Association for Scandinavian Studies (IASS)

Contact Prof Johan Wæde. University of Helsinki. Hallituskatu 11 - 13 SF-00100 Helsinki 10, Finlande.

Section B

B0059 Asociacion Latinoamericana de Psiquiatria

Contact Dr R Rendon. Aponte, Aptado 2280, Caracas, Venezuela.

B 0180 International Rescue Committee (IRC)

Contact pour l'Europe G Ackerson Jr. 7 rue Gautier, CH 1201 Genève, Suisse. T 31 3360.

B 0319 Comité pour les données scientifiques et technologiques
Committee on Data for Science and Technology (CODATA)

Siège 51 Bd de Montmorency, F 75016 Paris, France.

B 0412 (nouveau nom anglais) Commission consultative des barreaux de la
Communauté européenne

Consultative Committee of the Bars and Law Societies
SG Jean Thys, Avenue A J Siegers 356, Bte 14, B-1200 Bruxelles, Belgique T. 771 41 82 - 770 38 49.

B 0442 Conseil des laïcs
Laiety Council

Sec et adresse postale Mgr Marcel Uytendaele. 1-00120 Città del Vaticano, C. CONSILIANC. Tx 4322 - 4441.
Prés Card Optilio Rosi, même adresse.
Siège Piazza S Callisto 16.1-00153 Roma, Italie.

B 0542 Union européenne des alcools, «aux de vie et spiritueux»
European Alcohol, Brandy and Spirit Union

SG Van de Wouwer, Av de Tervueren 192, Bte 5, B-1150 Bruxelles, Belgique T. 771 7735.

B 0546 International Agricultural Students Association of the Americas
(IASAA)

Prés Dave Ascuena, Animal Science Dept. University Of Idaho, Moscow ID 83843, Etats Unis.

B 0634 Comité international des directeurs de vente des journaux et publications.

International Circulation Manager's Commission (ICMA)
Contact M Schmidt, L'Aurore, 100 rue de Richelieu, F 75002 Paris, France

- European Parliament
SC Hans Joachim Ooltz
- B 0842 (Secrétaire général délégué) Organisation régionale pour l'Europe de la Fédération dentaire internationale
Eurocean Régional Organisation of the International Dental Federation.
B 0894 (secretaire general délégué) Union européenne des médecins spécialistes (UEMS)
European Union of Medical Specialists.
- B 0904 Institut européen d'administration des affaires (INSEAD)
Doyen Uwe Kitzinger, Bd de Constance 77, F 77305 Fontainebleau, France. T. 422 46 27. Tx 690389 F.
- B 0947 Centre européen de la jeunesse
European Youth Centre (EYC)
- B 0985 Women's International Bowling Congress (WIBC)
Prés Mme Alberta E. Crowe, 318 First Street, Liverpool NY 13088, Etats Unis.
- B 1077 New Zealand Institute of International Affairs
PO Box 19-112, Aro Street, Wellington 2, Nouvelle-Zélande.
- B 1096 (nouveau secrétaire général) Organisation régionale interaméricaine des travailleurs de la CISL
SG Jose J del Pino, même adresse.
- B 1101 (nouveau nom) Comité soviétique de défense de la paix
Soviet Peace Committee
- B 1295 Center for Integrative Studies
Library Building, College of Social Sciences, University of Houston, Central Campus, Houston, Texas, 77004 USA.
- B 1336 Forum international de l'industrie maritime
Sec hon J G Davis, PO Box 560, 20 Fenchurch street, London EC3P 3DB, Royaume-Uni. T. 623 8000. C. LONDON EC3 KLEINWORT. Tx 88531 - 896771.
- B 1366 Fédération des associations d'exportateurs d'Amérique latine et des Caraïbes
Latin American and Caribbean Federation of Exporters Associations.
Prés Herberio Lanteri, Florida 165, of 303, Piso 3, Buenos Aires, Argentine
- B 1391 Instituto de Altos Estudios de American Latina
Directeur Miguel Angel Burelli Rivas, Universidad Simon Bolivar, Apartado Postal n° 80659, Caracas 108, Venezuela.
- B 1417 Institut za Medjunarodnu Politiku i Privredu
Directeur Bozidar Franges, Makedonska 25, PO Box 750, 1100 Beograd, Yougoslavie
- B 1443 Institute for World Order (IWO)
Prés James Rouse, 777 United Nations Plaza, New York NY 10017, Etats Unis. T. (212)575 0055.
- B 1574 Comité international contra la maladie mentale
International Committee against Mental Illness
Vice-prés exécutif Irving Blumberg, PO Box 898, Ansonia Stamon NY 10023, Etats Unis.
Prés Dr Nathan S Klein, même adresse.
- B 1586 Institute for Communication Research
Siège Stanford University, Stanford CA 94305, Etats Unis. T. (415)4972753.
- B 1643 Institute of Current World Affairs
Siège 4 W Wineslock St, Hanover NH 03755, Etats Unis.
- B 1693 Avdelningen for Freds-och Konfliktforskning vid Göteborgs Universitet!
Gothenburg University Department of Peace and Conflict Research
University of Gothenburg, Viktonagatan 30, S 411 25 Göteborg, Suede.
- B 1792 David Davies Memorial Institute of International Studies
Thorney House, 34 Smith Square, London SW1P 3HF, Royaume Uni.
- B 1806 International Franchise Association (IFA)
Vice Prés Richard J Levin, Suite 1005, 1025 Conn Ave NW, Washington DC 20036, Etats Unis. T. (202) 6590790.
- B 1809 Organisation naturiste espérantiste internationale
Organize Espérant isle (NOE)
SG Helmut Welger, Bismarckstr 28, D 3550 Marburg, Allemagne RF.
- B 1813 Institut International d'espéranto (IIE)
International Esperanto Institute (IEI)
Siège Rieuwastraat 172, 2585 HW Den Haag, Pays-Bas. T. 556677. Tx 162 626
- B 1905 International Snowmobile Industry Association (ISIA)
Contact Mortimer B Doyle, 1800 M Street NW, Washington OC 20036 Etats Unis.
- B 1906 Fédération internationale des rédacteurs en chef (FIREC)
International Federation Of Chief-Editors
Siège 36 rue Vivienne, F 75002 Paris, France. T. 736 88 90
- B 1936 Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung (DSE)
German Foundation for International Development
Sekretariat Endericher Strasse 41, D 5300 Bonn 1, Allemagne RF.
- B 2045 Fédération internationale des jeunes coopérateurs (FIJC)
International Federation of Young Co-operators (IFYC)
Contact Mme Russel, Département jeunesse de International Coopérative Alliance, 11 Upper Crocovenor Street, London W1 9PA, Royaume Uni. T. 4995991. C. INTERALLIA.
- B 2151 (secrétaire general) Fondation européenne de la science
SG John Goormaghtigh, même adresse.
- B 2180 Fédération européenne des associations de professeurs de déficients auditifs
European Federation of the Associations of Teachers for the Deaf
Dissoute 1979.
- B 2181 Institut français de pédiologie
Siège Hôtel national des invalides (Esc M - 4^e étage, Bur 10), 129 rue de Grenelle, F 75007 Paris, France.
- B 2198 (nouveau nom) Norman Paterson School of International Affaires
Carleton University, 1978, PO Box 850, Ottawa K1G 3H9, Canada.
- B 2214 International Preparatory Committee of the World Festival of Youth and Students
- B 2243 Conference on Latin American History (CLAH)
CA 92182, Etats Unis.
- B 2385 International Understanding Through Tourism
Sec Jean Pierre Duten, Chaussée de Charleroi 38, B 1060 Bruxelles, Belgique.
- B 2402 International Center for Integrative Studies (ICIS)
Sec E Alice Beard, 45 W 18th Street, New York NY 10011, Etats Unis. T. (212)691 6161
- B 2424 (nouveau nom) International Tai Chi Chuan Association (ITCCA)
Siège 40 Hillcroft Crescent, Wembley Park (Middx), Royaume Uni. T. 9022351.
- B 2470 Population Institute (PI)
Siège 110 Maryland Ave NE, Washington DC 20002, Etats Unis.
- B 2490 Société internationale pour le micro-électronique hybride
International Society for Hybrid Microelectronics
Directeur exécutif Même nom, même adresse.
Contact Prof R Govaerts, Katholieke Universiteit Leuven, Afdeling ESAT, Kardinaal Mercierlaan 94, B 3030 Heverlee, Belgique.
- B 2493 Société internationale de neurochimie (ISN)
Contact Prof S Gat, Dept of Biochemistry, Hebrew University, Hadassah Medical School, Jerusalem, Israel.
- B 2500 Association internationale de recherche sur les radiations
Sec-trés Dr J F Duplan, INSERM, Unité 117, Fondation Bergonie, 229 Cours rie l'Argonne, F 33076 Bordeaux Cedex, France.
- B 2524 (nouveau nom) Consortium international pour la politique démographique
International Population Policy Consortium (IPPC)
- B 2584 Agricultural Development Council (ADC)
Siège 1290 Avenue of the Americas, New York NY 10019, Etats Unis.
- B 2651 Fundacion Bariloche
Casilla de Correo, 139.8400 San Carlos de Bariloche (Prov de Rio Negro).
- B 2653 Comité de la crise démographique
Siège 1120 19th Street NW, Washington DC 20036, Etats Unis.
- B 2695 International Childbirth Education Association (ICEA)
Contact Doris T Olson, 8635 Fremont Ave SO, Minneapolis MN 55420.
- B 2702 (nouveau nom français) Union internationale catholique espérantiste
International Union of Catholic Esperantists
SG Prof Dr Antonio de Salvo, Fr Berni 9.1-00135 Rome, Italie. T 758 83 38

- B 2706 International Association of Jewish Lawyers and Jurists
Siège PO Box 29234, Tel Aviv, Israël.
- B 2715 Graduate School of Public and International Affairs (GSPA)
Directeur A G O'Brien, Institute of Training and Organizational Development,
University of Pittsburgh, Pittsburgh PA 15260, Etats Unis.
- B 2717 Fédération internationale Ballat
SG Dr Van Laethem, 42 rue des Bollandistes, 6-1040 Bruxelles, Belgique.
T 346436.
- B 2731 International Food Information Service (IFIS)
Directeur admin adj E J Mann, Lane End House, Shinfield RG2 9BB, Roy-
aume-Uni. T. 98 38 95, Tx 847104.
Directeur admin adj Dr U Schutzack, Lyoner Str 44-48, Arabella Center,
D 6000 Frankfurt (Niederrad) 71, Allemagne RF. T. 66 87 338 - 66 87 339.
Tx 4 14351 GDFM.
- B 2787 International Federation of Rose Societies
Contact David E Gilad, Israeli Rose Society, Ganot Hadar, Post Netanya
42930, Israël.
- B 2802 Association internationale des étudiants vétérinaires
International Veterinary Students Association (IVSA)
Royaume-Uni.
Prés Franklin Willems, Fac Diergeneeskunde, Casinoplein 24, B-9000
Gang, Belgique.
- B 2980 Conférence internationale pour l'étude et l'encouragement de la phi-
lanthropie
International Standing Conference on Philanthropy (INTERPHIL)
SG Redmond Mullin, 48 Pembury Rd, Tonbridge (Kent) TN9 2JD, Royaume
Uni. T. 356323.
Prés J D Livingston Booth, même adresse.
Sec exécutif Jacqueline Keane, même adresse.
Siège social 65 rue de Lausanne, CH 1202 Genève, Suisse. T. 31 3248.
- B 3067 Enquête mondiale sur la fécondité (EMF)
World Fertility Survey (WFS)
Directeur E Lunenberg, 428 Prinses Beatrixlaan, PO Box 950,2270 AZ Vo-
Directeur du projet Sir Maurice Kendall, Sc D. FBA. 35-37 Grosvenor
Gardens, London SW1W 0BS, Royaume-Uni.
- B 3180 Comité Scandinave de l'énergie
Scandinavian Committee for Power Supply (NORDEL)
Elsam, DK 7000 Fredericia, Danemark. T. 56 25 00. Tx 5 11 1 1 1.
- B 3189 Fédération des conférences des évêques d'Asie
Federation of Asian Bishops Conference (FABC)
SG Mons Mariano Gavioia, PO Box 2984, Hong Kong, Hong Kong.
- B 3193 Group of European Medical Research Councils
Contact Mme Stefanie Lobrist, c/o European Science Foundation, 1 Quai
Lezay Marnesia, F 67000 Strasbourg, France.
- B 3205 Centre international d'études supérieures en information pour l'Améri-
que latine
erica Latina (CIESPAL)
Directeur Marco Ordóñez Andrade, Avenida Amazonas 1615, Apartado
584, Quito, Ecuador.
- B 3269 International Communication Association (ICA)
Siège Balcones Research Center, 10, 100 Burnet Road, Austin TX 78758
Etats Unis.
- B 3326 International Sailing Craft Association (ISCA)
c/o Directeur, Exeter Maritime Museum, Exeter (Devon), Royaume-Uni.
- B 3355 Académie européenne de gnathologie
Contact Dr Claus M Avril, Hansa-Allee 23, D 6000 Frankfurt/Main, Alle-
magne RF.
- B 3360 American Friends Service Committee (AFSC)
160 North 15th Street, Philadelphia PA 19102, Etats Unis
- B 3380 (nouveau directeur exécutif) Fonds des Nations Unies pour l'enfance
(FISE)
United Nations Children's Fund (UNICEF)
Directeur exécutif James P Grant.
- B 3386 Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
(ONUDI)
United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)
Directeur exécutif Abd-El Rahman Khane, Lerchenfelderstrasse 1, PC
Bon 707, A 1 0 1 1 Wien, Autriche. T. 43500, C. Unido, Tx 75612.
- B 3437 Société européenne d'otéo-artrologie
European Society of Osteoarthrology
SG Prof Gottfried W Dominko, Pathologisches Inst des BKH Cottbus, PO
Box 345, DOR-75 Cottbus, Allemagne DDR.
- B 3539 Association internationale des agents de voyages
Directeur exécutif John E Moreau, J W Brouwersplein 27, PO Box 5343
Amsterdam, Pays-Bas. T. 76 59 41
- B 3562 Association internationale pour les études sanskrites
Contact Mme C Caillat, 22 Av du Président Wilson, F 75116 Paris, France
- B 3624 Fédération internationale des associations de distributeurs de films
(FAO)
International Federation of Associations of Film Distributors
Secrétariat 43 bd de Malesherbes, F 75008 Paris, France.
- B 3630 (nouveau directeur) Centre Quaker international
Friends International Centre
Directeur Peter Whittle.
- B 3656 (nouveau secrétaire exécutif) Association Internationale pour l'éduca-
tion de l'enfance.
Secrétaire exécutif Elvie Lou Luetge
- B 3692 Comité juridique inter-américain
Prés Dr Haroldo Valtao, Rua Senador Vergueiro 81 - 3ro Andar, Rio de
Janeiro, RJ, Brésil.
- B 3769 Union internationale des biologistes du gibier
International Union of Game Biologists
Contact Dr Fergus O'Gorman, 8 Westland Row, University of Dublin, Trinity
College, Dublin 2, Irlande.
- B 3778 Association des étudiants dentaires Asie-Pacifique
Asian Pacific Dental Student Association (APDSA)
Dernière adresse connue : Tokyo, Japon.
- B 3902 (nouveau nom anglais) Internationale Vereniging voor Nederlandistiek
(IVN)
International Association for Dutch Studies
Sec Mme H Moolenburgh, PO Box 84069, NL-2508 AB Den Haag, Pays-
Bas. T. 553610.
- B 3936 Stiftelsen Dag Hammarskjölds Minnesfond
Dag Hammarskjöld Foundation
Directeur exécutif S Hamrell, Orre Slottsgatan 2, S 752 20 Uppsala, Su-
ède.
- B 3956 Organisation continentale des étudiants d'Amérique latine (OCLAE)
Prés Jésus Reyes, Calle 36 No 710, Entre 7 y 17, Miramar, La Habana,
Cuba. T. 2 6496.
- B 4018 Fédération latino-américaine des consultants
Directeur Ing Manuel A Villaran, C. Av R Rivera Navarrete 451, Piso 3, de 3-
B, Lima 27, Pérou. T. 40 47 06 C FELAC, Tx Intex 20240 PE-CP.
- B 4052 Centre de recherches pour le développement international (CRDI)
International Development Research Centre (IDRC)
Directeur admin John J Comeau, BP 8500, Ottawa, K7H 3H9, Canada.
- B 4100 Fondation pour rétablissement d'une cour criminelle internationale
Foundation for the Establishment of an International Criminal Court
Directeur exécutif A N F Ballester, PO Box 12, Newton MA 02466, Etats
Unis. T. (617)9674482.
- B 4110 (nouveau président) Fédération européenne pour renseignement in-
terculturel (AFSEuropa)
European Federation for Intercultural Learning (EFIL)
Prés Inge Van Ranst, Boornmanse 12, B 2000 Antwerpen, Belgique.
Siège social Stevinstraat 6, Bte 6, B 1040 Bruxelles, Belgique.
- B 4 1 1 2 Bureau des affaires économiques et sociales de l'ONU a Beyrouth
United Nations Economic and Social Office m Beirut (UNESCOB)
Siège UN Bldg, PO Box 4656, Beyrouth, Liban.
- B 4158 Union internationale des fédérations de détaillants en produits laitiers
(UIFL)
International Confederation of Dairy Retailers
SG F L Murphy, 19 Cornwall Terrace, London NW1 4QP, Royaume-Un. T
4867244, Tx 262027.
- B 4164 African Training and Research Centre for Women (ATRCW)
PO Box 3005, Addis Ababa, Ethiopie.
- B 4201 Corporation des postes et des télécommunications d'Afrique orientale
A cesse ces activités en même temps que le Communauté d'Afrique orientale
East African Posts and Telecommunications Corporation
A cesse ces activités en même temps que la Communauté d'Afrique orien-



INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR

20th EDITION 1980

5e supplément / 5th Supplement

Les informations faisant l'objet de cette rubrique constituent les suppléments au « Annual international congress calendar » 20^e édition, 1980.

Le signe * indique un changement ou complément aux informations publiées précédemment.

This calendar is a monthly supplement to information listed in the « Annual International Congress Calendar » 20th edition 1980.

The sign * indicates supplementary information of modification to previous announcements.

1980 Jun 1-4 30th Nordic congress on pulmonary diseases. P : 300. <i>DIS Congress Service, Linde Allé 48. DK-2720 Copenhagen.</i>	Copenhagen (Denmark)	1980 Jun 16-17 Int Federation for Information Processing, WG 8.1. Meeting <i>c/o IFIP, 3 Rue du Marche, CH-1204 Geneva. Switzerland</i>	Paris (France) (A 1828)
1980 Jun 2-3 2nd Int micro computers in education congress. <i>European study conf. Killy House. 31 High St East Uppingham. Rutland Leics. UK.</i>	London (UK)	1980 Jun 16-20 Int Dairy Federation ISO / Association of Official Analytical Chemists. Chemical week <i>IDF, 41 Square Vergote. B-1040 Brussels. Belgium.</i>	Geneva (Switzerland) (A 1784 / A 0155)
1980 Jun 2-5 Dragan European Foundation. 3e Congrès int de thracologie. IB 2430)	Vienna (Austria)	1980 Jun 16-21 Int Association of Insurance and Reinsurance Intermediaries. Congress. P : 500.	London (UK) (A 1431)
1980 Jun 2-12 Lutheran World Federation. 14th Int ecumenical seminar : Justice and justification in ecumenical context. (A 2937) <i>LWF. 150 Route de Ferney. PO Box 66. CH-1211 Geneva 20. Switzerland</i>	Strasbourg (France)	EC3.	
1980 Jun 2-13 Commonwealth Telecommunications Organisation. 19th Meeting. (A 0362) <i>tons Bureau. 28 Pall Mall. London SW1Y5LP. UK.</i>	Colombo (Sri Lanka)	1980 Jun 17-18 Int Air Transport Association. Lawyers' conference. P : 200. <i>Int Air Transport Assn, 26 chemin de Joinville. CH-1216 Comtin-Geneve. Switzerland.</i>	Salzburg (Austria) (A 1149)
1980 Jun 4-6 European Federation of Management Consultants Associations. Meeting. P : 250 <i>Conf Associates. 34 Stanford Rd. London W8 5PZ</i>	London (UK) (A 0734)	1980 Jun 18-19 Int Federation for the Application of Standards. Int conference. <i>Institution of Electrical Engineers. Savoy Place. London WC2R 0BL</i>	London (UK)
1980 Jun 4-25 Japanese Organization for Int Cooperation In Family Planning. Seminar on information. <i>JOICFP. Hoken Kaikan. 1 - 1 Sadohara-cho. Ichigaya/Shinjuku-ku. Tokyo 162.</i>	Tokyo (Japan)	1980 Jun 20-22 The Joseph Society. Int meeting. P : 600. <i>Prof Dr Claus Walter. c/o Diakonie Krankenanstalten. Kreuzbergstrasse 79. D-4000 Dusseldorf. Germany FED Rep.</i>	Salzburg (Austria)
1980 Jun 8-12 European Federation of Perfumery Retailers. Meeting. P : 80. <i>R D Wot. SG. FEDP. BP 9506. D-4800 Bielefeld. Germany FR.</i>	London (UK) (B 0747)	1980 Jun 20-22 Paracelsus Research Society. Symposium for alchemy. P : 400. <i>Paracelsus Res Soc. Postfach 8. CH-5414 Oberarth. Switzerland.</i>	Salzburg (Austria)
1980 Jun 9-10 Int conference for cardiac surgery. P : 250. <i>Advisory Services. Medical Symposia. 79 Wimpole Street. London W1.</i>	London (UK)	1980 Jun 24-26 <i>K Allan Brunton-Reed. ITC 80. Thames Reed Indus. Press. 36/37 Cock Lane. London EC1A 8BY.</i>	London (UK)
1980 Jun 12 - 15 European Association of Radiology. Radiology today. P : 450 (A 0865) <i>Prof Dr H H Ellegast. c/o Landeskrankenanstalten. Müllerer Hauptstrasse 18. A-5020 Salzburg.</i>	Salzburg (Austria)	1980 Jun 25-27 Centred Etudes et de Recherches de Toulouse /Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales. Int symposium on solar power satellites. <i>ONERA-CERT. BP 4015. F-31055 Toulouse Cedex.</i>	Toulouse (France)
1980 Jun 15-18 Association Européenne de Marketing Financier. Meeting. <i>Mrs M Ilic. AEMF. 7 rue Royale. F-75008 Paris. France.</i>	London (UK)	1980 Jun 29-Jul 6 Victorian Society. Séminaire : Conservation architecturale. <i>H Lowenthal OBE. 87 Elizabeth Street London SW1 9PG. UK.</i>	West Dean (UK)
1980 Jun 15-21 Int Chamber of Commerce. Symposium <i>mi</i> sur l'audio-visuel. (A 1490) <i>Cmt national belge de la CCI. Coudenberg 70. B-1000 Brussels. Belgium.</i>	Montreux (Switzerland)	1980 Jul 7-18 FAO Seminar on agricultural credit training. <i>FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Rome. Italy.</i>	Ibadan (Nigeria) (A 0971)
		1980 Jul 7-18 FAO / SIDA Workshop on organic materials in agriculture. <i>FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Rome. Italy.</i>	Turrialba (Costa Rica) (A 0971)

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS, 6-7/1980 329

1980 Jul 9-13 Montreal (Canada)
Int Ombre of Firma for Children and Young People. General assembly (A 1483)
ICFYCP, 111 rue Notre Dame des Champs. F-75006 Paris. France.

1980 Jul 12 Villeneuve-les-Avignon (France)
Int colloquium : Gardens lost and regained.
CIRCA. Chantreuse de Villeneuve-les-Avignon. F-30400 Villeneuve-les-Avignon.

1980 Jul 14-18 Plymouth and Wolfeboro (NH. USA)
Gordon research conferences on crystal growth and on electron spectroscopy.
Dr A M Cruckshank, Dir. Gordon Res Conf. Pastors chemical lab. Univ of Rhode Island. Kingston, RI 02881. USA.

1980 Jul 14-18 Seattle (WA. USA)
7th Annual conference on computer graphics and interactive techniques - SIGGRAPH 80.
c/o IFIP. 3 Rue du Marché. CH-1204 Geneva. Switzerland.

1980 Jul 18-27 Bruges (Belgium)
European College, 4th Session «Youth and cultural heritage - Jeunesse et Patrimoine. Fondation Européenne de la Culture. 9 Av. Franklin Roosevelt. F-75008 Paris.

1980 Jul 23-25 Wilrijk (Belgium)
2nd Int symposium on mechanisms of vasodilatation.
Mrs L Van den Eynde. Dept Geneeskunde. Univ Instelling Antwerpen. Universiteitsplein 1, 2610 Wilrijk.

1980 Jul 28-Aug 2 Québec (Canada)
World Organisation for Early Childhood Education. 16e Assemblée mondiale. Le jeune enfant citoyen a part entière ?
OMEP. 81 Living Place. Apart 16. New York NY 10003. USA.

1980 Aug 4-6 Johannesburg (S Africa)
Southern Africa Cardiac Society. 12th Biennial congress.
Dr G A Cassel. Baker House, de Korte Street Hospital Hill. 2001 Johannesburg.

1980 Aug 5-13 Colombo (Sri Lanka)
Commonwealth Secretariat. 8th Commonwealth education conference.
Commonwealth Secretariat. Marlborough House. Pall Mall. London SW1Y 5HX UK.

1980 Aug 6-7 Akaslampolo (Finland)
Topical conference on particle physics. P : Inv.
J. Liids. Univ. of Helsinki. Research Inst. for Theoretical Physics. Sitavuorenpenger 20. SF-00170 Helsinki 17.

1980 Aug 6-12 Manila (Philippines)
Children's Int Summer Villages. 1980 Int board meeting. P: 200. C: 60. (B 5491)
Mrs Naji Toribio. Exec Dir. CISV Philippine Assn Inc. 8th Floor. Rico House. 126 Amoroso

1980 Aug 7-10 Gaborone (Botswana)
Commonwealth Foundation. Symposium on settlement in Botswana. (A 0369)
Commonwealth Foundation. Marlborough House. Pall Mall. London SW1Y 5HX UK.

1980 Aug 11-15 Plymouth (NH. USA)
Gordon research conference on chemistry and physics of coatings and films.
Dr A M Cruckshank. Dir. Gordon Res Conf. Pasture Chemical Lab. Univ of Rhode Island. Kingston RI 02881. USA.

1980 Aug 11-15 Santa Fe (NM, USA)
5th Int symposium on polarization phenomena in nuclear physics.
Gerard G. Ohlsen. Los Alamos Scientific Lab.. Mail Stop 456. Los Alamos. NM 87545.

1980 Aug 11-15 Vancouver (Canada)
SR2 Conf. Sect., do TRUIMF. 4004 Westbrook Mall. Univ. of British Columbia. Vancouver. B.C. V6T2A3.

1980 Aug 12-14 Birmingham (UK)
Int conference. Computer graphics 80.
P. Stockham. Online. Cleveland Rd., Unbridge UB9 2DD.

1980 Aug 13-16 Haikko (Finland)
Int psycho-analytic conference on violence.
Mrs Katrina Kuusi. Oskote 17. 02270 Espoo. 27 Finland.

1980 Aug 13-Sep 3 Tokyo (Japan)
Japanese Organization for Int Cooperation in Family Planning. Seminar on medical and health aspects in family planning. (B 7595)
JOICFP. Hoken Kaikan. 1-1. Saitohara-cho. Ichigaya/Shinjuku-ku. Tokyo 162.

1980 Aug 16-23 Lagos (Nigeria)
Commonwealth Foundation. Commonwealth law conference.
Commonwealth Foundation. Marlborough House. Pall Mall. London SW1Y 5HX UK.

1980 Aug 16-29 Kaunas (USSR)
13th Ten-day teaching seminar on cardiovascular epidemiology and prevention.
Dr J Stamler. Rm 1-615. 303 E Chicago Av. Chicago IL 60611. USA.

1980 Aug 17-23 Eugene (OR, USA)
9th Int conference on the few-body problem.
MJ Moravcsik. Inst. of Theoretical Sciences. Univ. of Oregon. Eugene. OR 97403.

1980 Aug 18-22 Noumea (New Caledonia)
South Pacific Commission. Regional conference of statisticians
SPC Anse Vata. Noumea (BP D5). Noumea Cedex. (A 3260)

1980 Aug 20-22 Diepenbeek (Belgium.)
TICCIH. Textile Machinery Conf. c/o Voetbalstraat 4. B-9000 Gent. Belgium.

1980 Aug 24-29 Huy (Belgium)
Université de Paix Session int : Objection de conscience et action nonviolente. (B 7769)
Mr J F Leccoq. Université de Paix - FOC. Rue du Marché 35, 5200 Huy.

1980 Aug 25-27 Stanford (CA, USA)
G. Chapman. Mail Stop 227-4. NASA-Ames Research Centre. Moffett Field. CA 94035.

1980 Aug 27-29 Copenhagen (Denmark)
3rd Int conference on neuron transmutation doping of silicon. P : 100.
DIS Congress Service. Lindex Allé 48. DK-2720 Copenhagen.

1980 Sep 1-5 Paris (France)
Colloque Pierre Curie : Commemorate the discovery of piezoelectricity by Pierre and Marie Curie.
M E Dieulesaint. Colloque Pierre Curie. 10 rue Vauquelin, F-75005 Paris.

1980 Sep 1-6 Rome (Italy)
Int Centre for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property. Reunion : Materiel didactique utilise dans l'enseignement de la conservation. (A 1478)
ICCROM. 13 Via di San Michele. I-00153 Rome.

1980 Sep 1-Oct 3 Paramaribo (Suriname)
FAO / DANIDA / SELA. Workshop on fish technology and quality control. (A 0971)
FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Rome, Italy.

1980 Sep 2-5 Florence (Italy)
European meeting on bacterial transformation and transfection.
Palais des Congres. Pratiello Orsini 1. I-50123 Florence.

1980 Sep 2-5 Lisbon (Portugal)
Int Federation for Information Processing. WG 7-1. WC on modelling and simulation of environmental systems with inadequate data. (A 1823)
c/o IFIP. 3 Rue du Marché. CH-1204 Geneva. Switzerland.

1980 Sep 3-5 Geneva (Switzerland)
Int conference : Eurographics 80.
C.E Vandoni. CERNI. CH-1211 Geneva 23.

1980 Sep 3-5 London (UK)
Uranium Institute. 5th Annual Symposium.
Mrs Cherry Wilson. Conf Associates UIS. 34 Stanford fid. London W8 5PZ.

1980 Sep 7-12 Amsterdam (Netherlands)
Int Centre of Legal Science. 2nd Int congress on legal science : The working of law in society nationally and internationally. Ex. (B 6535)
Dr M A Mahmoud. Founding Director. ICLS. Wesselestraat 1. 2572 RV The Hague. Netherlands.

1980 Sep 7-12 London (UK)
24th Int hardware trades fair and conference.
M Boshor. Access Exhibitions. G2 Victoria Street St Albans AU 3XT. UK.

1980 Sep 8-11 Bern (Switzerland) *
Int Federation of Landscape Architects. World congress : Landscapes with river and lakes. (A 1942)
IFLA-Weltkongress. Postfach 2731. CH-3001 Bern.

1980 Sep 8-12 Buxton (UK)
Institut of Water Pollution Control. Annual conference and exhibition.
IWPC. General Sec. 53 London Rd. Maidstone Kent ME16 6JH. UK.

1980 Sep 8-12 Geneva (Switzerland)
World Intellectual Property Organization. Permanent Committee on Patent Information : WIPO. 34 Chemin des Colombettes. CH-1211 Geneva 20.

1980 Sep 8-12 Marseille (France)
3rd Int symposium on gas flow and chemical lasers.
G. L.-Symposium Seer., Inst de Mécanique des Fluides. 1 Rue Honnorat F- 13003 Marseille.

1980 Sep 8-12 Warsaw (Poland)
End Int colloquium : Reference co-ordinate systems.
S. Kolaczek. Space Research Center. Polish Academy of Sciences. Barycka 18. PL-00-716 Warsaw.

1980 Sep 9-11 London (UK)
Network. Printers News. Market Hill. Buckingham MK 18 MK. UK.

1980 Sep 10-12 Namur (Belgium)
Conference : Vibrations at surfaces. P : 200
A.A. Lucas. Physics Dept. FNDP. Rue de Bruxelles 61. B-5000 Namur.

1980 Sep 10-13 London (UK)
Int Newspaper Promotion Association Europe a 10th anniversary conference. (B3124)
Brian Know-Peebles. United Newspapers, 23/27 Tudor Street London EC4.

1980 Sep 12-17 Manila (Philippines)
 10th East Asian insurance congress. P : 350, C : 24
 Ramon Diaz Pres. National Reinsurance Corp of the Phil. 2nd Fl. Asian Reinsurance
 Bldg. Gamboa cor Salcedo Sts. Legaspi Village, Makari. Metro Manila

1980 Sep 15-18 London (UK)
 Int Lung Sounds Association, Conference. P : 100.
 Dr P H Wright St Thomas' Hospital. Medical School. London SE1 7EH.

1980 Sep 15-19 Oxford (UK)
 11 th Symposium on fusion technology.
 J.M.C Maple. Conf. Office. Culham Lab. Abingdon OX14 3DB

1980 Sep 15-26 Conakry (Guinea)
 FAO. Seminar on agricultural credit training. (A 0971)
 FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Rome, Italy.

1980 Sep 16-19 Scheveningen (Netherlands)
 14th ESLAB symposium : Physics of solar variations. P. 80.
 V. Domingo, Space Science Dept ESA, ESTEC. Postbus 299. NL-2200 AG Noordwijk.

1980 Sep 19 Cambridge (UK)
 Science Research Council / Institution of Nuclear Engineers. Meeting for discussion :
 Institution of Nuclear Engineers Allan House. 1 Penderley Ref. London SE6 2LQ. UK.

1980 Sep 22-24 Vienna (Austria)
 Int symposium - Gallium arsenide and related compounds.
 H.Thim. T.U. Vienna. Gusshausstr. 27. A-1040 Vienna.

1980 Sep 22-25 Grenoble (France)
 6th European solid state circuits conference (ESSCIRC 80). P : 300
 J.L LARDY. CNET. Locazart 4. Chemin des Prés. BP 42.F-38240 Meylan.

1980 Sep 22-25 West Lafayette (IN USA)
 Int Federation for Information Processing. WG 5.4. Int meeting 1PW ICS. (A 1828)
 c/o IFIP. 3 Rue du Marché. CH-1204 Geneva, Switzerland.

1980 Sep 22-26 Cambridge (UK)
 Society of Archivists / Institute of Paper Conservation. Réunion - Conservation des
 matériaux de bibliothèques, d'archives et de l'art graphique.
 Alan Bell. Cambridge Univ. Library. West Rd. Cambridge CB3 9DR

1980 Sep 22-26 Krapcova (Czechoslovakia)
 plešna. P. 100.
 P. Lukac. Dept of Experimental Physics. Mlynska dolina F2, CS 816 31 Bratislava.

1980 Sep 22-26 Oslo (Norway)
 SEAS Anniversary meeting. Workshops: How to implement privacy and security. P : 250.
 C.J.M. Aarts. SEAS H.G. Toernooiveld. Nijmegen, Netherlands.

1980 Sep 22-26 Rome (Italy)
 Int Institute for the Unification of Private Law. 3e Session. Comité d'experts gouverne-
 mentaux chargé d'élaborer des règles uniformes concernant les petites embarcations.
 (A 2136)
 UH/DROIT. Palazzo Aldobrandini. Via Panisperna 28. I-00100 Rome.

1980 Sep 23-26 Darmstadt (Germany, Fed Rep)
 European Physical Society. Europhysics conference on nuclear physics : Methods in
 material research. P : 250, (A 0834)
 K. Bethe. Inst. für Kernphysik, Johann-Wolfgang-Goethe Univ. August-Euler Str. 6. D-
 6 Frankfurt/Main 90.

1980 Sep 23-26 Liege (Belgium)
 Workshop on the physics of electroluminescence. P: Inv.
 J.P. Vigneron. Univ. de Liege. Inst de Physique. Bat 85. B-4000 Sart-Tilman/Liege 1.

1980 Sep 25-30 Mogilany (nr Cracow, Poland)
 W. Zdanowicz. Inst. of Solid State Physics, Polish Acad. of Sciences. Kawalca 3, PL-
 41 800 Zabrze.

1980 Sep 29-Oct 1 Paris (France)
 2nd Int congress on dermatological surgery.
 2e CICD. 194 rue Armand Silvestre, F-92400 Courbevoie. France.

1980 Sep 29-Oct 2 Santa Fe (NM, USA)
 1980 Applied superconductivity conference. P : 600.
 William E. Keller. LASL. POB 1663. MS 764. Los Alamos NM 87545.

1980 Sep 29-Oct 3 Florence (Italy)
 Congresso int di ortopedia cranio-mandibolare.
 Palais des Congres, Prato/O. Orsini 1. I-50123 Florence.

1980 Sep 29-Oct 4 Quebec (Canada)
 Association pour la Preservation et ses Techniques. Annual conference : Restoration
 APT. Congres 1980. CP 965 Quebec Haute-Ville, GIR 4T4 k Quebec.

1980 Sep Agro (India)
 UNESCO. Indian National Committee / Int Music Council. Indian National Committee / Int
 Council on Monuments and Sites. Int colloquium on the importance of the arts in the pre-
 servation and conservation of monuments and sites. (A 3383 / A 2277 / A 1748)
 M Isar. Division du Patrimoine culturel. Unesco. 1 Rue Mollat. F-75015 Paris

1980 Sep Baghdad (Iraq)
 Federation of Arab Scientific Research Councils, Programme Committee. (B 7657)
 Federation of Arab Scientific Research Councils, PO Box 13027. Baghdad.

TRIANON-PALACE HOTEL

**** LUXE

1 boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
(Yvelines)

Téléphone : 950-34-12
Adresse téléphonique TRIANOTEL VERSAILLES
Télex : 698863 TRIANOTL-VERSA

- 130 chambres avec vue sur le parc, toutes avec bain (ou douche) et W.C.
- Sa situation dans un magnifique parc de trois hectares en bordure du château de Versailles et des Trianons, lui assure un calme absolu.
- Idéal pour conventions ou séminaires; nombreuses salles de réunion ou de travail.
- Thés - Déjeuners - Dîners en plein air - Repas d'affaires - Salons particuliers.
- A 25 minutes, en voiture, des Champs-Élysées.
PARKING gratuit.

J.P. MARCUS, Directeur

1980 Sep Bombay (India)
 Int conférence on Mossbauer spectroscopy.
 V. Marathe. Chemical Physics Group. Tata Inst. of Fundamental Research, Somoay
 400005.

1980 Sep Damascus (Syria)
 Arab Organisation for Agricultural Development. 10th Session. (B 5526)
 AOAD. 4 El Gama'a Avenue. PO Box 474. Khartoum. Soudan.

1980 Sep (Asia and the Pacific)
 FAO. 1 st Workshop on the integration of women in agriculture and rural development.
 FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Rome, Italy. (A 0971)
 1980 Oct 1-4 Lima(Peru)
 3e Congreso nacional et 3e conférence int sur la santé bucco-dentaire.
 Colegio Odontológico del Peru, Los Procuces 281. Santa Coostanza Monterrico, Zona
 33. Lima.

1980 Oct 1-12 Tunis (Tunisia)
 Federation of Arab Scientific Research Councils / Commission of the European Com-
 munity Seminar: Planning and management of joint research projects. (B 7657 / B 2442)
 Fed of Arab Scientific Res Cts. PO Box 13027. Baghdad. Iraq.

1980 Oct 1-15 Poona (India)
 FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Roma. Italy.

1980 Oct 2-3 Vienna (Austria) or (Spain)
 Int Council on Monuments and Sites. Meeting of the historic gardens committee
 M René Pechers. 20 Rue Chatelain. 8-1050 Brussels. Belgium (A 1748)

- 1980 Oct 2-5 Calgary (Canada)
Kaleidoscope 2, homme., mythe., science: Une conférence pour exalter la littérature et le cinéma pour enfants et jeunes.
Kaleidoscope 2, 201 Block 2, 4455 Greenview Or NE, Calgary, Alberta T2E 6M1.
- 1980 Oct 5-9 Pittsburgh (PA, USA)
Jong K Lee, Dept of Metallurgical Eng., Michigan Tech. Un Haughton, MI 48831.
- 1980 Oct 6-10 Würzburg (Germany, Fed Rep)
K. J. Bulton, Francis Bitter National Magnet Lab., MIT, 170 Albany St., Cambridge, MA 02139.
- 1980 Oct 6-18 London (UK)
American Association of Petroleum Geologists, Convention. P: 100.
Jill Mc Cormack, Education Dept AAPG, PO Box 979, 1444 S Boulder, Tulsa OK 74101, USA
- 1980 Oct 6-Nov 21 Kuala Lumpur (Malaysia)
FAO, Workshop on vaccine production.
FAO, Via delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome, Italy.
- 1980 Oct 5-31 Manila (Philippines)
Asean seminar on the furniture industries. P: 30. C. 5.
Edgardo Reyes, Pres. Chamber of Furniture Industries of the Philippines, 9th Fl. Strata 100 Bldg, Emerald Ave. Pasig Metro Manila.
- 1980 Oct 7-9 Glasgow (Scotland)
Conference Organiser, National Engineering Laboratory, East Kilbride, Glasgow G75 0QU.
- 1980 Oct 7-10 London (UK)
European Computer Measurement Association, Conference. P: 350.
Mrs M Vaster, Scheuchzerstrasse 5, CH-8006 Zurich, Switzerland
- 1980 Oct 9-11 Helsingør (Denmark)
European Academic Association for Financial Research Colloquium: Bank management in a changing domestic and int environment; the challenges of the eighties. P: 160. C. 15. (A4564)
Attn: Miss M C Hinkenemper, SUERF Hogeschoolaan 225, Tilburg, Netherlands.
- 1980 Oct 12-16 Cannes (France)
P. Alais, Lab. de Mécanique Physique, 2 Place de la Gare de Ceinture, F-78210 Saint-Cyr/Ecole.
- 1980 Oct 13-15 Hong Kong (Hong Kong)
Int computer conference and Ex on Chinese data processing and text handling. P: 150
Hong Kong Computer Sex, G PO Box 5647, Hong Kong
- 1980 Oct 13-17 Chicago (IL, USA)
Optical Society of America, Annual meeting.
J.W. Quinn, OSA, Suite 610, 2000 L Street, N.W. Washington, DC 20036
- 1980 Oct 14-17 Geneva (Switzerland)
World Intellectual Property Organization, Permanent Committee on Patent information Working group on developing country matters. (A 3635)
WIPO, 34 Chemin des Colombettes, CH-1211 Geneva 20.
- 1980 Oct 11-17 London (UK)
Int electrical vehicle conference: Drive electric 80. P: 1700-2000. Ex. R.E Halliwell, Electricity Cl, 30 Millbank, London SW1P 4RD.
- 1980 Oct 15-17 Cracow (Poland)
Int Council on Monuments and Sites / Polish National Committee / UNESCO / Int Society of City and Regional Planners. Int colloquium on the preservation of historical units (A 1748 / A 3383 / A 2534)
Comité nat polonais. 00-495 Varsovie Aleje Jerozolimskie 3, Muzeum Narodowe w Warszawie.
- 1980 Oct 15-Nov 6 Tokyo (Japan)
Japanese Organization for Int Cooperation in Family Planning, Seminar on community-based family planning programs. (B 7565)
JOICFP, Hoken Kaikan, 1-1 Sedohara-cho, Ichigaya/Shinjuku-ku, Tokyo 162.
- 1980 Oct 18 Paris (France)
Arterial Hypertension Group of the French Society of Cardiology, Meeting: Génétique et HTA.
French Soc of cardiology, 15 rue de Madrid, F-75008 Paris.
- 1980 Oct 22-26 Bruges (Belgium)
Int Association of Women and Home Page Journalists, 9e Congrès: 3 défilés à l'information. (A 1370)
AIJPF, c/o IPC, Bd Charlemagne 1, Bte 54, B-1040 Bruxelles, Belgium.
- 1980 Oct 27-30 Strasbourg (France)
M.R. Lehni, Conservateur de l'Inventaire General, Palais du Rhin, F-67000 Strasbourg.
- 1980 Oct 27-31 Rome (Italy)
Lutheran World Federation, Evaluation committee Theory of marriage and the problems of mixed marriages. (A 2937)
LWF, 150 Route de Fernex, PO Box 66, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
- 1980 Oct 27-Nov 1 Dakar (Senegal) or Jakarta (Indonesia)
FAO, Workshop on fishery management. (A 0971)
FAO, Via delle Terme di Caracalla, I-00100 Homo, Italy.
- 1980 Oct Manila (Philippines)
Area conference of the church of Jesus Christ of the latter day saints. P: 13000
Mr Stephen K. Iba, Pres. Church of Jesus Christ of the Latter Day Saints, Philippine Manila Mission, 4 Comet St. Bel Air, Village No 2, Makati, Metro Manila
- 1980 Oct Sydney (Australia)
World Psychiatric Association, Section symposium on new trends in behavioural sciences and their implications (or society). (A 3577)
Dr O R Schmalzbach, Australian Academy of Forensic Sciences, Wyoming, 175 Macquarie street, Sydney 2000.
- 1980 Oct Tbilisi (URSS)
Int Council of Societies of Industrial Design / VNIITE, Inter-design seminar on design for ICSD, 45 Av Legrand, B-1050 Brussels, Belgium.
- 1980 Oct (Australia)
Int Federation for Information Processing, TC 6, Symposium on data communications (in conjunction with IRP congress 80). (A 1828)
c/o IFIP, 3 Rue du Marché, CH-1204 Geneva, Switzerland.
- 1980 Oct (UK)
5th Session of the European conference of ministers of territory planning
- 1980 Nov 3-5 Denton (TX, USA)
6th Conference on the application of accelerators in research and industry.
J.L. Guggan, Physics Dept, North Texas State Univ., Denton, TX 76203.
- 1980 Nov 3-8 Rome (Italy)
Lutheran World Federation, Colloquium in cooperation with the Papal University San Anselmo; Confessio fidei. (A 2937)
LWF, 150 Route de Fernex, PO Box 66, CH-1211 Geneva 20, Switzerland.
- 1980 Nov 5-6 London (UK)
Ms T Durston, Plastics and Rubber Inst, 11 Hobart Place, London SW11.
- 1980 Nov 5-7 Nice (France)
Int Institute of Administrative Sciences / Int Union of Local Authorities, Colloque L'influence des microprocesseurs sur les villes et pouvoirs locaux. (A 2138 / A 2736)
IULA, 45 Wassenaarseweg, 2596 CG La Haye, Netherlands.
or: IISA, 25 rue de la Canté, B-1040 Bruxelles, Belgium.
- 1980 Nov 9-15 Jerusalem (Israel)
Int symposium on abnormal hémoglobine: Genetics, populations and diseases. P: 300.
KENES, 7 Letenis, P.O.B. 16271, Tel Aviv.
- 1980 Nov 10-12 Liege (Belgium)
AIM, Rue Saint-Gilles 31, B-4000 Liège.
- 1980 Nov 10-14 London (UK)
Inter-Governmental Maritime Consultative Organization, Marine Environment Protection Committee, 14th Session. (A 1117)
IMCO, 101/104 Piccadilly, London W1.
- 1980 Nov 12-13 London (UK)
Int continuous stationery printers conference. P: 150.
Int Master Printers Assn, 4th Floor, Bank Bldg, 20 Kingsway, London WC2.
- 1980 Nov 12-16 (Colombia)
FAO, Seminar on epizootiology and economics Of disease control. (A 0971)
MO, Via delle Terme di Caracalla, I-00100 Rome, Italy.
- 1980 Nov 14-16 Nairobi (Kenya)
Int Planned Parenthood Federation, 2nd Members' assembly. (A 2361)
IPPF, 15-20 Lower Regent Street, London SW1Y 4PW, UK.
- 1980 Nov 15-23 Manila (Philippines)
49th Annual interop conference. P: 350.
Dir. Jolly Bugain, NI Bur of Investigation, Tatt Ave, Metro Manila.
- 1980 Nov 17-20 Miami Beach (FL, USA)
American Heart Association, 53rd Annual scientific sessions.
AHA, 7320 Greenville Av, Dallas TX 75231, USA.
- 1980 Nov 17-22 Singapore (Singapore)
Lutheran World Federation, Asian conference for theologically trained women. (A 2937)
LWF, 150 Route de Fernex, PO Box 66, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
- 1980 Nov 19-20 Florence (Italy)
Congres int du cuir.
Palais des Congres, Prateko Orsini 1, 1-50123 Florence.
- 1980 Nov 19-20 Miami Beach (FL, USA)
Int Society and Federation of Cardiology, Workshop: Heart foundations, why? how are they organised? what do they do? how are they financed?
(A 2533)
ISFC, 34 rue de l'Athene, PO Box 117, CH-1211 Geneva 12, Switzerland

- 1980 Nov 20-22 Basel (Switzerland)
Int Hospital Federation / Int Union of Architects. Public Health Group. Seminar: Planning, building and operation of medical research facilities. (A 2109)
R J Sahl, Sec of the IJA Public Health Group, c/o Deutsches Krankenhausinstitut, Ters-
teegenstrasse 9, D-4000 Dusseldorf 30.
- 1980 Nov 24 London (UK)
Int Epidemiological Association. Meeting - working group on trends in coronary heart
disease mortality in Europe. (A 1806)
Ciba Foundation, 41 Portland Place, London W1H 4BN.
- 1980 Nov 24-27 High Tatras (CSSR)
2nd Int conference on low level counting: Low radioactivities '80. P. 200.
P. Pomec, Dept of Nucl. Physics, Mlynska Dolina, CS 816 31 Bratislava.
- 1980 Nov 24-30 Manila (Philippines)
Int Cotton Advisory Committee, 39th Plenary meeting. C: 48 (A 1 720)
Patricio Lim, Pros. Philippine Cotton Corp, 5th Fl, Jovan Condominium, Shaw Bld cor
Samat Si Manaluyong Metro Manila.
- 1980 Nov 25-28 Manila (Philippines)
Asean Law Association. General assembly. P: 800, C: 5.
Justice Felix Antonio, Conf Chairman, Philippine NI Cmt Asean Law Assn, c/o Integrated
Bar of the Philippines, 955 Quezon Ave, Quezon City, Metro Manila.
- 1980 Nov 25-29 Goteborg (Sweden)
8th Scandinavian educational exhibition with symposium.
Svenska Massan Stiftelse, Box 5222, S-402 24 Goteborg.
- 1980 Nov 26-Dec 1 Manila (Philippines)
8th Conference of Asia and Pacific labor ministers. P: 250, C: 21.
M N Umm Nayar, Dir, Int Labor Org, 5th Fl, Neda at Maked Bldg, Amorsolo St Legaspi
Village, Makati Metro Manila.
- 1980 Nov Madrid (Spain)
Comité de Liaison Entraide et Action. Conférence sur la sécurité et la coopération en
Europe.
Mme Ivana Tigris, Entraide et Action, SPW6, F-77850 Hechy-sur-Seine.
- 1980 Nov New Delhi (India)
(A 0971)
FAQ, Via delle Terme di Caracalla, 1-00100 Rome, Italy.
- 1980 Dec 2-11 Manila (Philippines)
Int Labor Organisation, 9th Asian regional conference. P: 413, (A 2183)
M N Umm Nayar, Dir, ILO, 5th Fl, Neda at Makati Bldg, Amorsolo St, Legaspi Village,
Makati, Metro Manila.
- 1980 Dec 3-7 London (UK)
World travel market symposium: Trade and public on different days. Ex.
IPC Exhibitions, 40 Bowling Green Lane, London EC1R 0NE.
- 1980 Dec 7-13 Hong Kong (Hong Kong)
Int Association of Students in Economics and Commercial Sciences, 7th Asian
congress. P: 50.
Miss Catherine Fok, Congress Cmt, AIESEC, Prés, Hong Kong, c/o Economics Dept,
Univ of Hong Kong, Pokfulam Rd, Hong Kong.
- 1980 Dec 7-13 Quito (Ecuador)
Int Council for Monuments and Sites / Organization of American States / US National
Trust for Historic Preservation. New world conference on rescue archaeology.
(A 1748/A 3030)
Secr. CMS, 17th Street and Constitution Avenue, N. W. Washington, DC 20006.
- 1980 Dec 12-14 Manila (Philippines)
Asian congress of labor law and social security.
M N Umm Nayar, Director, ILO, 5th Floor, Neda at Makati Bldg, Amorsolo St, Legaspi Vi-
llage, Makati, Metro Manila.
- 1980 Dec 29-1981 Jan 4 Manila (Philippines)
World Council for Curriculum and Instruction. World conference on education. P: 200
C 10, (A 4652)
Ms Betty Reardon, Exec Sec, Work/CI for Curriculum and Instruction, USA Teachers
College, Box 1771, Columbia Univ, New York NY 10027, USA.
- 1980 Amman (Jordan)
Federation of Arab Scientific Research Councils / Royal Scientific Society, and Arab
Development Institute Libya. Seminar: Remote sensing. (B 7657)
Fed of Arab scientific res cts, PO Box 13027, Baghdad, Iraq.
- 1980 Kuwait (Kuwait)
Federation of Arab Scientific Research Councils / Kuwait Institute for Scientific
Research. Workshop. Computer applications. (B 7657)
Fed of Arab scientific res councils, PO Box 13027, Baghdad, Iraq.
- 1980 Kuwait (Kuwait)
Federation of Arab Scientific Research Councils / Kuwait Institute for Scientific
Research. Seminar: Solar energy and its application. (B 7657)
Fed of Arab Scientific Res Cts, PO Box 13027, Baghdad, Iraq.
- 1981 Jan 4-6 London (UK)
European Society for Opinion and Marketing Research. Seminar: Symposium of
research users P: 60-80 C: 18-30 (A 0853)
ESOMAR, Central Secretariat, Wamberg 37, 1083 CW Amsterdam, Netherlands.



**HOTEL
ATLANTA**

Bd A.D. MAX, 7
1000 BRUXELLES
TEL. (02) 217.01.20
TELEX 214.75

FIRST CLASS HOTEL ☆☆☆☆
240 ROOMS

Right in the ♥
of Brussels, the
perfect union of
pure hostelry and
restauration traditions,
with efficiency, calm,
silence and comfort

MEMBER OF 

STEIGENBERGER
RESERVATION SERVICE

Plus de discours à apprendre par cœur...
plus de notes perdues...



Le VIDEORATOR est un circuit fermé de télévision, qui comprend un « POSTE DE COMMANDE » dans les coulisses, et un « MONITEUR » EN FACE du conférencier. L'opérateur du « POSTE DE COMMANDE » suit le débit du conférencier et règle la vitesse, et cela apparaît clairement sur

Les « MONITEURS - peuvent être soit des « LECTERNS » (par lesquels les mots apparaissent sur une feuille de verre placée entre le conférencier et l'auditoire.) Ou des estrades qui peuvent être cachées de l'auditoire selon désir au moyen de décor.

Les « MONITEURS » peuvent être placés partout selon le désir du conférencier, et chaque « MONITEUR » peut être installé de manière à donner une liberté totale de mouvement à l'orateur. Tous les « MONITEURS » diffusent la même image en même temps. Un changement de dernière minute peut être exécuté rapidement et facilement, et les messages ou informations peuvent être communiqués à l'orateur sans que personne ne le dérange ni l'approche.

Renseignements : SAV, 16 rue de la Grande Hôtelière, 73008 Paris. Tél. 770.05.16.

1981 Jan 4-10 Hong Kong (Hong Kong)
Dale Carnegie. Asian Pacific sponsors meeting. P: 100.
Michael Cheung and Associates, 11/F Far E Bank Bldg, 116 Des Voeux Rd Central, Hong Kong.
or: Dale Carnegie and associates, 7475 Franklin Ave, Garden City, NY 11530, USA.

1981 Jan 19-23 Merida (Venezuela)
Int Astronomical Union. 2nd Latinamerican regional astronomy meeting.
Dr J Stock. CIDA. Apartado 264, Merida. (A 1382)

1981 Jan Caracas (Venezuela)
Int Astronomical Union. Colloquium: Stellar near infrared spectroscopy and photometry.
E E Mendoza V. CIDA. Apart 364, Merida, Venezuela. (A 1382)

1981 Jan Manila (Philippines)
Association of Southeast Asian Institute of Higher Learning. 13th General conference and seminar on continuing education. P: 130. C: 15. (A 0164)
Dr Conrado P Aquino. Pres. Assn of Southeast Asian Inst of Higher Learning. Univ of the East. C M Recto Avenue. Metro Manila.

1981 Feb 10-13 London (UK)
2nd European information management conference.
Olapp and Poliak UK. 232 Acton tance, London W4 5DL

1981 Feb 23-28 Birmingham (UK)
congress and exhibition.
Brintex exhibitions Ltd., 178-202 Great Portland Street London WIN 6NH.

1981 Feb 28-Mar 1 Manila (Philippines)
Full gospel businessmen's int convention. C: 20.
Rodolfo M. Tapacio. Hallelujah Foundation Broadcasting Corp. 15th Fl. Strata 100 Bldg. Emerald Ave. Pasig Metro Manila.

1981 Mar 2-6 Calgary (Canada)
Associate Committee on Geotechnical Research / National Research Council of Canada. 4th Canadian permafrost conference.
Mrs M L Sagnée. Conf Serv Office. Nil Res Cl of Canada. Ottawa ONK1A 0R6, Canada

1981 Mar 4 Dubai (United Arab Emirates)
M Hospital Federation. Regional conference. Ex. (A 2109)
Mr Jaisi Abdul Halteed. Conf secretary, c/o Dept of Community Services Planning PO box 4545, Dubai.
or Mr Miles Hardie. Director General. Int Hospital Fed. 126 Albert Street London NW1 7UX, UK

1981 Mar 4-6 Zurich (Switzerland)
European Society for Opinion and Marketing Research. Seminar The problems of pharmaceutical industry. P: 80-100. C: 18-30 (A 0853)
ESOMAR. Central secretariat Wamberg 37. 1063 CW Amsterdam. Netherlands

1981 Mar 10-13 London (UK)
Int world processing conference. Ex.
Business Equipment Trade Assn, 109 Kingsway, London WC2.

1981 Mar 12-21 Manila (Philippines)
John Chogy Exec. Sec. Int Wire and Machinery Assn. 157 Station Rd. East Oxley Surrey. RH9 0DF, UK.

1981 Mar 17-20 London (UK)
Institution of electrical engineers. Sairoy Place, London WC2R 0BL.

1981 Mar 20-21 London (UK)
European Society Head and Neck Reconstructive Surgeons. Meeting. P: 120-200
Joseph Soc Mackay, 5 Harley street London W1N 1DD.

1981 Mar 25-27 York (UK)
British Pump Manufacturers' Association / BHRA Fluid Engineering. 7th Technical conference: Pumps - the developing needs.
BPMA, 37 Castele Street, Guildford GU1 3UJ, Surrey, UK.
or: Organising Sec. 7th BPMA Technical Conference. BHRA Fluid Engineering. Cranfield, Bedford MK43 0AJ, UK

1981 Mar 29-Apr 1 Paris (France)
European Society for Opinion and Marketing Research / American Marketing Association. Seminar: From advertising to communication research. (A 0853)
ESOMAR. Central Secretariat. Wamberg 37. 1063 CW Amsterdam. Netherlands.

1981 Mar 30-31 London (UK)
Brian Harpur. Associated Conf Servn Carmelite House, Carmelite street London EC4Y

1981 Mar Brussels (Belgium)
Int Dairy Federation / Association of Official Analytical Chemists / ISO Microbiological week. (A 1784 / A 0155)
IDF. 41 Square Vergote. B-1040 Brussels.

1981 Mar-Apr Munich (Germany, Fed Rep)
Int Astronomical Union. Colloquium: Be stars. (A 1382)
W K Borsack. Universitäts-Sternwarte. Wien, Austria.

1981 Apr 6-8 Lunteren (Netherlands)
Int Dairy Federation. Symposium on fundamental and applied aspects of proteolytic
IDF. 41 Square Vergote. 8-1040 Brussels, Belgium.

1981 Apr 6-9 Dakar (Senegal)
World Psychiatric Association / Association of Psycho-Pathology and Mental Health of Dakar. Symposium on psychiatry and culture. (A 3577)
Prof Saabakar S M Diop. Serv de psychiatrie / Centre Hospitalier de Fann. PO 5097, Dakar.
or: Prof B Samuel Lajeunesse. 100 rue de la Santé. F-75674 Paris Cedex 14.

1981 Apr 13-15 Oxford (UK)
3rd European solar meeting: Solar activity.
C Jordan. Dept. of Theor. Physics. 12 Parks Road, Oxford.

1981 Apr 15-22 Manila (Philippines)
Asian Parliamentarians Union. 17th General assembly. P: 1000. C: 80. (A 0088)
Ms Lourdes Sevilla. Chief. Int Relationship Protocol Travel Service. Interim Batasang Pambansa, Constitution Hill. Quezon City. Metro Manila.

1981 Apr 27-31 Erlangen (Germany, Fed Rep)
Conference: Insulating films on semiconductors (INFOS 81). P: 150.
M. Schulz. Lehrstuhl f. angew. Physik. Univ. Gluckstr. 9, 0-8520 Erlangen.

1981 May 11-15 Budapest (Hungary)
Int Federation for Information Processing. TC 6. Int symposium on networks from the users' point of view -COMNET 81. (A 1828)
IFIP, 3 Rue de Marche. CH-1204 Geneva, Switzerland.

1981 May 17-20 Paris (France)
Int Society for the Study of the Lumbar Spine. Congress.
Prof Cauchoux. 51 Rue de Varenne, F-75007 Paris.

1981 May 19-21 London (UK)
3rd Int telecommunications energy conference.
Instn of Electrical Engineers, Savoy Place, London WC2R 0BL.

1981 May 19-21 Luxembourg (Luxembourg)
Int Union of Food Science and Technology / Int Dairy Federation. Seminar on use of dairy ingredients in other foods. (A 1610 / A 1784)
IDF. 41 Square Vergote. B-1040 Brussels, Belgium.

1981 May 25-29 Poznan (Poland)
European Physical Society Eurphysics study conference: IRIS-1; internal reorientation solids. P:300. (A 0834)
Z Pajak. Inst of Physics. Grunwaldzka 6. PL-60780 Poznan.

1981 May 25-30 Rome (Italy)
Int Council on Monuments and Sites. 6th General assembly. (A 1748)
Icomos, C.P. 522 Napoli, Italy.

1981 May 31-Jun 4 London (UK)
 1st Federation of European Contractors on Building and public Works. Conference P
 200 (A 1910)
 F I E C. 33 Av Kleber F-75016 Paris. France.

1981 May Copenhagen (Denmark)
 European Society for Opinion and Marketing Research. Seminar. Fieldwork, sampling
 and weighting. P. 00-120- C; 18-30. (A 0653)
 ESOMAR. Central secretariat Wamberg 37. 1063 CW Amsterdam. Netherlands.

1981 May Flagstaff (AZ, USA)
 Int Astronomical Union. Colloquium : Current techniques in double and multiple star
 research (A 1382)
 R S Harrington. Naval Observatory. Washington DC 20390. USA.

1981 Jun 8-11 Copenhagen (Denmark)
 3rd Nordic copyright symposium. P : 150.
 DIS Congress Service. Inde Allé. 48. DK-2720 Copenhagen.

1981 Jun 14-19 Tel Aviv (Israel)
 Israel Society for Rehabilitation of the Disabled / Int Institute for Visually impaired. Birth
 to Survive. Inc / Int Year of Disabled Persons 1981. Int symposium on blind infants and
 young children (A 3535 / A 1919 / A 3491 / A 3492)
 Secretariat (if Symposium on blind infants and young children. PO Box 394. Tel Aviv.

1981 Jun 21-27 Paris (France)
 Int League against Rheumatism, 15th Congress. P: 3000. (A 2196)
 Prof. Villeumey. Hôpital Henri Mondor. F-94000 Creteil.

1981 Jun 29-Jul 1 Helsinki (Finland)
 World Federation of Teachers' Unions / Int Federation of Free Teachers' Unions /
 World Confederation of Organizations of the Teaching Profession / World Confedera-
 tion of Teachers. Int meeting : Education and technology their interrelations.
 WCOTF. 5 av du Moulin. CH-1110 Morges. Switzerland.

1981 Jun 29-Jul 2 Amsterdam (Netherlands)
 Int conference on ion plating and allied techniques. (IPAT81). P : 200.
 CEP Consultants Ltd. 28 Albany St. Edinburgh. EH1 3QH. UK.

1981 Jun 30-Jul 4 Paris (France)
 World Association of Veterinary Microbiologists. Immunologists and Specialists in
 Infectious Diseases. World congress. P : 1000. (A 3474)
 Mme Riteau. Ecole Vétérinaire, 7 Av. Charles de Gaulle. F-94704 Maisons Alfort
 Cedex.

1981 Jun Manila (Philippines)
 Federation of Afro-Asian Insurers and Reinsurers. 7th Meeting (B 0927)
 Alfonso T Yuchengco, Prés. Malayan Insurance Co. Inc. Great Pacific Life Bldg. 221
 Buendia Ave. Makati. Metro Manila.

1981 Summer Strasbourg (France)
 Int Astronomical Union. Colloquium : Data and information retrieval. (A 1382)
 W D Heintz. Swarthmore College. Swarthmore PA 19081. USA.

1981 Jul 5-8 Paris (France)
 European Dialysis and Transplant Association. 18th Congress. P : 1500-2000. (A 0706)
 Prof. Funk Brentano. Hôpital Necker. 161 Rue de Sevres. F-75015 Paris

1981 Jul 7-10 London (UK)
 Kit College of Surgeons. European Section. Convention. (A 1513)
 Dr John Lumley. St Bartholomew's Hospital. West Smithfield. London ECT.

1981 Jul 11-15 London (UK)
 Int conference on dermatopathology.
 Cent Coordinates. Regent House. 60 King St Twickenham. Middx. UK.

1981 Jul 20-24 Prague (Czechoslovakia)
 22nd Prague microsymposium on macromolecules.
 P M M Secretariat do Inst of macromoleculer chemistry, 162 06 Prague 616.

1981 Jul 21-25 Manila (Philippines)
 Int Council on Health, Physical Education and Recreation Congress. (A 1769)
 Dr Paz Cleo Belmonte. Chairman. Dept of Physical Education. Philippine Normal Col-
 lege. Ayala Blvd cor Taft Ave. Manila.

• 1981 Jul 23-26 London (UK)
 Rosicrucian Order. World convention. P : 5000. (A 3184)
 Peter Allen. Grand Councilor. AMORC. 86 North End rd. London W14 9EX.

• 1981 Aug 3-7 Albuquerque (NM, USA)
 Int Astronomical Union. Symposium No 97 : Extragalactic radio sources. (A 1382)
 K I Ketterman. NRAO. PO Box 2. Green Bank WV 24944. USA.

1981 Aug 3-7 Colorado (USA)
 M Federation for Information Processing. WG 2.5. WC on relationship between pro-
 gramming languages and numerical computation. (A 1828)
 IFIP. 3 Rue du Marché. CH-1204 Geneva. Switzerland.

• 1981 Aug 10-14 Dakar (Sénégal)
 World Organization of the Scout Movement. 28th World conference : Brotherhood in
 action. P 500 C-80. Ex (A 0194)
 World Org of the Scout Movement. CP 78. CH-1211 Geneva. Switzerland.

1981 Aug 14-21 London (UK)
 Atlantic Economic Society. Meeting P 300
 M Virgo. Executive Vice Prés Atlantic Economic Soc. Southern Illinois Univ.
 Edwardsville Il. 62026. USA

We are
 professionals
 A multinational
 network of congress
 technical services



GIVE US A RING

We solve all your technical problems
 for simultaneous translation in BELGIUM
 and in other EUROPEAN COUNTRIES

phone (02) 230 50 60

OR

DROP A LINE TO

Mr STEYAERT
 STOC BELGIUM ICORAT
 46 rue de Spa - 1040 BRUSSELS/Belgium
 telex 26549

1981 Aug 23-27 Amsterdam (Netherlands)
European Society for Opinion and Marketing Research. Congress. Research and profitability P. 800-1000 C. 18-30 (A 0853)
ESOMAR Central Secretariat Wamberg 37. 1053 CW Amsterdam.

* 1981 Aug Bandung (Indonesia)
Int Astronomical Union. 2nd Asian-Pacific regional astronomy meeting. Dr B Hidayat. Bosscha Observatory, Lembang, Java Indonesia.

1981 Aug Paris (France)
World congress of tailors P. 500-600.
M. Vauclair. 10 Rue Royale. F-75008 Paris.

1981 Sep 14-17 London (UK)
Conf Associates. 34 Stanford Rd. London W8 5PZ.

1981 Sep 27-30 Mexico City (Mexico)
World Energy Conference. Meeting of the int executive council. World Energy Conf. 34 St James's Street London SW1A 1HD. UK (A 3510)

1981 Sep 22-25 Dubrovnik (Yugoslavia)
Int Measurement Confederation, Technical Committee on Measurement Theory. TCT. Symposium on computerized measurement (A 2250)
JUREMA Secretariat PO Box 398. YU-41001 Zagreb, Yugoslavia.

1981 Sep 28-Oct 3 Dubrovnik (Yugoslavia)
Int Measurement Confederation. Summer school: Measurement training • the application of microcomputers in measurement. (A 22501)
JUREMA Secretariat. D Satija 5VI, PO Box 338. 41001 Zagreb, Yugoslavia.

1981 Sep 30-Oct 2 London (UK)
2nd European conference on clinical haemoreology. Dr Graham Bonnette. Royal Soc of Medicine. 1 Wimpole street London W1M 8AE.

1981 Sep New York (USA)
Int Federation for Information Processing. TC 7. 10th Int general conference on optimization techniques. (A 1828)
IFIP. 3 Rue du Marché. CH-1204 Geneva. Switzerland.

1981 Oct 2-4 Paris (France)
4th Int medical symposium on soft lenses. P. 1000.
Dr Charles Yvius. Bausch and Lomb. 1400 North Goodman St. Rochester N. Y. 14602. USA

1981 Oct 5-8 Paris (France)
European convention of control data. P. 400.
M. Lignac. Control Data. 195 Rue de Bercy. F-75012 Paris.

1981 Oct 7-9 Manila (Philippines)
Asean council on petroleum conference. P. 1000. C. 5.
Of Co. 7901 Makati Ave. Makati. Metro Manila.

1981 Oct 14-16 Karlovy Vary (Czechoslovakia)
Int Measurement Confederation. Technical Committee on Temperature Measurement - TC12. 1st Conference: Temperature measurement in industry and science. (A 2250)
IMEKO Secretariat PO Box 457. H-1371 Budapest. Hungary.

1981 Oct 16-23 Manila (Philippines)
Int Chamber of Commerce. 27th Congress. P. 2500. C. 90 (A 1490)
Alfredo Jacinto Jr. Sec Gen. Philippine CI. Int Chamber of Commerce. 3m Fl. Chamber of Commerce Bldg. Magallanes Drive. Intramuros. Metro Manila.

1981 Oct 19-28 Rome (Italy)
FAO. Committee on Food Aid Policies and Programmes. 11 th Session. (A 0971)
FAO. Via delle Terme di Caracalla. I-00100 Rome.

1981 Oct 26-29 Amsterdam (Netherlands)
Int Federation for Information Processing. TC 2. Symposium on algorithmic languages (A 1828)
IFIP. 3 Rue du Marché. CH-1204 Geneva. Switzerland.

* 1981 Oct Dubrovnik (Yugoslavia)
Int Astronomical Union. 6th European regional astronomy meeting: Sun and planetary system. (A 1382)
Prif G Teleki. Astronomical Observatory. Voljina 7, 11050 Belgrade. Yugoslavia.

1981 Oct Hong Kong (Hong Kong)
Electrical Contractors Association of Australia. 37th Federal conference. P. 250-300.
Richard Cox. Exec Officer. Electrical Contractors Assn Of Austra. c/o 45 Berwick st Fortitude Valley. Old 4006. Australia.

m 1981 Nov 8-11 Hong Kong (Hong Kong)
Colloquium on nephrology. P. 260.
Dr C H Leong. Chairman. Hong Kong Soc of Nephrology. c/o Rm 1101. Central Bldg Pedder street. Hong Kong.

1981 Nov 14-17 Manila (Philippines)
4th Regional conference on geology and mineral resources of Southeast Asia. P. 50. C
Dr Juanito C Fernandez Bureau of Mines. Pedro Gil St Ermita. Metro Manila.

1981 Nov Honk Kong (Honk Kong)
7th Asian Pacific congress on diseases of the chest P. 500
Dr PAL. Horsfall. Prés. Hong Kong and Macau Cahptor. American College of Chest Physicians. c/o Rm 1205. Melbourne Plaza. 33 Queen's Rd Central. Hong Kong

1981 Nov Manila (Philippines)
Iamanah general assembly P. 650. C. 20.
Dr Fs Del Mundo. Prés. Maternal and Child Health Assn of the Philippines. Children's Medical Center, 11 Banawe St Quezon City. Metro Manila.

1981 Nov Rome (Italy)
Int Centra for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property
ICCROM. 13 via di San Michele. I-00153 Rome.

1981 Dec early Hong Kong (Hong Kong)
Orient South East Asian Lions. 20th Forum. P. 500C.
A Buddy Bull. Exec Admin. Lions Clubs Int District 303. 60S Yip Fung Bldg. D'Aguiar Street Hong Kong.

* 1981 Dec 6-11 Hong Kong (Hong Kong)
5th Asian conference on mental retardation. P. 400.
The Hong Kong CI of Social Serv. 13F Duke of Windsor. Social Serv Bldg. 15 Hennessy Rd. Hong Kong.

1981 Dec Manila (Philippines)
Asian wheat seminar. P. 300. C. 14.
Ronald Maas. Regional Dir. Wheat Associates. USA. Sarmiento Bldg. Ayala At. Makati. Metro Manila.

1981 Brussels (Belgium)
Int Dairy Federation / Association of Official Analytical Chemists / ISO. Chemical week. (A 1784 /A 0155)
IDF. 41 Square Vergote. B-1040 Brussels.

1981 Kiel (Germany; Fed Rep)
Int Dairy Federation. Symposium on the bacteriological quality of raw milk. (A 1784)
IGF. 41 Square Vergote. B-1040 Brussels. Belgium.

1981 Palma de Majorque (Spain)
Dragan European Foundation. 3e Symposium int de thracologie. (B 2430)
Dragan European Foundation. Fora Traiano 1/a. I-00187 Roma. Italy.
o.r. Dragan European Foundation. Pasco Maritimo. Calle Villa Dragan 4-6. Palma de Majorque.

1982 Jan Palermo (Italy)
European Society of Opinion and Marketing Research. Seminar: Research and marketing in the financial sector. P. 80-100. C. 18-30. (A 0853)
ESOMAR Central Secretariat Wamberg 37. 1083 CW Amsterdam. Netherlands.

1982 Feb 25-29 Hong Kong (Hong Kong)
1st Asian and Pacific conference on correction. P. 40.
Public Relations Unit. Prisons Dept 10/Floor. Guarding House. Qi Kwan Rd. Hong Kong.

1982 Mar 2-6 London (UK)
PEP 82 - 2nd Int production engineering and productivity conference. Ex. Clapp and Polak Europe Lmt. 232 Acton Lane. London W4 5DL

1982 Mar Munich (Germany; Fed Rep)
European Society for Opinion and Marketing Research. Seminar: Distribution. P. 100-120. C. 18-30. (A 0853)
ESOMAR Central secretariat. Wamberg 37. 1083 CW Amsterdam. Netherlands.

1982 Apr 18-25 London (UK)
Int Association of Assessing Officers / Rating and Valuation Association. Joint seminar. P. 150. (B4620)
Paul Corusy. Exec Dir. Int Assn of Assessing Officers. 1313 E 60th Street. Chicago IL 60637. USA.

* 1982 Apr 19-24 London (UK)
Int Association for Insurance Law. Congress. P. 1000. (A 3896)
Gordon Shaw. 40 Granville Rd. Sevenoaks. Kent. UK.

1982 Apr Divonne (Switzerland)
European Society for Opinion and Marketing Research. Seminar: Consumers as target group: models, typologies, psychographics. P. 60-80. C. 15-20. (A 0653)
ESOMAR Central secretariat. Wamberg 37. 1083 CW Amsterdam. Netherlands.

1982 Mar-Apr (10 days) Paris (France)
Int sales meeting. P. 500.
Mme Marie L. Loyd. A&H Sales Meeting Planner Combined Group of Companies. 5050 N. Broadway. Chicago. IL 60640. USA.

1982 May 3-5 Paris (France)
Int congress of acoustic speech and signal processing. P. 800.
M. Gueguen. Ecole Nat. Sup. des Telecommunications. 46 Rue Barrault F-75634 Paris

1982 May 5-8 Copenhagen (Denmark)
Int Federation of Pedology. 10th Int pedologist congress. (B 0112)
DIS Congress Service. Linde Allé 48. DK-2720 Copenhagen.

1982 May 12-13 Paris (France)
Int Inner Wheel. Congress. P.3000-4000. (A 2122)
M. Nils Bertil Malqvist. Nordsystem. 125 Av. Champs Elysees. F-75008 Paris.

1982 Jun Stockholm (Sweden)
European Society for Opinion and Marketing Research. Seminar: Panels for industrial. consumers, media and social research. P. 80-120. C. 18-25. (A 0853)
ESOMAR Central Secretariat Wamberg 37. 1083 CW Amsterdam. Netherlands.

1982 Jul 1-2 Paris (France)
Congres int de la chaux. P. 600-800.
M. Darre. Syndicat Nat des Fabricants de Ciment et de Chaux. 41 Av. de Friedland. F 75008 Paris.

